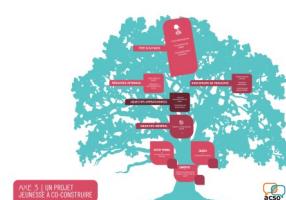
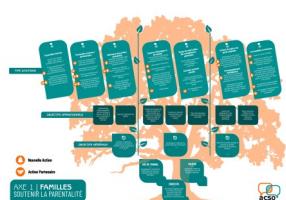
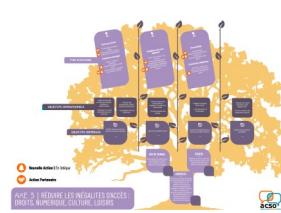
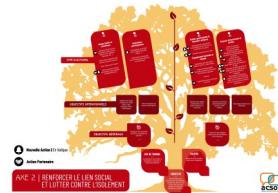
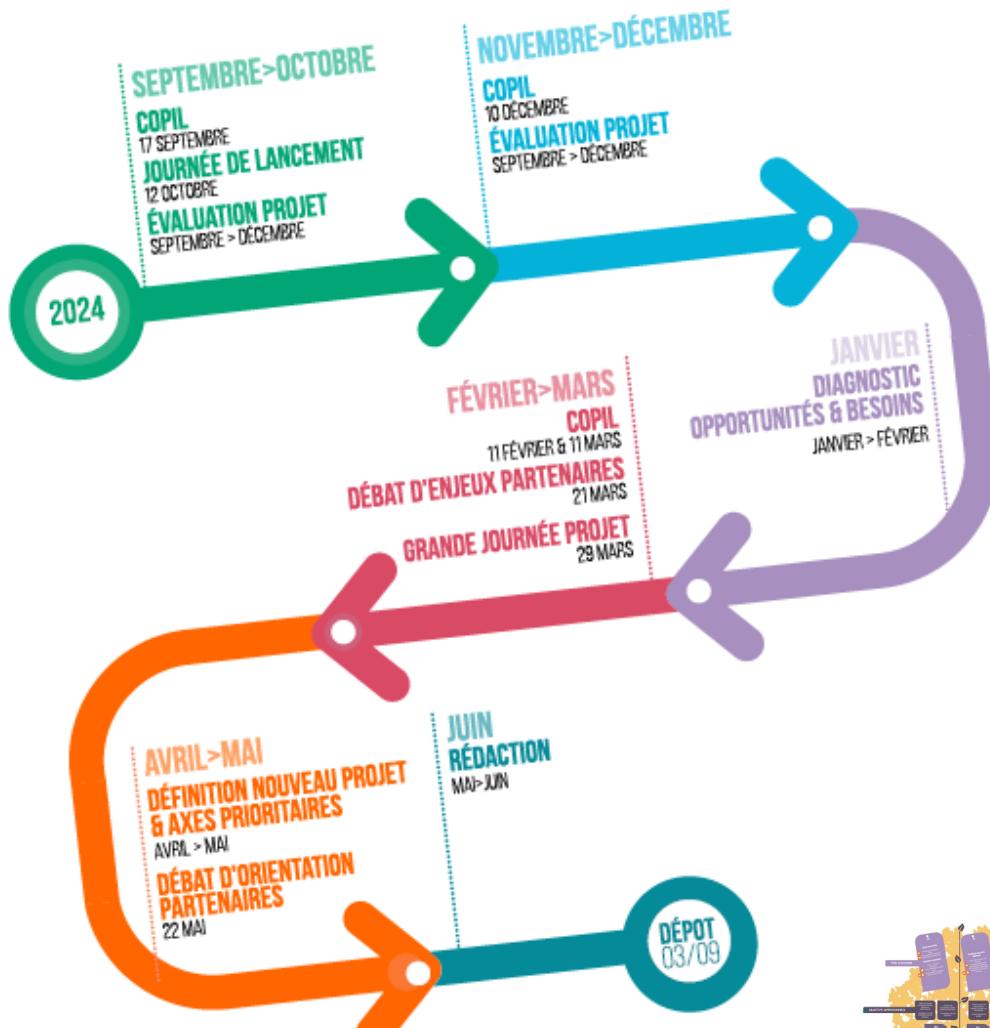


Projet Social et Projet famille

2026-2030



SOMMAIRE

Préface	Page 3
Introduction	Page 4
Présentation de l'ACSO	Page 5
Présentation de la démarche de renouvellement de l'agrément Centre Social	Page 14
L'évaluation du Projet 2021-2025	Page 17
Le diagnostic de territoire	Page 39
Le Projet 2026-2029	Page 65
<i>Introduction : du débat d'enjeux à l'élaboration du projet</i>	<i>Page 65</i>
<i>Présentation des arbres à objectifs</i>	<i>Page 69</i>
<i>Le projet famille : présentation de l'AXE 1</i>	<i>Page 73</i>
<i>Un projet jeunesse à co-construire : l'AXE 4</i>	<i>Page 81</i>
<i>Exemples de planification</i>	<i>Page 85</i>
L'évaluation du nouveau projet	Page 89
Les ressources	Page 93



PREFACE



Le projet social d'un **centre socioculturel** constitue bien plus qu'un document de référence.

Il s'inscrit dans une démarche réglementaire définie par la **Caisse d'Allocations Familiales**, condition nécessaire à l'obtention de l'agrément « *centre social* ». Ce cadre réglementaire fixe les grandes orientations, mais il laisse à chaque structure la liberté et la responsabilité de construire un projet fidèle à son territoire, à ses habitants et à son histoire. Le projet social est ainsi un **outil stratégique** au service de l'utilité sociale : il vise à répondre aux besoins repérés localement, à renforcer le **pouvoir d'agir** des habitants, à favoriser le **vivre-ensemble** et à consolider le **lien social**.

Un moment de réflexion collective

Ce projet n'est donc pas un simple exercice administratif destiné à cocher des cases ou à garantir des financements. Il est, avant tout, un **temps fort** dans la vie de notre centre socioculturel. C'est un moment privilégié de réflexion collective, où salariés et bénévoles s'interrogent ensemble sur les **mutations** de notre territoire, les enjeux qui s'y dessinent et les attentes des habitants. À travers cette analyse partagée, nous réinterrogeons nos pratiques, nos objectifs et notre capacité d'agir. Il s'agit, en somme, de **prendre du recul pour mieux avancer**. Le nouveau contexte de l'union de nos deux communes, **Oullins et Pierre-Bénite**, le rend d'autant plus nécessaire : le territoire est en effet à réapprendre, et chacun doit travailler à se l'**approprier**.

Un espace de dialogue et de co-construction

Ce travail ouvre également un **espace de dialogue essentiel** avec les habitants, les partenaires institutionnels et associatifs, et l'ensemble des forces vives de notre territoire. Ces échanges nourrissent notre vision et renforcent notre légitimité en tant qu'**acteur de proximité engagé**.

Une dynamique porteuse pour les équipes

La dynamique du projet social permet de mettre en lumière les compétences des équipes salariées. Elle les invite à adopter une **approche transversale**, à penser au-delà de leur service et à développer une compréhension globale des enjeux du territoire. Cette démarche renforce leur capacité d'analyse, d'adaptation et de **co-construction**. Elle insuffle aussi une **énergie nouvelle**, salutaire face aux réalités du quotidien : effectifs contraints, pression budgétaire, besoins croissants. Dans ce contexte, ce projet social est aussi un acte de **résilience** et d'**engagement**, une manière de continuer à faire du lien, du sens et du collectif.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, chacun à son échelle et de sa place, et dont nous avons retenu les mots, les réflexions, les ambitions. Merci à tous ceux qui ont donné du temps, apporté une énergie, un enthousiasme, des espoirs et manifesté des désirs.

Joachim Magnin, Président

INTRODUCTION

Les **centres sociaux** constituent des structures complexes sur un territoire. Ils sont souvent anciens et bien implantés, reconnus parmi les **associations locales**. Cependant, ils restent parfois mal identifiés, que ce soit par les habitants, les partenaires, ou même leurs propres usagers et adhérents. Si chacun connaît son centre social et les services qu'il propose – **l'accueil chaleureux et l'accompagnement de qualité** assurés par une **équipe dévouée** – peu sont capables d'en percevoir pleinement l'étendue, la diversité de ses actions, ou encore la portée de ses projets, notamment dans le domaine de l'**éducation populaire**.

Unité et cohérence du projet social

Comment relier, par exemple, une garde d'enfants en crèche, un projet de jeunes programmateurs avec le théâtre de la Renaissance, des tables d'hôtes, un séjour en Corse, des bourses aux vêtements, des Centres de Loisirs, l'accompagnement d'un groupe de femmes Gilets Roses, ou une buvette lors des fêtes de l'Iris ? C'est **l'unité et la cohérence du « Projet Social »**, qui font le lien entre toutes ces actions.

Ambitions du renouvellement

Comme d'autres structures, l'ACSO n'échappe pas à la méconnaissance partagée de sa véritable identité, un constat qui a été mis en lumière lors de l'évaluation des projets précédents. L'une des grandes ambitions du renouvellement de notre projet associatif est, à travers une méthode participative impliquant massivement les parties prenantes, et en particulier les habitants, de révéler cette **unité d'intention** ainsi que les missions fondamentales du centre : **animer la vie sociale, culturelle et familiale du territoire**, en menant des actions variées et inclusives, touchant toutes les générations. Cette ambition se reflétera d'ailleurs dans les objectifs du nouveau projet.



La seconde ambition est de construire, avec la participation des habitants, des adhérents, des partenaires, des salariés et bénévoles, **un projet qui répond au plus près aux besoins exprimés par les habitants**, à leurs souhaits et aspirations. Cette ambition s'inscrit dans notre volonté de contribuer au développement local et à l'émancipation individuelle de chacun, à notre échelle.

Méthodologie et continuité

Un centre social est une structure complexe, et son projet l'est tout autant. Il faut plus d'une année pour le bâtir. Ce processus commence par **une évaluation du projet précédent et un diagnostic de territoire**, qui s'appuie à la fois sur les données statistiques disponibles et des enquêtes de terrain. Le projet s'enracine ainsi dans le **contexte local**, prenant en compte l'histoire qui a façonné l'activité actuelle. Le renouvellement d'un projet n'est jamais un acte de rupture totale, mais plutôt une relecture réfléchie des activités essentielles, construites patiemment au fil du temps.

Spécificités de l'ACSO

Dans cette présentation, nous commencerons par rappeler **l'histoire** et les **activités actuelles** de l'ACSO. L'ACSO doit également concilier deux projets distincts, correspondant à deux **territoires d'implantation** des deux Centres Sociaux qu'elle gère. Chaque projet est en effet une **adaptation singulière** du projet global de l'ACSO à leur spécificité locale. Ainsi, le projet sera encore peu impacté par l'union nouvelle des deux communes d'Oullins et Pierre-Bénite qu'il a pris en compte, les territoires d'intervention de l'ACSO recouvrant l'ancienne commune d'Oullins ; bien sûr de nombreux changements s'opèrent déjà, par exemple l'ouverture à de nouveaux partenariats et l'inscription de quelques projets sur un territoire plus étendu. La participation de l'ACSO dans les nouvelles coordinations municipales est déjà effective, dans les champs de la Jeunesse, de l'Enfance, de la Petite Enfance ou des Séniors.

Un processus collectif exigeant

Enfin, la dernière ambition de ce projet est de rendre compte de manière claire et la plus exhaustive possible d'un **processus complexe**, nourri par des milliers d'heures de **concertation** et de travail, qu'il soit salarié ou bénévole. Ce document se veut aussi une référence, un **outil pour guider l'animation des équipes** dans les années à venir pour le Centre Social Moreaud : il contient le Projet Social et le Projet famille.

Je tiens à saluer les **efforts** de tous ceux qui ont participé à ce processus, faisant preuve de disponibilité, de réactivité, d'adaptation et de pertinence. Nos méthodes d'animation collective et de construction de projet participatif, emmenées par la consultante Samuelle Longchamp, sont exigeantes et chronophages, mais les contraintes sont souvent dépassées par l'**enthousiasme collectif**.

Jean-Michel FINDINIER, Directeur

PRESENTATION DE L'ACSO

LES ORIGINES des Centres Sociaux à Oullins-Pierre-Bénite

► Côté Saulaie

Les Centres Sociaux d'Oullins-Pierre-Bénite sont nés dans les années 60 et sont d'initiative habitante. Ils sont apparus sous une forme associative qu'ils ont toujours conservée et animée.

Au début du 19^{ème} siècle, le quartier de la Saulaie est un quartier industriel où se sont établies principalement des usines chimiques, des verreries, des tanneries puis les usines SNCF. Dans les années cinquante, ces industries anciennes ferment. Le bâtiment de la tannerie est alors transformé en cité de transit pour accueillir l'immigration en provenance d'Afrique du Nord.

C'est dans ce contexte que s'implante, dans la cité de transit, un peu plus tard, en **1961**, le premier centre social à Oullins-Pierre-Bénite au **64 avenue Jean Jaurès** : « **centre social de la Saulaie** », avec la **halte-garderie des Tchou-Tchou**.



A partir de 1987, la halte-garderie des Tchou-Tchou s'installe au 24 avenue Jean Jaurès. En 1992, le centre social de la Saulaie quitte le 64 avenue Jean Jaurès pour occuper une partie du bâtiment de l'école de La Saulaie, place de La Convention.

En 2003 les Tchou-Tchou s'installent au nouveau Pôle Petite Enfance de La Saulaie, 11 rue de la Convention. Le Centre Social de la Saulaie les rejoint en 2016, en attendant que de nouveaux locaux soient disponibles dans le cadre du renouvellement urbain de la Saulaie, projet porté par la Métropole. Les activités collectives se déroulent fréquemment dans la salle Esposito de la maison des Associations, place Kellerman.

► Côté centre-ville

Au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle, l'immeuble situé 10 rue Diderot à Oullins-Pierre-Bénite est occupé par la congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption. Cette congrégation qui y résidait et exerçait une activité de bienfaisance ne peut plus continuer à se consacrer à cette œuvre. Les petites sœurs de l'Assomption décident alors de faire don à la ville de leurs locaux à condition que la ville les utilise pour des œuvres sociales.

La Ville d'Oullins-Pierre-Bénite accepte et acquiert le « 10 rue Diderot » le 28 décembre 1965.

L'Association « **Centre Social de la rue Diderot** » est créée le **12 mai 1966** et s'installe dans l'immeuble 10 rue Diderot. (Parution au Journal Officiel le 22 mai 1966).

Le Centre Social se développe et une première convention est signée le 7 janvier 1972, entre le Maire de la commune d'Oullins, Paul Jordey, et l'association « Centre Social de la rue Diderot ». Cette convention fusionne le centre social et la halte-garderie « les Poussins » (qui existait déjà depuis le 25 octobre 1965) et conforte la mise à disposition au centre social de l'ensemble immobilier situé 10 rue Diderot, et de l'ensemble immobilier situé 14 rue Lhortet pour le fonctionnement de la halte-garderie « les Poussins ».

Les deux centres sociaux : centre social de la Saulaie et Centre social de la rue Diderot fusionnent en 1991. **L'association des centres sociaux d'Oullins (ACSO)** est née. Son siège social est basé au 10 rue Diderot. En septembre 1997, le centre social de la rue Diderot déménage dans les locaux de l'ancienne école de garçons Moreaud, 91 rue de La République. Le centre social prend alors le nom de centre social Moreaud.

Enfin l'ACSO évolue en 2017 et devient l'Association des Centres Socio**culturels** d'Oullins-par délibération de son Assemblée Générale.

LES MISSIONS PRINCIPALES d'un Centre Social (circulaire Cnaf)

Il y a 7 missions fondamentales et attendues que remplissent les Centres Sociaux sur un territoire, qui vont s'exprimer par la mise en œuvre de **services** aux habitants ou aux familles, d'accompagnement de **projets d'intérêt collectif**, et de propositions **d'engagement citoyen**. L'ensemble de ces propositions crée les conditions d'une vie améliorée et accompagne le développement de ce qu'il est convenu d'appeler le **Pouvoir d'Agir des habitants**, c'est-à-dire leur émancipation et leur capacité à développer collectivement des projets sur tous les sujets qui les concernent. Pour cette raison, les Centres Sociaux appartiennent au mouvement de l'Education Populaire.

► Deux missions générales

Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale

Des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

► Cinq missions complémentaires

Accueillir et écouter les usagers, habitants, familles, groupes et associations

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

Développer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs

Développer la participation et la prise de responsabilité des usagers et des bénévoles

► Des services, pour répondre aux besoins des habitants

Les Centres Sociaux, ce sont des lieux d'accueil pour la petite enfance, des centres de loisirs, des sorties culturelles, des ateliers d'apprentissage du français, des espaces d'échanges entre parents, de l'aide dans des démarches d'accès aux droits, des lieux de projets pour les jeunes, des sorties familiales, des projets de vacances familiales, des animations festives sur le territoire... Les Centres Sociaux **construisent avec les habitants et les acteurs locaux** des réponses aux besoins des habitants et des familles de leur territoire.

► Des initiatives citoyennes

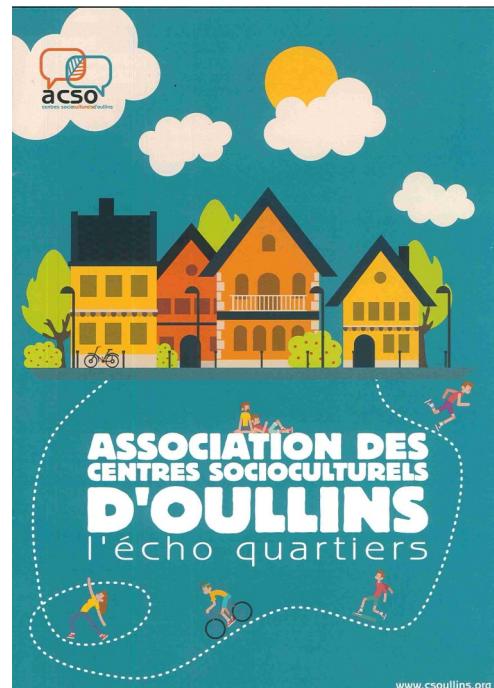
une fabrique des possibles

Au Centre Social, vous pouvez créer ou participer à des projets, grands ou petits, et inventer des réponses pour **créer du lien, relier les gens, faire société...** Une fête de quartier, des tables d'hôte, un soutien au téléthon, des bourses aux vêtements, une cantine coopérative, une action collective d'émancipation des femmes, un projet d'embellissement de votre quartier, une mobilisation collective contre une situation injuste... On y fabrique ensemble plein de possibles !

► Un lieu d'engagement,

pour être acteur dans son territoire

Le Centre Social offre **beaucoup de formes pour s'engager** sur un projet, pour animer des activités, pour participer à des espaces de décision, devenir administrateur... Au Centre Social, le portage politique du projet se fait par les habitants appuyés par des professionnels !



► La forme d'un Centre Social

Les 3 maisons à l'ACSO en 2024



- Crèches Poussins et Tchoutchou (AVIP Couches lavables...) 🌟
- ALSH 🌟
- Espace Jeunes 🌟
- Cours de Français (FLE)
- Sorties culturelles
- Accompagnement aux vacances familiales
- Mini randos 🌟
- Sorties Familiales
- Samedifférences
- Ateliers parents/enfants 🌟
- Bibliothèque de rue 🌟
- Permanences d'associations du territoire (Amely, PEA...)

- Accompagnement des projets des jeunes-séjours
- Habitants aux mains vertes
- Cantine coopérative
- Bourses aux vêtements ou aux objets
- Golf'n co
- Coordination des Quartiers d'été 🌟
- Causerie des parents 🌟
- Petites mains agiles
- Tarot et scrabble
- Bal des séniors 🌟
- Seniors et numérique 🌟
- Crèche ouverte aux Poussins 🌟

- Jeunes Programmateurs 🌟
- Groupe des Gilets Roses 🌟
- Engagement bénévole (cours de Français...)
- Administration de l'association
- Participation à l'élaboration ou au suivi du projet associatif...
- Cité d'Enfants 🌟



ACCUEIL | ÉCOUTE | INFORMATION

LES ACTIVITES AUJOURD'HUI

Tour d'horizon de l'ACSO, en quelques chiffres (2024)

► Maison des services et des projets



Les Poussins

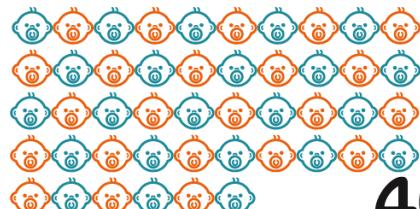


Nbre d'enfants moyen



29

Nombre d'enfants différents sur l'année



46

Les Tchoutchou

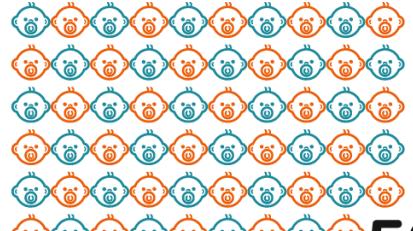


Nbre d'enfants moyen



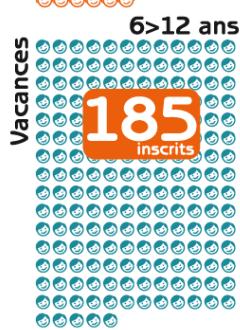
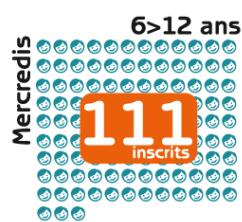
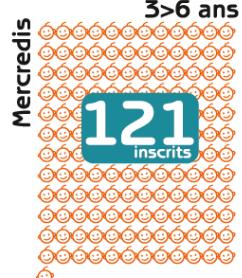
36

Nombre d'enfants différents sur l'année



59

Centres de loisirs 3 > 12 ans

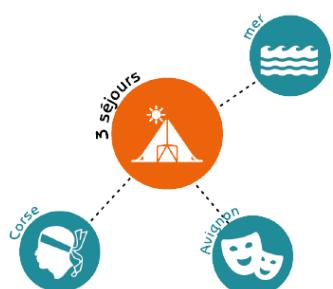


Jeunes 11 > 17 ans



ouvert tout l'été

43
inscrits



LES ACTIVITES AUJOURD'HUI

Tour d'horizon de l'ACSO, en quelques chiffres (2024)

► Maison des services et des projets

causeries des parents



séances / an



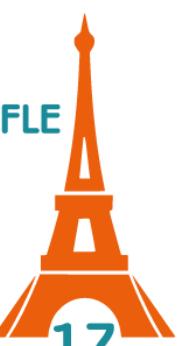
**18 parents accueillis
dont 9 monoparentaux**



6.5 parents en moyenne



5 enfants gardés en moyenne

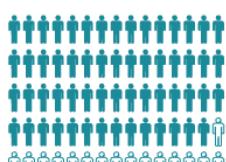


17 bénévoles



4

niveaux de cours



57 places

76 participants

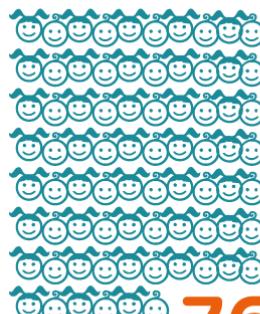
[entrées & sorties en cours d'année]



bibliothèque de rue



31 séances



76 enfants



**26 mères de famille
5 pères**



4 bourses / an



2

de vêtements



1

d'objets



1

de Noël

Les valeurs de l'association :

L'ACSO adhère aux Fédérations Nationale et Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels. Elle en partage les valeurs communes, à savoir : **la dignité humaine, la solidarité, la démocratie.**

L'ACSO, dans la rédaction de ses statuts, a défini des valeurs complémentaires :

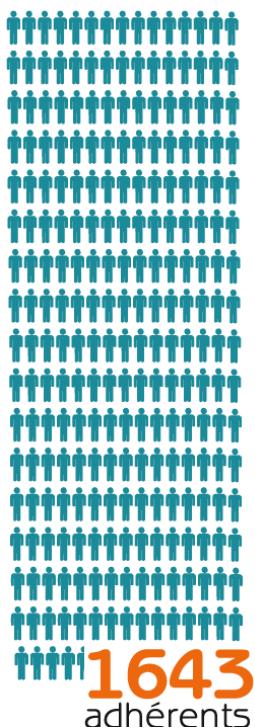
- **Partage** ;
- **Bienveillance et écoute** ;
- **Tolérance et Mixité** ;
- **Citoyenneté**.

Elle est respectueuse de toute conviction personnelle et indépendante de toute organisation politique et religieuse.

L'association s'est par ailleurs aussi dotée d'un **agenda 21** en 2014 et d'une Charte environnementale en 2012, et inscrit ses efforts pour un développement durable.



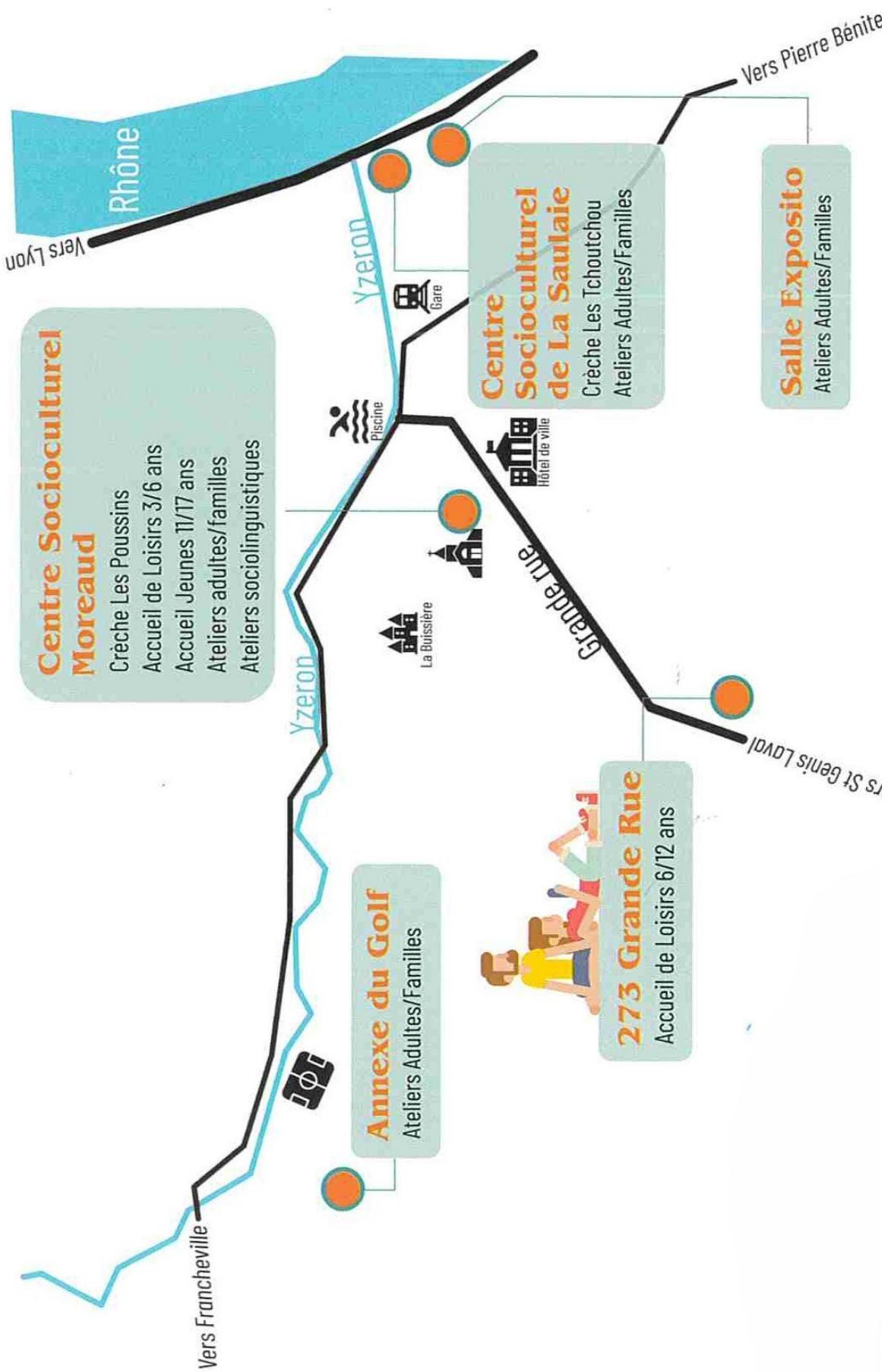
► Gouvernance et vie associative



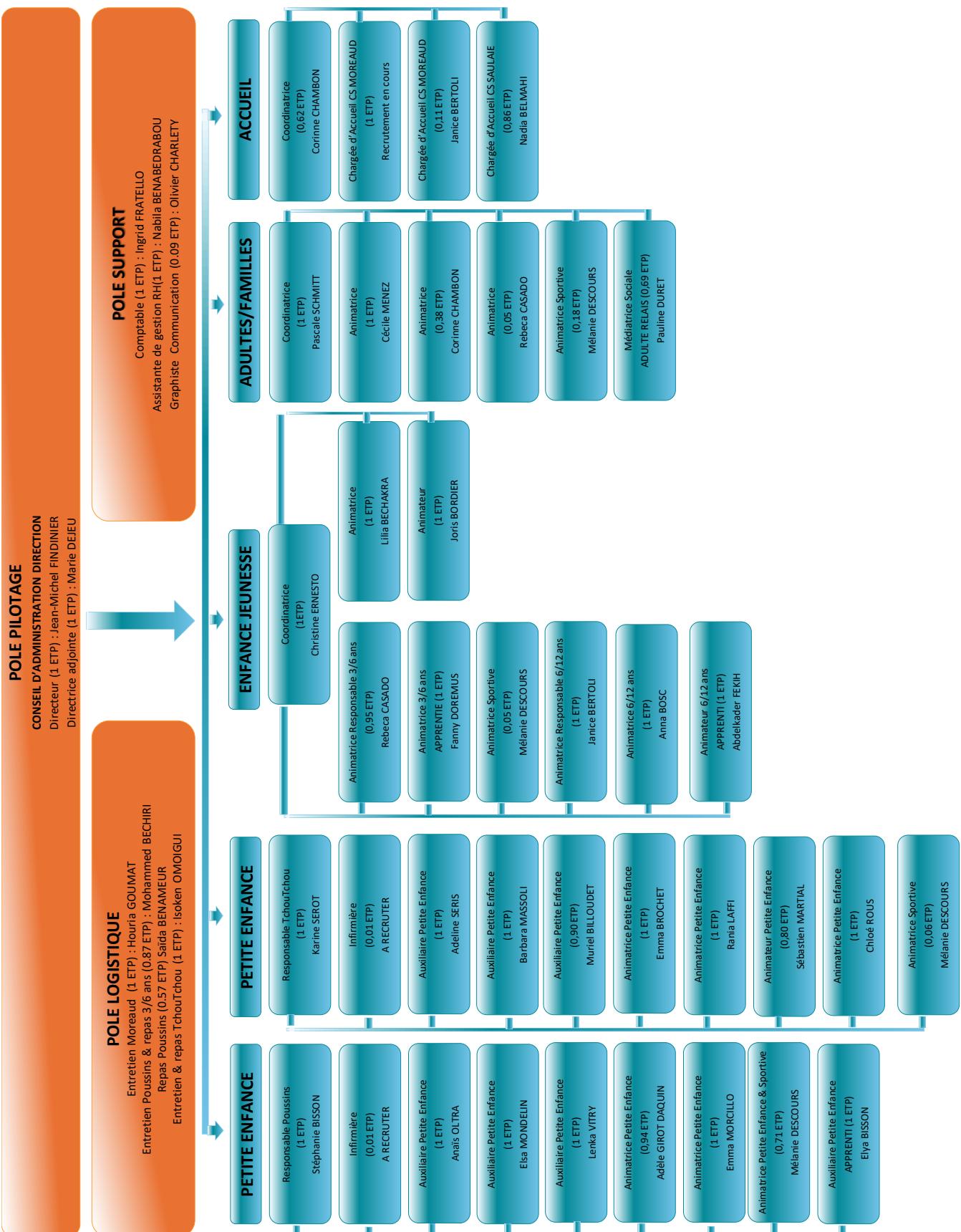
15 membres du Conseil d'Administration

Se sont réunis 8 fois

LES LIEUX D'IMPLANTATION des Centres Sociaux de l'ACSO



L'ORGANIGRAMME de l'équipe salariée de l'ACSO

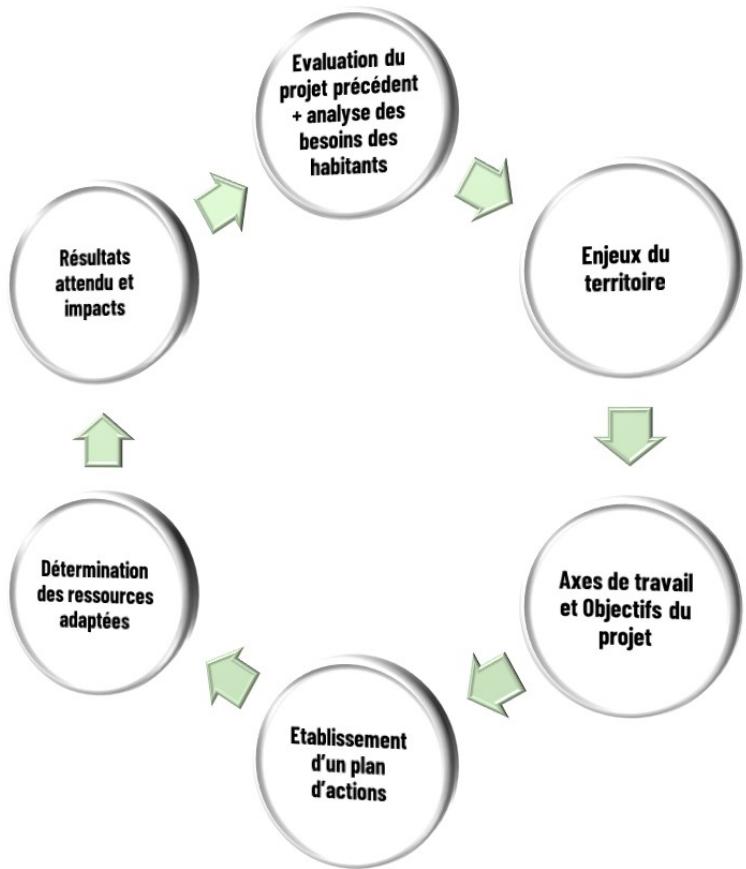


PRESENTATION DE LA DÉMARCHE de renouvellement de l'agrément « Centre Social » de l'ACSO

UN PROJET SOCIAL PARTICIPATIF

Conformément au cadre fixé par la Caisse d'Allocations Familiales, l'ACSO a engagé en septembre dernier la démarche de renouvellement de son **agrément « Centre Social »**, pour la période du **1er janvier 2026 au 31 décembre 2029**.

Ce projet s'inscrit dans une logique de **co-construction**, mobilisant les **habitants**, les **adhérents**, les **salariés**, les **bénévoles**, les **administrateurs**, ainsi que les **partenaires institutionnels et associatifs** du territoire.



► Un projet fondé sur l'évaluation et l'ancre territorial

Le **Projet Social** repose sur :

- L'**évaluation approfondie** du précédent projet,
- Un **diagnostic territorial partagé**, croisant données statistiques, analyse interne, et parole habitante,
- Une **expertise d'usage** dans l'élaboration du projet, portée par les équipes et les usagers.

Il vise à formuler des réponses pertinentes, collectives et adaptées aux réalités locales, dans une perspective de **développement social local**. Il s'appuie sur des **moyens identifiés et pérennes**, tout en intégrant une **démarche d'évaluation continue**.

► Une gouvernance active et une méthode participative

La démarche a été pilotée par un **Comité de Pilotage** réunissant des représentants du **Conseil d'Administration**, la **Direction**, et les **coordinateurs** de l'ACSO. Elle a été animée par **Samuelle Longchamp**, consultante spécialisée.

L'ensemble de la démarche a été marqué par :

- Un **engagement fort de la gouvernance**,
- Une volonté affirmée et soutenue d'**aller vers les habitants**,
- Une attention particulière à la **qualité des outils de communication, d'animation et d'analyse**.

► Les actions menées

1. Évaluation et consultation

- **Questionnaires évaluatifs** : Adhérents ; partenaires ; administrateurs (vie associative) ; Salariés (Qualité de Vie au Travail)
- **Questionnaires de besoins** : Adhérents ; habitants ; partenaires – Diffusés en ligne ou administrés lors d'interactions directes
- **Une évaluation interne**, avec 21 fiches actions nouvelles évaluées et des SWOT (pour les projets passerelles et pour le projet global)



2. Diagnostic territorial

- **Analyse des données publiques** : menée par **Catherine Peyramond Broggio**, consultante
- **Analyse des données internes** : réalisée par la **Direction de l'ACSO**

3. Recueil de la parole habitante, des animations participatives :

- **Photolangage** (3 séances publiques)
- **Temps conviviaux** : apéritifs pour les parents, goûters parents/enfants, soirées bénévoles
- Trois « **Grandes Lessives** » sur les sites de Moreaud et de la Saulaie durant trois semaines
- Animations de rue : « **porteurs de parole** »



Ces actions ont permis un recueil direct et qualitatif des attentes des habitants, avec un focus sur la Saulaie.

4. Travail d'analyse et d'élaboration collectif

- **Deux séminaires** réunissant une cinquantaine de salariés, bénévoles et administrateurs pour : évaluer l'action passée et définir les axes et objectifs du nouveau projet
- **Débats partenariaux** : un débat d'enjeux et un débat d'orientations ont associé les partenaires du territoire

5. Instances mobilisées

- 7 réunions du **Comité de Pilotage**
- 4 **Conseils d'Administration**
- Une dizaine de **réunions d'équipe**

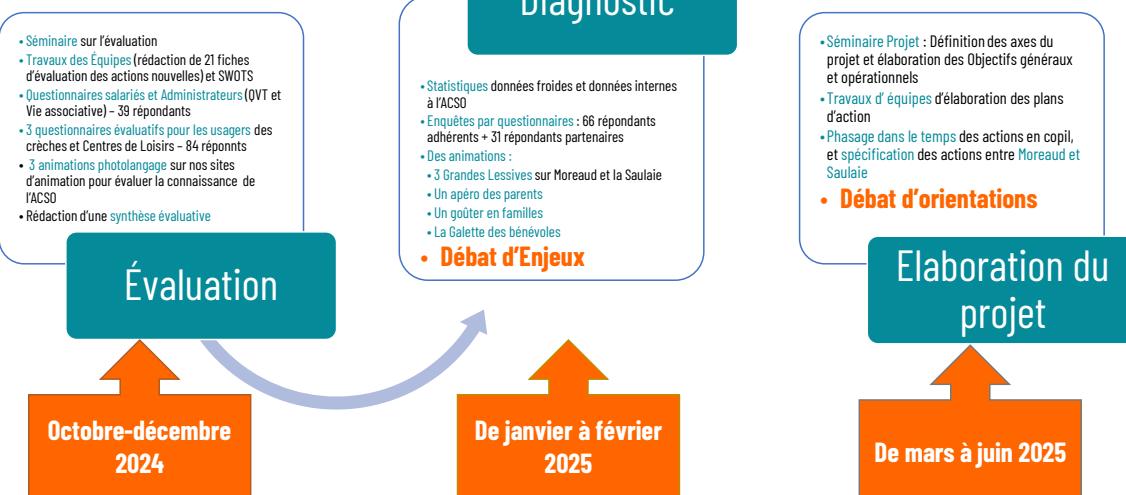


► Une dynamique mobilisatrice et structurante

La démarche a renforcé la **démocratie interne** et la **lisibilité de l'action de l'ACSO** sur son territoire. Elle a permis d'élaborer un projet **réaliste, ancré, structuré et adapté aux enjeux locaux**, répondant pleinement aux attendus de l'agrément « Centre Social ».

► Les grandes étapes

de l'élaboration du projet



Les enquêtes menées sur le territoire



Un questionnaire habitants
Un questionnaire partenaires
Un questionnaire qualité de vie au travail
Un questionnaire vie associative



3 Grandes Lessives pendant 3 semaines



Un apéro des parents



Un goûter en famille à la saulaie



La galette des bénévoles



Une animation « porteur de paroles à la saulaie »



137

Réponses à nos questionnaires



31

Réponses de nos partenaires à notre questionnaires



854

Réponses à l'occasion de nos animations



1/3

Des personnes interrogées sont des habitants de la Saulaie



300

Personnes interrogées



221

Propositions d'action adressées à l'ACSO

EVALUATION DU PROJET 2021-2025

INTRODUCTION

Dans la perspective du renouvellement de son projet social et familles, l'ACSO a mené **une démarche d'évaluation entre octobre et décembre 2024**, mobilisant l'ensemble de ses parties prenantes. Cette démarche a été initiée le 12 octobre par un **séminaire d'évaluation** réunissant salariés, bénévoles et administrateurs autour d'un objectif commun : **tirer collectivement les enseignements de la période 2021-2024 et engager une dynamique de projet renouvelée**, adaptée aux réalités du territoire, soucieuse d'aller vers les habitants.

Ce temps fort a permis de poser les bases d'une **méthode partagée**, définie comme soutenable, transversale, participative, conviviale et coconstruite. Des **outils et des animations concrets** ont été proposés : arbres à idées, photolangage, interviews de petits reporters, micros-trottoirs, temps festifs. Une attention particulière a été portée à la participation des enfants, des jeunes, des parents et des associations accueillies.

Trois ateliers ont structuré la réflexion

- Le premier a défini les **principes méthodologiques** de la future démarche projet
- Le deuxième a permis de **repérer les « pépites »** nécessitant une évaluation spécifique : les actions nouvelles du projet précédent répondant aux axes du projet social, évaluées via 21 fiches réalisées par les équipes
- Le troisième a ciblé les **priorités d'évaluation** : le partenariat, le bénévolat, l'impact des projets éducatifs, l'image du centre social et la qualité de vie au travail



Des outils complémentaires ont été mobilisés

- Une **auto-évaluation en équipe salariée** (Un SWOT général et un SWOT concernant les projets passerelles entre secteurs d'activités)
- Un **questionnaire salarié** et un **questionnaire administrateur**, respectivement sur la Qualité de Vie au Travail et la Vie associative (réitération de ceux de 2016 et 2020)
- Une animation d'un **temps festif pour interroger l'ensemble des bénévoles** de l'ACSO
- 3 animations de **photolangage** sur nos sites d'animations pour évaluer la connaissance de l'ACSO par nos usagers.
- Un **questionnaire** à destination des **partenaires** du territoire

Cette démarche d'évaluation riche et diverse, collaborative et ancrée dans les réalités de terrain, a constitué un point de départ et un socle solide pour la construction du nouveau projet social de l'ACSO, en repérant nos points de forces et nos points de faiblesse eu égard aux objectifs qui étaient poursuivis. Nous présentons ici une synthèse des travaux réalisés pour chacun des trois axes du projet précédent, en insistant sur trois points : **les objectifs atteints** ; les **remarques et constats** formulés par les usagers et les professionnels ; et les **perspectives** qu'ils indiquent pour le nouveau projet. On trouvera dans les annexes des exemples des travaux d'évaluation effectués (en particulier des fiches d'évaluation d'actions « pépites »). Ensuite nous présenterons **l'évaluation de nos partenaires**.





SYNTHESE DE L'EVALUATION DE L'AXE 1

En 2024, l'ACSO a renforcé la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des habitants, en tenant compte de leurs singularités

En 2024, l'ACSO a poursuivi sa démarche d'amélioration continue de l'accueil, en diversifiant ses modes d'accompagnement et en adaptant ses modalités d'intervention aux besoins concrets des habitants. Pour illustrer cette dynamique, **cinq actions structurantes** principales ont été retenues dans l'évaluation.

► Objectifs atteints

1. Mise en place du portail famille – Inscriptions aux Accueils de Loisirs 3-11 ans

Lancé durant la crise sanitaire de la Covid-19, le **portail famille a transformé en profondeur le système d'inscription** aux accueils de loisirs, jusque-là marqué par de longues files d'attente, du mécontentement et une forte charge émotionnelle pour les familles comme pour les professionnels.

1.1. Des résultats très positifs

- **Satisfaction élevée** : 81 % des parents se déclarent satisfaits des procédures d'inscription via l'espace famille, témoignant de l'accessibilité de l'outil et d'une bonne maîtrise des usages numériques par une majorité d'usagers.
- **Rôle actif d'accompagnement par l'ACSO** : 40 % des familles en difficulté sollicitent directement l'ACSO pour être accompagnées, confirmant le rôle de proximité et de soutien assuré par les équipes.
- **Stress réduit au moment des inscriptions** : le niveau de tension au moment des inscriptions est désormais évalué à **3,11/5**, signe d'une amélioration significative du vécu des familles.

1.2. Des axes d'amélioration identifiés

- **Côté familles** : élargissement des horaires d'ouverture des inscriptions (3 voix), création de nouvelles places (2 voix), inscription simultanée pour les fratries (2 voix), envoi de mails de rappel (2 voix), et clarification des règles d'accès (périodes de préinscription, modalités de désinscription- 2 voix).
- **Côté professionnels** : la constitution ou la mise à jour annuelle des dossiers administratifs, réalisée actuellement en présentiel, reste très chronophage.. Une **dématerrialisation est prévue en 2026**, afin de permettre aux familles de compléter leur dossier en ligne et d'**étendre l'usage de l'espace famille aux accueils de loisirs jeunesse**.

Ce nouvel outil illustre la volonté de l'ACSO de concilier **simplification administrative, accessibilité numérique et accompagnement humain**, au service des familles.

2. Crèche AVIP – Les Tchou-Tchou— Centre Social la Saulaie

Saulaie =	
Moreaud =	

2.1. Des résultats très positifs

Le projet crèche AVIP, lancé au centre social de la Saulaie en 2020, a permis de conjuguer **accueil du jeune enfant et insertion socio-professionnelle des parents** :

- **69 familles accompagnées et 75 enfants accueillis** entre 2020 et 2024.
- Résultats d'insertion : **16 CDI, 22 CDD, 38 formations**.
- Un partenariat solide avec **France Travail** et la **Ville d'Oullins-Pierre-Bénite**.
- Témoignages d'usagers soulignant **la qualité de l'accueil, la bienveillance des équipes et l'impact positif sur les trajets d'emploi**.



« *L'entrée dans le dispositif AVIP a permis de répondre à mon projet professionnel. [...] L'équipe des Tchou-Tchou a su instaurer un climat de confiance. Ce soutien a été déterminant pour ma recherche d'emploi.* »

2.2. Des axes d'amélioration identifiés

- **Turnover élevé des enfants** (accueils en urgence), générant de l'instabilité et du stress chez les enfants, les familles, et les professionnels.
- **Cadre réglementaire peu souple** (contrats courts imposés par la CAF) difficilement compatibles avec une **solution pérenne de garde après le dispositif**, freinant les parcours d'insertion.

3. Aménagements au service du lien social S

3.1. Création d'une salle d'animation collective

Depuis son installation dans les anciens locaux de la PMI en 2016, le centre social cohabite avec la crèche les Tchoutchou, favorisant une meilleure coopération entre les professionnels. Toutefois, l'absence de salle collective sur place contraint l'équipe à organiser les activités sur d'autres sites, ce qui complique la logistique, alourdit la charge des professionnels et limite les temps de rencontre avec les familles.

Le déménagement de l'équipe jeunesse vers le Centre Social Moreaud en avril 2023 a permis de libérer un espace, transformé en **salle d'animation collective polyvalente**, désormais utilisée pour :Les **ateliers parents/enfants « Créajoy »** (1 mercredi sur 2),

- Une **bibliothèque d'intérieur** en période hivernale, en continuité de la bibliothèque de rue place de la Convention,
- Les **réunions de coordination, des temps d'échange avec les habitants** (préparation de sorties familiales, groupe « gilets roses »),
- Les **cafés parents** de la crèche Les Tchou-Tchou (1 fois tous les 2 mois),
- Des **permanences hebdomadaires assurées par des partenaires** : le Point Écoute Adultes de la Fondation ARHM (chaque mardi matin) et la permanence d'accès aux droits animée par l'association Amely (chaque vendredi après-midi).
- Par ailleurs, l'accueil a été repensé avec la **création d'un espace enfants**, favorisant une meilleure prise en compte des besoins des familles dès leur arrivée.



3.2. Une médiation sociale renforcée

Depuis janvier 2025, une médiatrice sociale est installée dans un bureau au rez-de-chaussée du site, facilitant sa proximité avec le public et l'appui à la secrétaire d'accueil.

Sa présence a permis :

- Une **augmentation de la fréquentation** du centre,
- Le **renforcement du lien de confiance** avec les habitants,
- L'émergence d'un **groupe de mamans**.

Ces modifications ont **requalifié le lieu comme espace d'animation sociale de proximité**.

4. Création de l'espace jeunes M

En avril 2023, l'ACSO a ouvert un **espace jeunesse** conçu **avec et pour les jeunes** :

- **Conception collaborative** : choix du mobilier, des couleurs, de la décoration.
- **Accueil élargi** en période scolaire (mardis, jeudis, vendredis soir).
- Un lieu identifié pour **le développement de la citoyenneté, l'autonomie et la participation des jeunes**.

Ce projet marque un changement de posture : **les jeunes deviennent acteurs de leur lieu de vie**, porteurs d'initiatives.



5. La structuration et le développement du plan de communication interne et externe

5.1. Les actions menées

Entre 2021 et 2024, l'ACSO a mis en place une stratégie de communication structurée :

- Crédit à une **charte graphique** pour uniformiser les supports imprimés et numériques.
- Lancement d'une **newsletter papier** en 2024, devenue mensuelle et numérique en 2025 (envoi automatique par e-mail et diffusion sur les réseaux).
- Conception d'un **fascicule de présentation** (septembre 2024) valorisant l'ACSO, ses missions, ses actions et ses partenaires.
- Production d'un **rapport d'activités sous forme de gazette** (*L'Écho de l'ACSO*, diffusé lors de l'AG depuis 2021).
- Installation d'une **signalétique interne** (salles, bureaux) et **flocage du minibus** pour renforcer la visibilité.
- Embauche d'un **chargé de communication** (10 h/mois depuis novembre 2024) chargé du site internet, des réseaux sociaux, de la newsletter et des supports imprimés.

5.2. Les résultats et impacts positifs

- Une **meilleure lisibilité** du projet auprès des habitants et des partenaires.
- Une **valorisation accrue** du travail des équipes et des partenaires.
- Une **hausse de la visibilité numérique** : fréquentation du site internet en forte progression
- Une **visibilité physique renforcée** : 25 panneaux signalétiques posés dans les centres sociaux et un minibus identifiable dans l'espace public.
- Une **perception globalement positive** dans le questionnaire mené auprès de 77 habitants : L'ACSO est vue comme un lieu de convivialité et de mixité (33 %), un espace d'animation (28 %), un lieu d'apprentissage (11 %), et un acteur professionnel reconnu (9 %)

5.3. Des axes d'amélioration identifiés

- **Rôle et de l'identité associative** : 14 % des habitants peinent encore à définir l'ACSO, 31 % la confondent avec un service municipal, et 16 % ignorent son statut.
- **Certaines actions peu identifiées** : Bonne connaissance des habitants des actions de enfance (65%), Adultes (57%) et Familles (47 %), connaissances à renforcer des actions faites par nos partenaires dans nos locaux (15 %), et des actions festives que nous organisons (7 %).
- **Visibilité externe** : plusieurs sites n'ont **aucune signalétique extérieure identifiable** (centre de la Saulaie, centre de loisirs au local du Golf).

► Perspectives pour le projet social 2026-2029

1. Modernisation et renforcement de l'accueil des publics

- **Dématérialisation du dossier administratif** via le portail famille à partir de 2026, pour un parcours usager plus autonome et moins lourd pour les équipes.
- **Renforcement de l'accueil physique :**
 - ◊ **Recrutement d'une secrétaire à 35h**, (contre 28h précédemment),
 - ◊ **Elargissement des horaires d'ouverture au public** à Moreaud (+4h15) et à la Saulaie (+1h15),
 - ◊ **Mobilité des accueillantes** entre les deux sites pour une meilleure connaissance des publics et une continuité de service renforcée.

2. Pérenniser et essaimer le dispositif AVIP

- **Essaimage du dispositif sur d'autres crèches** de la commune depuis septembre 2024.
- Réflexions à mener :
 - ◊ Assurer une **meilleure stabilité des enfants** (limiter les ruptures d'accueil brutales).
 - ◊ Renforcer **l'articulation entre accueil temporaire et solutions durables**,
 - ◊ Accompagner les équipes face à la complexité des situations sociales.

3. Conforter les dynamiques créées dans les locaux

À la Saulaie, le déménagement de l'école prévu en septembre 2029 ouvre une perspective majeure : celle du transfert du centre social dans les anciens locaux scolaires, permettant d'envisager un projet d'implantation plus ambitieux et adapté.

Toutefois, d'ici là, il est indispensable de **maintenir une qualité d'accueil satisfaisante dans les locaux actuels**, qui resteront en activité pendant au moins **quatre années**.

Ainsi, à partir de **septembre 2025**, un **architecte d'intérieur** sera missionné pour :

- **Repenser les espaces existants, au CS de la Saulaie aujourd'hui peu adaptés :**
 - ◊ **Borne d'accueil mal positionnée**, non visible depuis l'entrée,
 - ◊ **Salle d'animation collective trop petite**, limitant les ateliers parents-enfants et la bibliothèque de rue d'hiver (capacité de 15 personnes).
 - ◊ **Redonner de la lisibilité et de la convivialité** au lieu, tout en **préfigurant les usages à venir** dans le futur site post-2029.
- **À Moreaud**, l'accueil est aujourd'hui décrit par l'équipe accueil comme « un hall de gare »: le même architecte d'intérieur interviendra pour le **réorganiser** en distinguant deux pôles :
 - ◊ Un pôle dédié à **l'accueil des familles**,
 - ◊ Un pôle dédié aux **fonctions administratives**.
- Par ailleurs, une **étude de faisabilité sera conduite pour créer une cuisine éducative**, afin de développer de nouvelles actions autour de la nutrition, de la parentalité et du "faire ensemble".

4. Consolider la communication interne et externe comme levier d'inclusion et d'identification

- **Achever la mise en visibilité externe** de l'ensemble des sites grâce à une signalétique homogène et lisible.
- **Valoriser la participation des habitants dans la création de supports** (newsletter, gazette, vidéos témoignages...).
- Renforcer les liens entre les équipes et le chargé de communication (référents site).
- Poursuivre **l'animation des canaux numériques**, en lien avec les équipes pour enrichir les contenus.
- **Accentuer la communication autour de l'identité associative** pour éviter la confusion avec un service public municipal.



SYNTHESE DE L'EVALUATION DE L'AXE 2

En 2024, les équipes de l'ACSO ont facilité la vie quotidienne des habitants en tenant compte des évolutions de la société et du territoire

Au cours du projet 2021-2025, l'ACSO a développé des actions concrètes pour mieux répondre aux attentes des habitants, dans un contexte en évolution rapide. Cette dynamique s'est traduite par une **hausse de 39 % des adhérents**, passant de 1180 en 2021 à 1 643 en 2024, signe d'une offre attractive et adaptée.

Parmi les projets les plus structurants, **cinq actions** emblématiques illustrent l'impact concret de cette mobilisation.

► Objectifs atteints

1. Mise en place des couches lavables à la crèche les Tchou-Tchou S

Lancée en mai 2023, l'expérimentation des **couches lavables** a été généralisée en novembre 2023. Le projet a permis de **réduire de moitié l'usage des couches jetables**, tout en sensibilisant familles et professionnels aux enjeux **écologiques, économiques et sanitaires**.

1.1. Des résultats très positifs

84 % des parents accueillent très favorablement l'usage des couches lavables à la crèche, en soulignant notamment ses **bénéfices** pour la **santé des enfants** et pour **l'environnement**.

 « Je trouve que c'est une belle initiative qui montre l'engagement de la crèche envers l'environnement. Nous avons décidé de passer aux couches lavables à la maison, inspirés par leur expérience. »

1.2. Des axes d'amélioration identifiés

Néanmoins, quelques **limites** sont exprimées concernant leur praticité, notamment en termes d'**absorption**. Une minorité reste réticente à leur usage, ce qui reflète des habitudes profondément ancrées.

2. Déploiement du projet « Restons Dehors »- Crèche les Poussins M

Les enfants sortent **chaque jour, quel que soit le temps**, grâce à des combinaisons imperméables. Cette approche favorise leur **bien-être physique et psychique**, soutient la **coéducation** et contribue à un climat familial apaisé.

2.1. Des résultats très positifs

Ce projet « Restons dehors » suscite un large **consensus positif**. Les familles valorisent tout particulièrement **la découverte de la nature, la diminution des tensions chez les enfants** et la facilité logistique pour les parents. Aucun retour négatif n'a été formulé à ce jour.

 « Mon enfant a moins de tensions car il est à l'extérieur plusieurs heures par jour »
« Ça permet à mon enfant de faire des sorties au parc et découvrir la nature »

3. Poursuite de l'action « Causerie des parents » S

Cet **espace de parole confidentiel et bienveillant**, animé par un **psychologue et une référente famille**, répond à un besoin fort de **partage d'expériences et le soutien autour de la parentalité**. Cette action permet par ailleurs de créer des passerelles vers d'autres activités proposées par le centre social. La présence d'une garde d'enfants facilite l'accès à ces échanges.

3.1. Des résultats très positifs

Cet espace de parole est apprécié pour son **cadre sécurisant et la richesse des échanges**,

« *Être écouté ça a de la valeur. Nous apprenons aussi. Nous sommes des facilitateurs les uns pour les autres* ».



3.2. Des axes d'amélioration identifiés

La participation des pères et des publics isolés reste limitée. Les professionnels s'interrogent sur les leviers à activer pour **diversifier les profils de participants**.

4. Développement d'un atelier parents/enfants « Crée Joy » - Secteur famille S

Dans le même esprit, l'atelier « Crée Joy », mis en place en septembre 2023, favorise les liens parent-enfant à travers des activités créatives régulières. Il offre aussi aux mères un moment de répit et de valorisation dans leur rôle éducatif. Malgré une bonne fréquentation (environ 20 séances par an, 4 à 5 familles par séance), la participation reste encore genrée et contrainte par des aspects logistiques.



4.1. Des résultats très positifs

L'atelier rencontre un **vif succès auprès des mères**, mais son déploiement se heurte à des **contraintes d'espace, de temporalité et de genre**. Certaines femmes manifestent le souhait de bénéficier d'activités spécifiques à leur destination en journée, lorsque les enfants sont à l'école, en soulignant leur besoin d'un lieu-ressource.



« *C'est la deuxième année, que je participe avec mes trois enfants à l'atelier. J'aime venir faire des activités avec eux et être avec d'autres mamans* ».

5. Passerelles renforcées entre les secteurs de l'ACSO et les écoles du territoire

Enfin, des passerelles renforcées entre les différents secteurs de l'ACSO et les écoles ont facilité les transitions éducatives, notamment entre crèches, écoles, et accueils de loisirs tout en consolidant la coordination des équipes et la **continuité des parcours pour les enfants et leurs familles**.

5.1. Des résultats très positifs

Enfin, les projets passerelles sont **bien perçus par les familles**, qui apprécient **l'accompagnement progressif dans les transitions**.



« *Être avec des gens qu'elle connaît sur un nouveau lieu est réconfortant, c'est un point de repère.* »

« *Il se faisait une image idéale de l'école, avec la passerelle, il a eu une idée plus claire des attendues de l'école.* »

« *Ça permet de s'adapter plus facilement, connaître l'école, y aller avec les copains, se sentir en sécurité* »

5.2. Des axes d'amélioration identifiés

Toutefois, des freins persistent, notamment liés à **l'éloignement géographique de certaines structures** (crèche les Tchou-Tchou au CS de la Saulaie et AL 3-5 ans au CS Moreaud) et au **manque d'information diffusée**.

► Perspectives pour le projet social 2026-2029

1. Pistes d'amélioration

Plusieurs actions déjà engagées seront renforcées afin de répondre aux besoins exprimés par les familles et de soutenir les dynamiques en cours :

- **Accompagnement renforcé des familles sur les couches lavables** : intensifier la communication, organiser des ateliers pratiques et prévoir un appui logistique pour favoriser leur adoption à domicile.
- **Pérennisation du projet « Restons dehors »** : compte tenu de ses résultats unanimement positifs, il sera poursuivi comme démarche de pédagogie active et inclusive. Afin d'en améliorer l'accessibilité, l'achat de bottes de pluie est envisagé pour garantir la participation de tous les enfants, même par temps humide.
- **Mobilisation des pères et des familles isolées** : renforcer la participation aux causeries de parents grâce à des actions de communication ciblées.
- **Adaptation des ateliers Créo Joy** : mise en place de deux créneaux le mercredi (matin et après-midi, contre un seul actuellement) afin de répondre à la demande croissante. Cette évolution permettra de maintenir des groupes à taille humaine (15 personnes maximum), garantissant la qualité du lien parent/enfant, tout en poursuivant la dynamique enclenchée au centre social de la Saulaie.

2. Chantiers prioritaires du futur projet social

Le projet social 2026-2029 reposera sur plusieurs chantiers structurants :

- **Renforcement de l'offre de proximité**, en particulier sur le quartier de la Saulaie.
- **Amélioration de l'information** : développement de supports multilingues et valorisation des témoignages de familles, afin de mieux toucher l'ensemble des habitants.
- **Création d'un projet passerelle** entre l'accueil de loisirs 6-11 ans et le secteur jeunesse 11-17 ans, garantissant une continuité éducative tout au long du parcours des enfants.
- **Développement d'actions en lien avec les évolutions sociétales**, autour de thématiques telles que l'environnement, le numérique, l'interculturalité, la coéducation et la santé. Ces projets intégreront des démarches participatives afin de favoriser l'appropriation durable des changements par les habitants et leur inscription dans la vie quotidienne.



SYNTHESE DE L'EVALUATION DE L'AXE 3

En 2024, l'ACSO a contribuer au développement local en suscitant et accompagnant les initiatives »

L'ACSO s'est affirmée comme un acteur engagé dans l'animation de la vie locale et la promotion de la citoyenneté active. Ces dynamiques, portées avec les habitants et les partenaires locaux, ont contribué à renforcer l'ancrage territorial de l'association, à accroître la visibilité de ses actions sociales et culturelles, et à favoriser une participation citoyenne élargie, notamment dans les quartiers relevant de la Politique de la Ville.

► Objectifs atteints

1. L'ACSO accompagne des projets pour et par les habitants

1.1. Collectif des Gilets roses - Secteur Adultes S

Ce groupe d'habitants engagé contre les violences sexistes se distingue par sa forte cohésion, sa régularité, et la diversité de ses actions (événements culturels, forums citoyens, formations, etc.).

Résultats : montée en compétences des participantes, reconnaissance publique (palme du civisme en 2023), et émergence d'une citoyenneté active au féminin.



Remise de palme en préfecture



Sorties culturelles

Des résultats très positifs : Les participantes évoquent avec fierté leur parcours, leur engagement collectif, et l'apport des formations suivies. Le groupe a permis de créer une communauté soudée, fondée sur des valeurs de respect, d'entraide et de lutte pour l'égalité.

« Mon rêve le plus fou ? Réussir à valoriser la place de la femme à la Saulaie... ou ailleurs »

Des axes d'amélioration identifiés: La fragilité du « noyau dur » et le besoin d'élargir les profils sont pointés.

1.2 Saveurs du FLE M

En associant apprentissage linguistique et valorisation culturelle via la cuisine, ce projet a permis aux apprenants de FLE de s'impliquer **activement dans la vie associative** tout en **renforçant leur estime de soi**.



Des résultats très positifs : Mobilisation de 80% des apprenants (cuisine, vente, logistique), 4 évènements en moyenne / an, création de lien social, visibilité accrue du FLE, et autofinancement solidaire.

L'action favorise **la valorisation des savoir-faire, le sentiment d'utilité, la solidarité et la convivialité**.

Des axes d'amélioration identifiés: Toutefois, le manque de cuisine collective, la barrière linguistique pour certains, et la gestion reposant sur une seule salariée en limitent l'ampleur. Une tension est également ressentie entre les pratiques culinaires des apprenants et les objectifs écologiques (produits locaux, saisonnalité).

2. L'ACSO organise des événements pour l'animation de la vie locale

2.1. Animations estivales partenariales dans le cadre des quartiers d'été

Depuis 2021, l'ACSO pilote des animations estivales gratuites en extérieur, visant à renforcer les liens sociaux, valoriser les espaces publics et proposer des temps festifs dans les quartiers prioritaires d'Oullins et Pierre-Bénite. L'expérimentation initiale à la Saulaie (2021) a rencontré un fort succès auprès des familles, posant les bases d'une dynamique durable. En 2022, l'offre s'est élargie à d'autres quartiers, avec 746 participants recensés. En 2023, la démarche s'est consolidée autour de 12 partenaires, 56 ateliers et deux temps festifs, pour un total de 1 089 participations.

En 2024, l'union des communes d'Oullins et Pierre-Bénite a permis une **montée en puissance du projet**. Avec l'implication de 24 structures, 77 ateliers, 8 soirées et spectacles ont été organisés, rassemblant 1 620 participants. La programmation multisites et le soutien logistique de la Ville ont été salués. Les animations ont favorisé la **rencontre intergénérationnelle, la découverte de la ville** et l'implication des acteurs locaux.



Des résultats très positifs : Les animations d'été sont unanimement saluées pour leur capacité à **réinvestir l'espace public, favoriser la mixité et créer du lien social**. Les soirées festives sont particulièrement appréciées.

Des axes d'amélioration identifiés :

- **Partenariats à renforcer avec les structures sociales** pour toucher davantage les publics en difficulté
- Besoin de **visibilité accrue** (manque d'unité graphique)
- **Faible fréquentation fin d'août**

3. Espaces de valorisation et d'implication des jeunes

3.1. Cité d'enfants » - Secteur Enfance 3 -12 ans

Inscrit dans les accueils de loisirs 3 -5 ans et 6-12 ans, ce projet vise à encourager **l'expression, l'écoute et l'autonomie des enfants** autour de thématiques qu'ils choisissent.

Des résultats positifs : construction de « cités » chaque année, **implication des enfants dans la vie collective**, développement d'un **climat de confiance** et **renforcement du lien entre familles et équipes éducatives**.



«*Sans la Cité, on ne ferait pas des passes au foot !*»

Des axes d'amélioration identifiés :

Les enfants sont attachés à ce projet. Toutefois, les arrivées des enfants en cours d'année et le turnover des animateurs en CEE rendent complexe l'appropriation de la pédagogie par tous. L'implication des parents dans la compréhension du projet reste perfectible.

3.2. Projet « Jeunes Programmateurs »

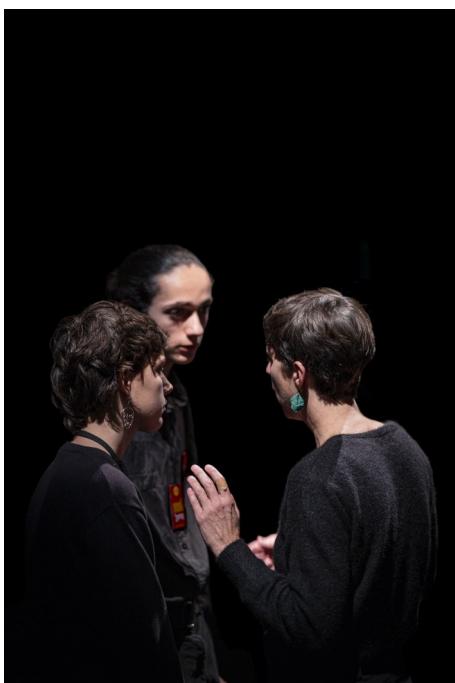
Unique sur le territoire métropolitain, ce projet associe des adolescents à la programmation de spectacles au sein du Théâtre de La Renaissance, en lien étroit avec des professionnels de la culture.

Des résultats positifs : Participation de 25 jeunes sur 2 éditions, **participation à 15 spectacles en moyenne / jeune (en région et au festival d'Avignon)**, élaboration d'une programmation artistique à destination de leurs pairs, forte diversité sociale et culturelle, séjours éducatifs à Avignon, création d'un espace de gouvernance partagée innovant.

- Les jeunes témoignent d'une véritable expérience transformative, enrichissante et structurante. L'encadrement artistique de qualité et la dynamique collective sont des atouts majeurs.
- **La collaboration étroite entre le théâtre de la Renaissance et l'ACSO est un pilier majeur de la réussite**, assurant une gestion fluide et efficace.

Des axes d'amélioration identifiés :

- Le non-rempacement d'un animateur en interne sur la promotion 2 a complexifié le suivi du projet
- De plus, la **difficulté à mobiliser certains jeunes issus des QPV** appelle à revoir les stratégies de repérage et de recrutement.



► Perspectives de progression pour le projet social 2026-2029

Les constats formulés par les publics et les équipes professionnelles ouvrent des pistes concrètes pour **consolider les acquis et renforcer l'impact territorial de l'ACSO** dans les années à venir.

1. Accompagnement des projets pour et par les habitants

Collectif des Gilets Roses - Secteur Adultes (CS La Saulaie)

- Stabiliser les financements afin de pérenniser l'action.
- Encourager l'élargissement du groupe et son autonomisation progressive.
- Capitaliser sur les réussites passées pour renforcer la confiance collective.

Saveurs du FLE (CS Moreaud)

- Créer ou identifier un local équipé pour cuisiner en groupe.
- Intégrer des formations à la cuisine durable (produits locaux, saisonnalité).
- Favoriser la co-construction avec des bénévoles et apprenants.

2. Organisation d'événements pour l'animation de la vie locale

Animations estivales partenariales (Quartiers d'été)

- Concentrer la programmation en juillet pour éviter les creux d'août.
- Créer une identité visuelle forte (tee-shirts, signalétique commune).
- Renforcer les coopérations avec les structures sociales locales afin d'élargir les publics touchés.

Événements festifs de proximité Les habitants expriment un besoin croissant d'événements festifs **à taille humaine et proches de chez eux**, y compris en dehors de l'été. L'ACSO envisage donc la remise en place régulière de manifestations conviviales, construites en partenariat avec les collectifs habitants et les acteurs du territoire, pour favoriser la mixité sociale et le vivre-ensemble tout au long de l'année.

3. Espaces de valorisation et d'implication des jeunes

« Cité d'enfants » - Secteur Enfance (3-12 ans)

- Mieux intégrer les nouveaux enfants accueillis en cours d'année.
- Outiller davantage les équipes pour s'approprier la posture de *citanim*, malgré le turnover.
- Améliorer la communication auprès des familles sur l'approche éducative et ses bénéfices.

Jeunes Programmateurs

- Mettre en place un modèle organisationnel résilient, garantissant un suivi continu même en cas de départ d'encadrants.
- Repenser les stratégies de mobilisation des jeunes issus des quartiers prioritaires (partenariats scolaires, médiation culturelle renforcée).

Les équipes ont réalisé, suite à leurs animations, interviews ou questionnaires, **21 fiches d'évaluation d'actions nouvelles**, dont voici quatre exemples, concernant chacun des axes du projet en cours. La crèche AVIP pour l'Axe 1 ; la causerie des parents et la bibliothèque de rue pour l'axe 2 ; les Jeunes Programmateurs pour l'Axe 3. On trouvera l'ensemble des fiches évaluatives en annexe.

Projet Social/ Famille CS Saulaire	ACTION Envisagée : PROJET Famille SAULAIE
Secteur PE	Réalisée : CRECHE AVIP



AXE 1 ECOUTE, INFORMATION, ORIENTATION



OBJECTIFS

- **Général :** Accueillir et accompagner les habitants dans leur singularité
- **Opérationnel :** Objectif 1/1 - Créer les conditions d'un accueil facilitant l'écoute, l'information, et l'orientation
- **Spécifiques à l'action :**
 - Accompagner les parents dans leur démarche professionnelle
 - S'inscrire dans un projet de territoire (partenariat avec la Ville & France Travail)



RESULTATS (entre septembre 2020 & déc. 2024)

• Chiffrés :

- ➔ Environ 14 familles et 15 enfants / an
- ➔ 69 familles ont bénéficié du dispositif et 75 enfants
 - 16 CDI, 22 CDD, 38 formations ont été obtenus, 9 sont en recherche d'emploi
 - 35 familles monoparentales, 22 familles en QPV, 18 enfants ont été accueillis aux Tchou-Tchou en passant en commission crèche.



• Qualitatifs :

- ➔ Un partenariat solide et réactif, favorisant une collaboration efficace entre les 3 acteurs pivots (Référente France Travail, équipe des Tchoutchou, référente coordinatrice AVIP de la Ville)
- ➔ L'engagement et l'adaptabilité de l'équipe de la crèche, avec un système de référent dédié, un accompagnement renforcé des familles et une orientation adaptée aux besoins spécifiques des parents
- ➔ Un accompagnement dans la rupture du contrat, permettant aux familles de mieux anticiper la suite du parcours de garde et d'insertion professionnelle



PROBLEMES & QUESTIONNEMENTS POUR LE FUTUR PROJET

- ➔ Un turnover important des enfants, générant une charge de travail conséquente pour l'équipe, avec des arrêts maladie fréquents et une instabilité des professionnels
- ➔ L'urgence de l'accueil sans adaptation, rendant la séparation parent-enfant plus difficile et engendrant un stress important
 - Des difficultés à garantir une solution de garde pérenne, en raison du cadre réglementaire de la CAF (contrats de trois mois renouvelables une seule fois), et difficulté pour les familles de partir vers une autre crèche de la commune



TEMOIGNAGE

« J'ai traversé, une période compliquée après mes études entre la recherche d'emploi et trouver un mode de garde. L'entrée dans le dispositif AVIP s'est fait rapidement et a permis de répondre à mon projet professionnel. Bien qu'inquiète au départ à l'idée de confier mon enfant à une structure collective, mes craintes se sont vite dissipées. J'ai été accueillie avec chaleur et bienveillance par l'équipe des Tchou-Tchou qui a su instaurer un climat de confiance dès les premiers jours. Ce soutien a été déterminant pour que je puisse me concentrer sur ma recherche d'emploi. Aujourd'hui, je suis reconnaissante de cette expérience qui m'a permis de trouver un emploi stable et un équilibre ».



CONCLUSION

Une dynamique d'insertion sociale et professionnelle favorisant l'autonomie des familles.
Un essaimage et une adaptation en projet de territoire suite à l'expérience réussie de la crèche des Tchoutchou. Les parents reconnaissent la crèche AVIP comme un levier vers l'emploi et ont une perception positive du dispositif permettant l'éveil et la socialisation de leur enfant.



AXE 2 OFFRIR DES SERVICES DE QUALITE, PROPOSER DES ACTIONS



OBJECTIFS

- **Général :** "Faciliter la vie quotidienne des habitants en tenant compte des évolutions de la société et du territoire"
- **Opérationnel :** Objectif 2/2 - Favoriser la co-éducation
- **Spécifiques à l'action :**
 - Offrir un espace régulier de rencontres et d'échanges dans une démarche « d'aller vers. »
 - Rendre la culture plus accessible à tous en animant un temps de découvertes autour des livres.

RESULTATS (entre septembre 2022 & déc. 2024/ février 2025)



Chiffrés :

- ⇒ 25 bibliothèques de rue ou hivernales en moyenne / an
- ⇒ Participation annuelle moyenne : 345 enfants
- ⇒ Fréquentation moyenne d'enfants différents / an : 87
- Qualitatifs :
 - ⇒ Permet d'établir le contact avec des familles nouvellement arrivées sur le quartier
 - ⇒ Sur la période hivernale, ajoute de la vie au sein du centre social
 - ⇒ Premier pas vers une ouverture culturelle
 - ⇒ Temps de répit pour les parents



PROBLEMES & QUESTIONNEMENTS POUR LE FUTUR PROJET

- ⇒ Manque de ressources humaines : Difficulté à fidéliser des bénévoles, moins d'inter-secteur dans la participation des salariées à l'animation
- ⇒ Lectures en extérieur assez éprouvante (bruit, agitation...) et salle d'animation du CS qui limite le nombre de participants



TEMOIGNAGE

- ⇒ « Même après l'interruption des vacances d'octobre, Aiza m'a parlé de la bibliothèque de rue au repas de midi : elle l'a bien repérée dans le temps et y tient »

IMAGE



CONCLUSION

Le fond de livres s'est étoffé, nous sommes bien organisées pour le transport du matériel, nous pouvons envisager de proposer la bibliothèque de rue au sein des « cocons ». Projet d'installer un coin lecture à destination des parents avec des ressources sur la parentalité (en écho notamment aux thèmes abordés aux causeries des parents).



AXE 2 OFFRIR DES SERVICES DE QUALITE, PROPOSER DES ACTIONS



OBJECTIFS

- Général :** "Faciliter la vie quotidienne des habitants en tenant compte des évolutions de la société et du territoire"
- Opérationnel :** Objectif 2/2 - Favoriser la co-éducation
- Spécifiques à l'action :**
 - Offrir un espace de parole sécurisant aux parents pour partager leurs expériences et préoccupations.
 - Favoriser l'échange et le soutien entre parents sur des thématiques liées à la parentalité.
 - Apporter des éclairages professionnels grâce à la présence d'un psychologue et d'un référent famille.
 - Encourager la participation des parents en garantissant une garde d'enfants sur place.

RESULTATS (entre janvier 2022 & déc. 2024)



Chiffres :

- 9 causeries en moyenne / an
 - 6 adultes et 4 enfants gardés en moyenne / séance (20 parents différents en moy / an)
 - 79 % de femmes et 21% d'hommes (avec une présence des hommes de + en + faible)
- Qualitatifs :**
 - Besoin fort des parents de partager leur vécu familial.
 - Cadre sécurisant et bienveillant grâce à un binôme de professionnels (psychologue & référente famille) favorisant des échanges riches, y compris sur des sujets personnels (couple, aspirations individuelles).
 - Garde d'enfants par un binôme salarié / bénévole facilitant l'accessibilité pour tous.
 - Création de passerelles vers d'autres activités familiales et adultes.
 - Temps spécifiques mis en place pour traiter certains sujets récurrents
 - Difficulté à opérer une transversalité dans la mobilisation du public



PROBLEMES & QUESTIONNEMENTS POUR LE FUTUR PROJET

- Comment attirer un plus grand nombre de parents, notamment ceux en situation plus isolée ?
- Comment attirer davantage de pères ?

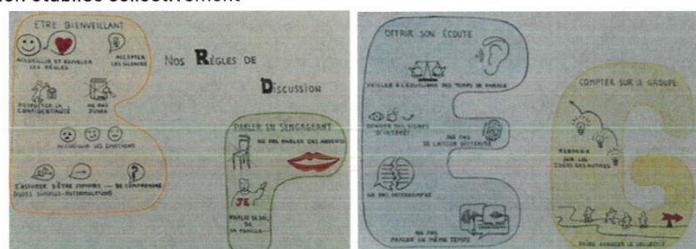


TEMOIGNAGE

- « Être écouté ça a de la valeur. Nous apprenons aussi. Nous sommes des facilitateurs les uns pour les autres ».

IMAGE

Règles de discussion établies collectivement



CONCLUSION

Les causeries des parents offrent un espace bienveillant d'échange sur le vécu familial. L'enjeu futur sera de consolider cette action en favorisant une plus large participation des pères.



AXE 3 INVITATION A AGIR, A S'ENGAGER

OBJECTIFS



- **Général :** Co-animer la vie locale
- **Opérationnel :** Objectif 3/3 Faciliter la co-construction de projet dans l'intérêt commun
- **Spécifiques à l'action :**
 - **Donner aux adolescents un rôle actif** dans la sélection de spectacles vivants du théâtre de la Renaissance qui leur sont destinés
 - **Éveiller leur esprit critique** en les sensibilisant aux mécanismes de construction du regard et de la posture de "spect-Acteur(trice)"
 - **Encourager la prise de décision collective**, en intégrant la notion de consentement et de responsabilité dans le choix pour un groupe
 - **Favoriser l'inclusion et la diversité** en assurant une participation ouverte à tous les jeunes du territoire

RESULTATS



• Chiffrés :

- ⇒ **25 jeunes programmateurs** (12 à 16 ans) sur 2 éditions dont **12 avec un QF < 850**
- ⇒ **Participation à 15 spectacles en moyenne / jeune** (en région et au festival d'Avignon)
- ⇒ **1 an d'élaboration du programme** jeunesse du théâtre & de sa communication
- ⇒ **3 spectacles programmés par saison** & présentés sur scène par les jeunes

• Qualitatifs :

- ⇒ **Partenariat solide** entre le Théâtre de la Renaissance et l'ACSO
- ⇒ **Mixité réussie**, grâce à une communication large et un travail avec les collèges
- ⇒ **Immersion enrichissante**, avec un stage et un séjour à Avignon
- ⇒ **Accompagnement artistique de qualité**, par une comédienne/metteuse en scène
- ⇒ **Forte implication des familles**, renforçant la participation des jeunes.



PROBLEMES & QUESTIONNEMENTS POUR LE FUTUR PROJET

- ⇒ Quel modèle organisationnel adopter pour garantir un suivi permanent du projet, notamment en cas de départ d'un animateur ou de manque de ressources humaines à l'ACSO ?
- ⇒ Comment améliorer la mobilisation des jeunes, en particulier ceux issus des QPV ?



TEMOIGNAGE

- ⇒ « Le projet nous a appris à décider collectivement et nous a appris à mieux regarder »



IMAGE



CONCLUSION

Le projet "Jeunes Programmateurs" est une véritable **expérience émancipatrice**, permettant aux adolescents de prendre des décisions, de développer leur esprit critique et de s'engager activement dans **la promotion de la culture et au sein d'un théâtre conventionné**. Il renforce leur autonomie tout en valorisant leur voix et leurs choix.



SYNTHESE DE L'EVALUATION DES PARTENAIRES

Un **questionnaire** a été diffusé auprès des partenaires du territoire afin de recueillir leurs perceptions et leurs attentes. La synthèse des résultats présentée ci-dessous a **nourri l'élaboration du projet social**, notamment lors du débat d'enjeux et du débat d'orienta-

Pour chaque public et chaque thématique couverts par l'ACSO,
on compte plus de 2 partenaires qui agissent sur les mêmes champs.

Il y a donc une pluralité de réponses et d'acteurs. **L'ACSO agit sur un territoire actif et dynamique.**

31 réponses sur 45 sollicitations

A l'image du partenariat de l'ACSO

2/3 sont des associations

20% des collectivités locales ou assimilées

3 bailleurs sociaux

2 entreprises

Un partenariat de proximité

50% des partenaires interviennent sur toute la commune d'Oullins.

3 ne sont présents que sur le quartier de la Saulaie.

47% sont des partenaires des communes voisines ou qui ont un champ d'action métropolitain.

► Connaissance de l'ACSO par ses partenaires

1. Perceptions du rôle de l'ACSO par ses partenaires

Référence circulaire CNAF de 2012 - art. 211

Les finalités des structures d'AVS « visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ».

- « - **L'inclusion** sociale et la **socialisation** des personnes
- le développement des **liens sociaux** et la **cohésion sociale** sur le territoire
- la prise de **responsabilité** des usagers et le développement de la **citoyenneté de proximité**. »



« Rompre l'isolement, **l'inclusion**, l'accompagnement et le suivi des familles »

« Proposer des actions visant **l'insertion**, la lutte contre l'isolement, accueil de loisirs »

« Accueil des personnes pour **lutter contre l'isolement** »

« Lieu de rencontres, création de liens »

« **Créer du lien** »

« Lien social, soutien à la parentalité, **animation du territoire** et services aux familles »

« Assurer / maintenir/ développer le lien social sur le territoire sous toutes ses formes et dans toute sa dimension **d'inclusivité** »

« Selon moi le rôle principal du centre social est de permettre la **socialisation** des enfants et l'accès aux parents/famille à des informations; activités, échanges. Rôle important de **création du lien social sur une commune et entre les différents acteurs/partenaire de la ville**. »

L'ACSO est bien repérée pour **son rôle dans la lutte contre l'isolement** et du développement du **lien social sur le territoire**.

Les partenaires identifient l'ACSO dans son rôle **d'écoute** des habitants et **d'accompagnement de leurs projets**.

Plusieurs soulignent le rôle de **maillage entre les différents acteurs du territoire et les habitants**.

L'ACSO est bien repérée dans son rôle **d'animation de la vie du quartier** et comme étant un **lieu ressources** proposant **des activités et services de proximité adaptés aux besoins des habitants**.

La pluralité des publics accueillis (petite enfance, enfance, jeunesse, familles, adultes) et donc celles des **activités adaptées aux besoins spécifiques** de chacun est visiblement bien repérée par les partenaires.

Le développement de la **citoyenneté locale** à travers une **posture d'aller-vers** permettant **le développement du pouvoir d'agir des habitants** est aussi un rôle reconnu par les partenaires.

La **raison d'être du centre social** sur le territoire est clairement identifiée par les partenaires. Ils mettent en avant les trois finalités qui transcendent les projets sociaux :

- la **socialisation**,
- le **développement du lien social**,
- la **citoyenneté de proximité**.

La présence de l'ACSO auprès d'un **public intergénérationnel** est reconnue. Les partenaires ne réduisent pas l'association à un seul type de public, mais perçoivent sa capacité à **s'adresser à tous les habitants**.

Enfin, l'**ACSO est vue comme un acteur de maillage** entre habitants et institutions. Son **action auprès des familles et des publics les plus fragiles** est également bien repérée et valorisée.

« Centre Social, comment son nom le dit, un point de **rencontre sociale** »

« Proposer une programmation éducative et culturelle, **être à l'écoute et accompagner les habitants dans leurs enjeux, les orienter**. Être un lieu ressource et de **rencontres des habitants**. Faire le lien entre les structures/actions du territoire et les habitants, participer à son maillage. »

« Animation de la vie sociale en lien avec les habitants, **Promotion de la citoyenneté, Accompagnement des familles...** »

« **Convergence des publics** »

« Le centre social de la commune permet aux publics que nous accompagnons d'avoir une porte d'entrée et une attaché avec la commune, de favoriser le lien social et de **pouvoir participer à des projets collectifs** »

« Accueil et lieu de **rencontres des habitants et des associations** afin de favoriser : développements & enrichissement des habitants, ressourcement, détente, tisser des liens de fraternité intergénérationnel, armer les + fragiles et chacun dans leur souveraineté individuelle. & sortir de l'isolement »

« Mettre en place des actions, activités et accompagnement sur la base des besoins des habitants en répondant aux enjeux d'éducation, de parentalité, de santé, d'accès aux droits. Le centre social porte au cœur de ses activités un rôle de cohésion sociale, favorisant la prise d'initiative, la **mixité**. »

« **Animation de la vie du quartier** »

« Proposer des activités aux enfants pendant les vacances et le mercredi voire le samedi et des animations pour les adultes »

« **Fournir des activités et des services** (garde etc) »

« Animation, activités de loisirs, **travail sur des projets avec les jeunes**, lien avec les partenaires sur des situations, organisation de sorties ou projets en commun »

« Agir en tant que centre de loisirs pour les enfants, organiser des rencontres ou des événements pour faire du lien social, louer des locaux à des associations/organismes qui proposent également **des activités diverses** pour le sport, la santé, du lien social, l'éducation »

« Proposer des activités à destination de tous les publics : petite enfance (crèche), enfants (centre de loisir), ado/jeunesse, famille (parentalité), senior »

« Etre un relais et un **lieu-ressources** pour les habitants »

« **Offrir des services sociaux, des activités et des informations à une communauté locale**. Faire du lien et aider les habitants à réaliser leurs projets. »

« Espace de rencontre, **de proposition de projets pour tous les âges, de réponse à des besoins ciblés** (mode de garde, compétence technique de type informatique, cours de français...) mais aussi plus généraux > bien être, solidarité et convivialité » « Education, soutien aux familles, justice sociale, offre jeunesse et sport »

« Education, soutien aux familles, justice sociale, offre jeunesse et sport »

« Créer du lien entre les habitants et proposer un lieu ouvert à tous et pour tous permettant à **chaque personne d'être acteur-trice et citoyen.ne** »

« Renforcement du lien social; **accompagnement des habitants dans leurs projets**; Favorisation de la solidarité au sein de la commune. »

« Animer la rencontre entre familles du territoire, proposer des actions et activités qui **permettent aux habitant.es de développer leur capacité d'agir et d'être acteur.ices du territoire**, être une référence mobilisable en cas de difficultés (parentalité, éducation, isolement...), actions jeunesse »

« Les centres sociaux, structures de proximité qui créent et nourrissent le lien social, **accompagnent des mobilisations et des projets**. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies dans le territoire »

« Un centre social répond aux besoins des habitants de la ville, **d'aller vers eux** afin de proposer des actions qui créent et nourrissent du lien. »



2. Connaissances des actions de l'ACSO

Hormis 2 répondants qui ne citent pas d'action, les partenaires ont globalement une **bonne connaissance des actions portées par le centre social** et peuvent citer entre 2 et 10 actions chacun.

Nous notons qu'un tiers des partenaires est en mesure de citer 2 à 3 actions. Cela nous donne un indicateur sur une progression possible de la communication de la diversité des actions afin que l'ensemble des partenaires aient une connaissance plus large de l'ACSO.



3. Connaissances des missions de l'ACSO

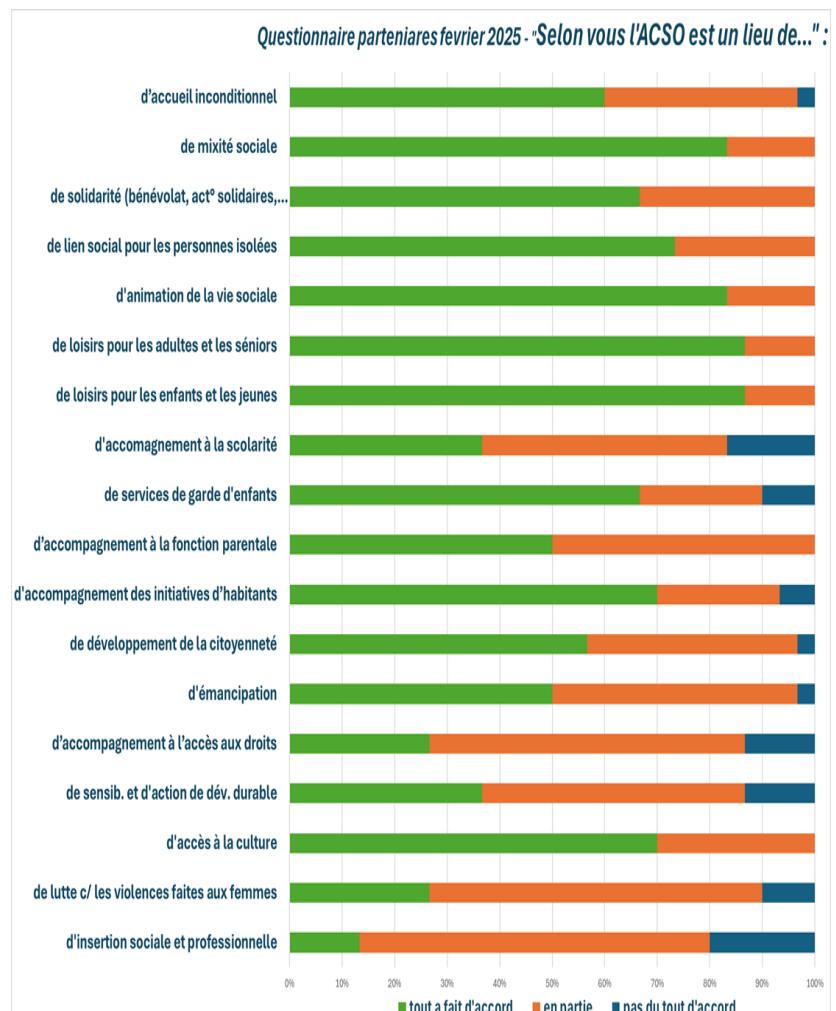
7 partenaires sur 10 considèrent le centre social comme un **lieu de mixité sociale**, et **6 sur 10** comme un **lieu d'accueil inconditionnel**.

85 % le définissent comme un **acteur de l'animation de la vie sociale locale** et du **lien social**. Tous reconnaissent son rôle de **lieu d'activités de loisirs pour tous les publics** : adultes, seniors, enfants et jeunes.

En revanche, l'**accompagnement à la scolarité** est moins identifié, ce qui s'explique par la suspension du projet. Il en est de même pour l'**accès aux droits**, qui n'est pas une compétence directe de l'ACSO. Le fait que le centre social puisse réorienter, informer ou accompagner certaines familles reste peu connu des partenaires.

Si l'**accompagnement à la citoyenneté** et le **soutien aux initiatives d'habitants** sont bien repérés, seule la moitié des partenaires identifient l'**objectif d'émancipation des personnes**, pourtant central dans la démarche d'éducation populaire portée par l'association.

L'accès à la culture est largement reconnu (70 %), mais l'axe transversal du **développement durable** reste peu visible, du fait de sa mise en œuvre rattachée principalement au volet RSE. Enfin, l'**action emblématique des Gilets Roses et l'accompagnement individuel en prévention des violences faites aux femmes** demeurent encore très peu identifiés par les partenaires.

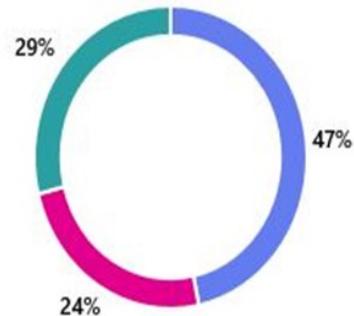


► Evaluation du partenariat

1. Un partenariat opérationnel et stratégique

Le partenariat se traduit par la **mise en œuvre commune d'action pour presque 50% des partenaires.**

- Opérationnel (mise en œuvre conjointe d'une action) 21
- Stratégique (réponse complémentaire dans un objectif commun) 11
- Logistique (mise à disposition de locaux et moyen humain) 13



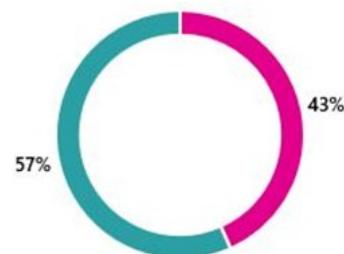
2. Une vision du partenariat avec l'ACSO largement positive

- **84% des partenaires sont satisfaits** du partenariat avec l'ACSO (noter 4 et 5/5) (16% le note à 3/5).
- **77% estiment le partenariat avec l'ACSO facile** (23% le note à 3/5).
- **80% estiment nécessaire** le partenariat avec l'ACSO. Seul 3% le pense facultatif.

3. Des partenariats à maintenir et à renforcer

21. Parmi les propositions suivantes, quelles évolutions de la relation partenariale avec l'ACSO seraient pertinentes pour les 4 prochaines années ? (0 point)

- Arrêt du partenariat, il n'est plus d'actualité. 0
- Maintien du partenariat actuel, tout va bien au regard des besoins et des moyens 13
- Évolution de l'action partenariale : on peut mieux faire ou faire différemment. 17



100% de nos partenaires se positionnent en faveur d'une poursuite du partenariat avec l'ACSO.

Nous y voyons un **signe de confiance** qui traduit un contexte favorable de développement de la coopération territoriale mais aussi le nécessaire travail de collaboration pour agir auprès des habitants.

Néanmoins nous prenons acte **qu'une partie significative de nos partenaires expriment la nécessité de faire évoluer le partenariat.**



« Nous constatons que nous échangeons de moins en moins avec pour conséquence, des productions qui se tarissent. »
« Prendre le temps de travailler ensemble sur des actions pour le public jeunes. »
« De rencontres avec les équipes de CHU et d'Adoma »
« Relais auprès de la population pour la communication du projet Vrac »
« Exemple coordination de certaines actions jeunesse »
« Déjà évoqué au-dessus. LMH finance le centre social sur des actions fléchées, mais il n'est pas simple de nous réunir pour établir ensemble les actions qui répondraient au mieux aux besoins de nos locataires »
« Evolution du partenariat, partage de l'information, manque de visibilité sur les orientations du travail partenarial, travailler avec les acteurs déjà sur le territoire »
« Développer la pratique du tennis de table avec les différents secteurs de l'ACSO voir plus largement conjointement avec la municipalité d'Oullins Pierre Bénite »
« Réfléchir à des actions collectives ensemble »
« Communication inter/associatif sur des projets de découvertes d'activités ou des centres sociaux. »



SYNTÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE L'ACSO

► Forces

- **Reconnaissance territoriale** et partenariats solides
- **Projets adaptés aux besoins du territoire et des habitants** (AVIP, OTE, bibliothèque de rue...)
- **Équipe expérimentée et réactive**
- **Tissu associatif dense** avec de nouveaux partenariats en perspective (Le Faitout, Habitat et Humanisme...)

► Faiblesses

- **Réduction des effectifs** (administration, crèche, maintenance)
- **Locaux inadaptés à la Saulaie**
- **Dispersion des sites** et manque de moyens
- **Abandon de certains projets** difficile à expliquer
- **Manque d'instances de coordination** depuis l'union d'Oullins et de Pierre-Bénite
- **Problématique de trafic de drogues** aux abords du CS de la Saulaie

► Perspectives

- **Identifier les moyens de répondre à la forte demande de loisirs & d'aide aux devoirs des familles** pour les enfants à la Saulaie
- **Adapter nos actions aux moyens disponibles** (présence au Golf)
- **Améliorer la communication & la signalétique**
- **Renforcer les temps coordination** avec les acteurs d'Oullins-Pierre-Bénite



SYNTÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES PROJETS PASSERELLES

► Forces

- **Continuité du parcours** : Communication rassurante pour les parents et mise en place de repères pour les enfants
- **Coopération inter-équipe** : Meilleure coordination entre crèches et accueils de loisirs, facilitant l'intégration
- **Enrichissement éducatif** : Approches favorisant l'autonomie, la socialisation et la découverte culturelle

► Faiblesses

- **Contraintes logistiques** : Distance entre la crèche Tchoutchou et l'AL 3-6 ans, complexité des déplacements
- **Capacité d'accueil limitée** : Inquiétude des parents quant à la disponibilité des places en AL
- **Engagement fluctuant** : Participation inégale des familles et des apprenants FLE dans certains projets
- **Frustrations et incompréhensions** : Comparaison entre crèche et AL, attentes différentes des parents

► Perspectives

- **Créer un accueil de loisirs de proximité** pour répondre aux besoins des familles de la Saulaie
- **Mieux informer et accompagner les familles** pour valoriser les projets et réduire les incompréhensions
- **Encourager l'implication des enfants et des animateurs** avec des rôles adaptés à leurs compétences et envies
- **Renforcer la communication et la valorisation des initiatives interculturelles**, notamment via le projet comptines polyglottes

Diagnostic de territoire

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION D'OULLINS-PIERRE-BÉNITE

1.1. Introduction méthodologique

Cette étude statistique a été réalisée à partir de données trouvées sur internet avec l'aide de l'IA et de données récupérées directement auprès des services de la municipalité d'Oullins-Pierre-Bénite ou de la CAF. Toutes les données ont été sourcées et vérifiées. Les chiffres de l'INSEE recueillis à partir de 2021 tiennent compte de la nouvelle configuration de la ville à l'égard de l'union d'Oullins avec Pierre Bénite.

Voici un tableau comparatif des principales données démographiques pour Oullins et Pierre-Bénite, fondées sur les chiffres disponibles avant l'union¹ (toutes les notes et références sont en fin de diagnostic pour faciliter la lecture) :

Indicateurs	Oullins-Pierre-	Pierre-Bénite (2021)
Population totale	27 113	10 515
Superficie (en km²)	4,4	4,48
Densité de population (hab/km²)	6 162	2 348
Taux de chômage des 15-64 ans (%)	11,9	11,9
Nombre de ménages	12 700	4 872

1.2. Population par tranche d'âges ²

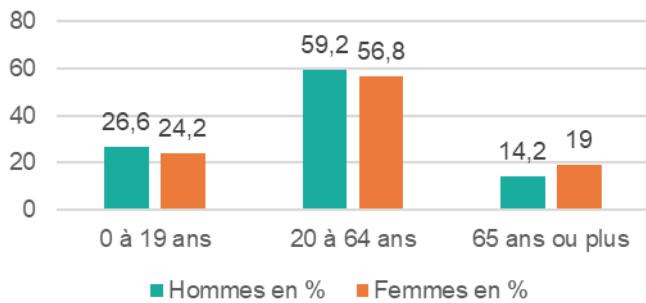
POP TO - Population par grandes tranches d'âges						
Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	35134	100	36685	100	37628	100
0 à 14 ans	6599	18,8	6911	18,8	7109	18,9
15 à 29 ans	7347	20,9	7739	21,1	8021	21,3
30 à 44 ans	7182	20,4	7334	20	7979	21,2
45 à 59 ans	6239	17,8	6451	17,6	6398	17
60 à 74 ans	4527	12,9	4920	13,4	4939	13,1
75 ans ou plus	3240	9,2	3330	9,1	3182	8,5

En 10 ans la population des 0 à 14 ans reste stable. Ce sont les populations de 15 à 44 ans qui ont augmenté sur Oullins-Pierre-Bénite. Cela invite à supposer que le territoire attire une population jeune.

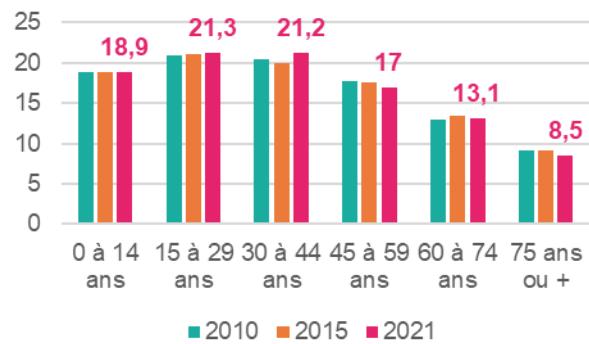
Une population jeune et active sur le territoire ³

- **42 %** des habitants ont entre **15 et 44 ans**, constituant le cœur actif de la commune.
- Les **moins de 15 ans** représentent **19 %** de la population, signalant une dynamique familiale forte.
- Les **60 ans et plus** regroupent plus de 21 %, un chiffre à surveiller pour anticiper le vieillissement démographique.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2021



POP G2 - Evolution population par grandes tranches d'âges en %



Sur le graphique par sexe on constate que les hommes sont plus représentés que les femmes sauf après 65 ans, ce qui laisse supposer une espérance de vie pour les hommes inférieure aux femmes.

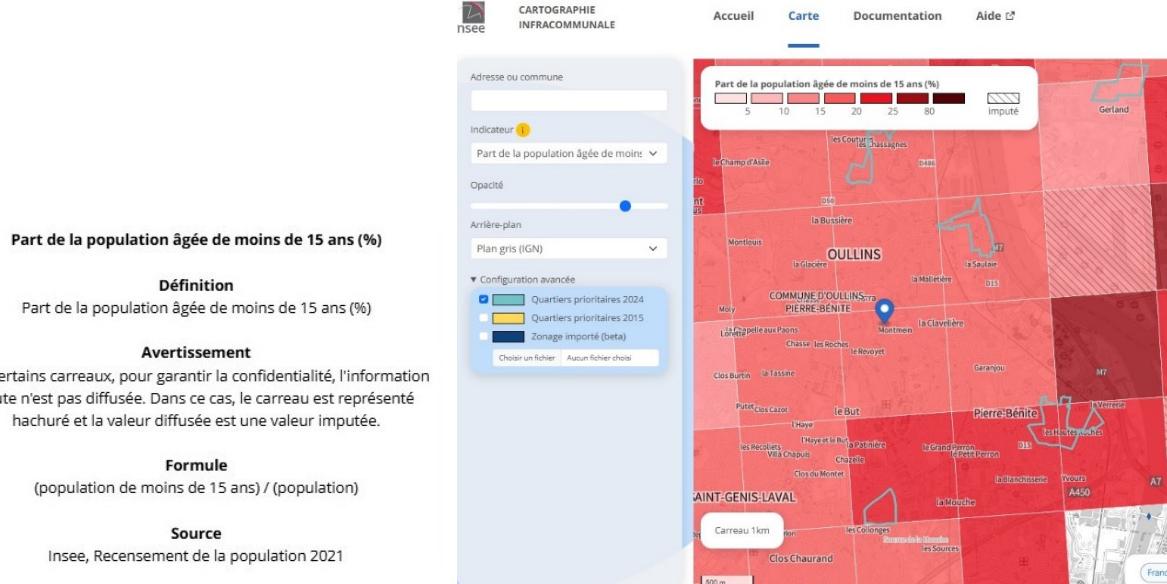
1.3. Densité de population

The screenshot shows the Insee Cartographie Infracommunale interface. On the left, a sidebar provides information about 'Population municipale', including its definition, an 'Avertissement' about data confidentiality, and a formula for population. It also lists the source as 'Insee, Recensement de la population 2021'. On the right, a map of the commune of Oullins-Pierre-Bénite displays population density by color-coded zones. A legend indicates population levels from 500 to 50,000. The map highlights several areas, notably 'OULLINS' and 'Pierre-Bénite', with various neighborhoods labeled. A zoomed-in view of a 1km radius area is shown at the bottom left.

Voici une cartographie* d'Oullins-Pierre Bénite permettant de visualiser la densité de population sur le territoire étudié. Les zones dessinées en vert indiquent les quartiers prioritaires.

Si la superficie est la même pour Oullins et Pierre-Bénite, on constate que la densité de population est 3 fois plus importante à Oullins- Les 2 communes abritent des zones prioritaires, dont la Saulaie pour Oullins- qui fera l'objet d'un zoom sur ce diagnostic.

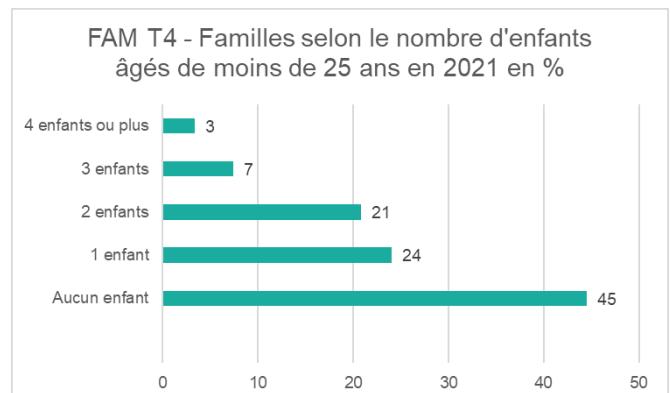
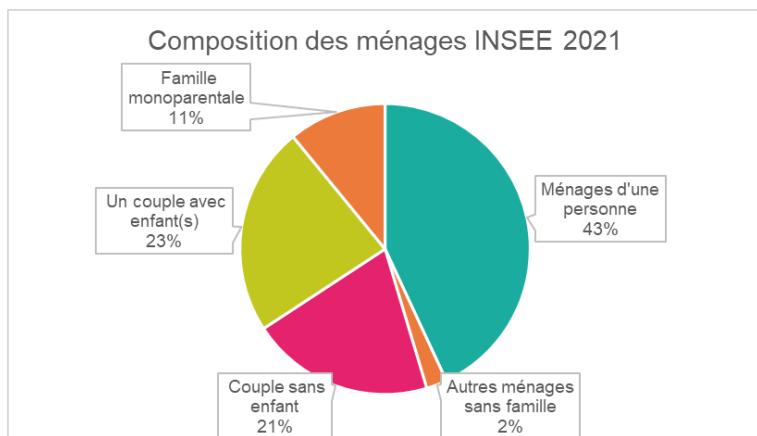
Part de la population âgée de moins de 15 ans



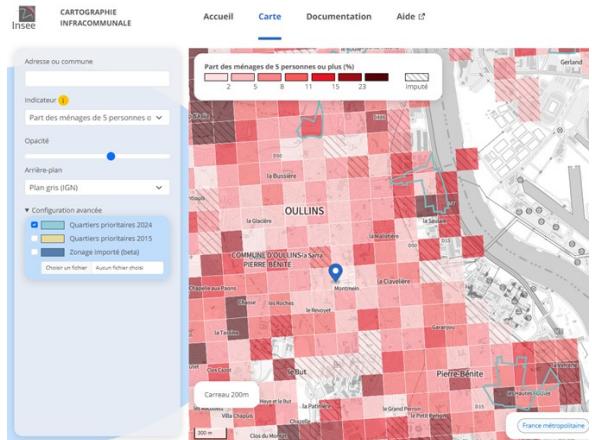
Cette cartographie permet visuellement de différencier Pierre-Bénite d'Oullins en constatant que la population sur Pierre-Bénite est plus jeune qu'à Oullins.

1.4. Composition des ménages⁵

- **43,1 % des foyers** sont composés d'une seule personne, reflétant une tendance à l'urbanisation et à l'individualisation.
- Les **ménages avec enfants** représentent **33 %** soit 1/3 des foyers
- Cependant les familles selon le nombre d'enfant de moins de 25 ans représentent plus de la moitié des familles soit 55%



Part des ménages de 5 personnes ou plus



La cartographie ci-contre permet de visualiser les zones où se situent les familles nombreuses, notamment sur le quartier de la Saulaie.

Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)

Définition
Part des ménages de 5 personnes ou plus dans la population.

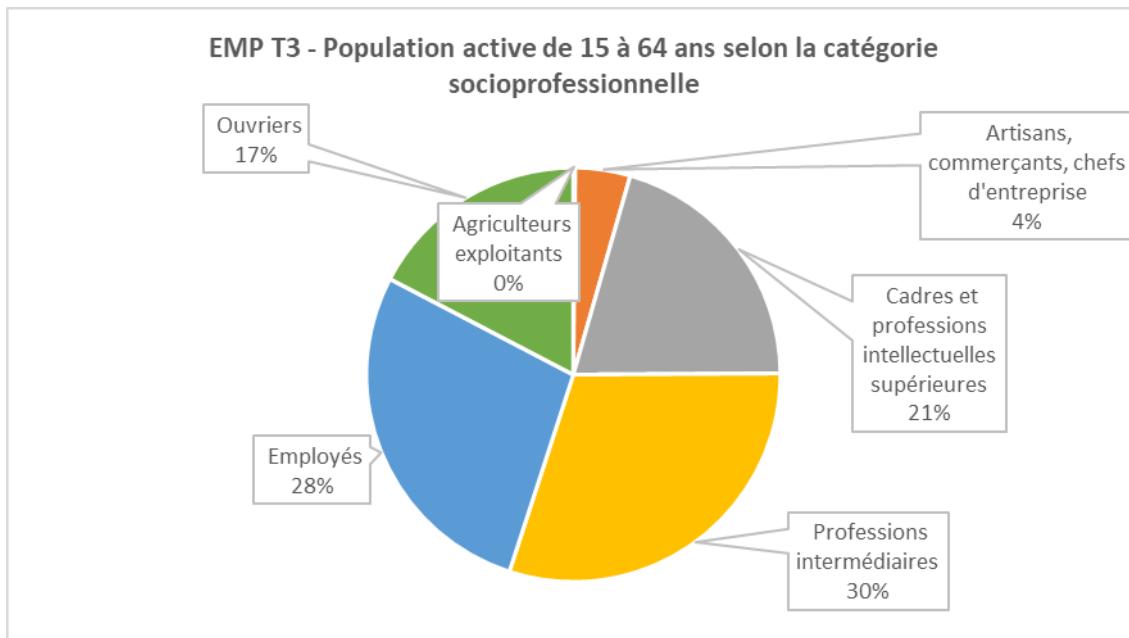
Avertissement
Sur certains carreaux, le nombre de ménages fiscaux peut être inférieur à 11, seuil de confidentialité pour la source fiscale. Dans ce cas, les valeurs du carreau ne sont pas diffusées en l'état. Ces carreaux avec valeur imputée sont représentés hachurés.

Formule
 $(\text{nombre de ménages de 5 personnes ou plus}) / (\text{nombre de ménages})$

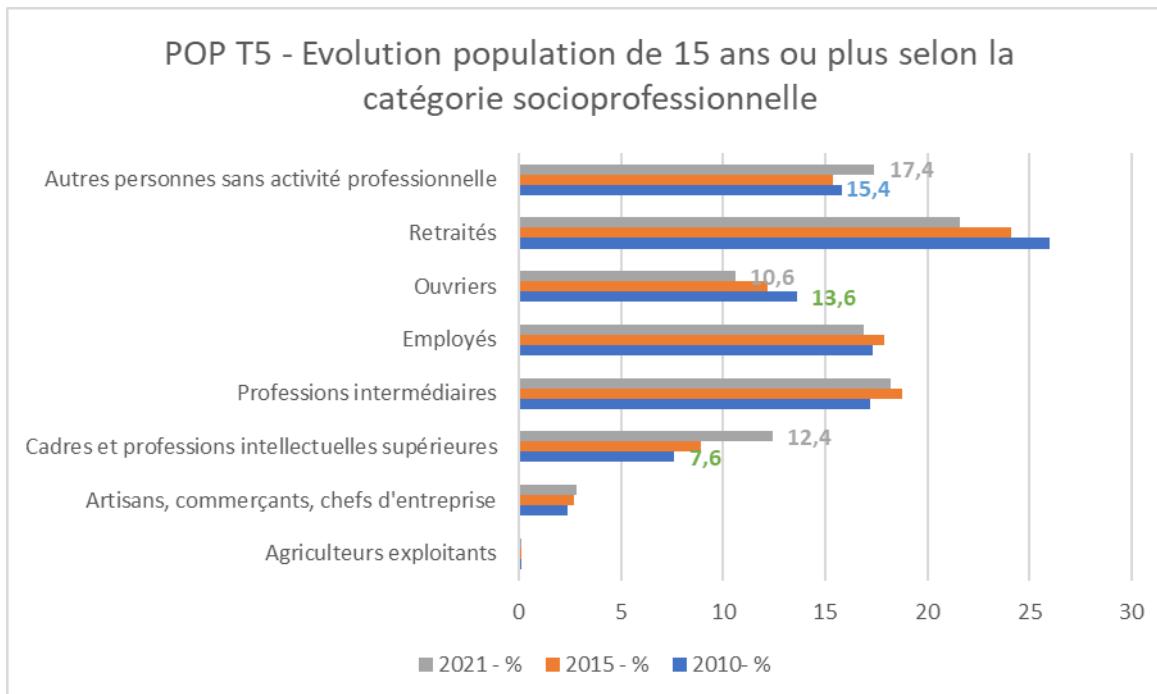
Source
Insee, Filiosfi 2019

1.5. Diversité socioprofessionnelle

- La commune accueille une population qualifiée, avec **21 % de cadres** et **30 % de professions intermédiaires**.
- Les employés et ouvriers constituant près de **45 %**, de la population peuvent suggérer des besoins spécifiques en termes d'accompagnement social.



Evolution de la population selon la catégorie socio-professionnelle



Constat de l'évolution des catégories professionnelles : 2 catégories que l'on pourrait qualifier d'opposées se distinguent, Oullins-Pierre-Bénite attire les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 5 points) ainsi que les personnes sans activité professionnelle (+2 points), tandis que la catégorie des ouvriers diminue nettement de près de 3 points.

1.6. Structure du revenu disponible

Le revenu disponible des ménages est constitué de plusieurs composantes principales :

Catégorie	Part (%)	Observations
Revenus d'activité	78,4	Dominent largement le revenu disponible, avec une proportion élevée provenant des salaires
Salaires et traitements	71,9	La majorité des revenus d'activité sont liés à l'emploi salarié.
Indemnités de chômage	3,2	Reflète une proportion modérée des ménages en situation de précarité temporaire.
Revenus des activités non sala-	3,3	Inclut les revenus des professions indépendantes, TPE/PME, auto-entrepreneurs.
Pensions, retraites et rentes	25,0	Montre une part importante de retraités ou personnes percevant des pensions (près d'un quart)
Revenus du patrimoine et autres	5,8	Une minorité de ménages tire des revenus significatifs de leur patrimoine.
Ensemble des prestations so-	6,3	Inclut les aides familiales, minima sociaux et aides au logement.
Prestations familiales	2,2	Principalement pour les familles avec enfants.
Minima sociaux	2,8	Révèle une proportion non négligeable de ménages bénéficiant de ces aides.
Prestations logement	1,3	Couvre une part modeste du revenu disponible global.
Impôts (prélèvements sur reve-nus)	-15,5	Les impôts réduisent le revenu disponible, mais restent modérés par rapport aux standards internationaux.

Ce tableau des revenus des ménages fiscaux d'Oullins-Pierre-Bénite sur l'année 2021 fait apparaître :

- **Une population active majoritaire** : Les revenus sont principalement issus de l'activité professionnelle.
- **Une présence significative de retraités** : Une part importante des revenus provient des pensions.
- **Un rôle modéré des aides sociales** : Les prestations sociales représentent un complément pour les ménages les plus vulnérables

1.7. Pauvreté et précarité à Oullins-Pierre-Bénite

1.7.1. Introduction

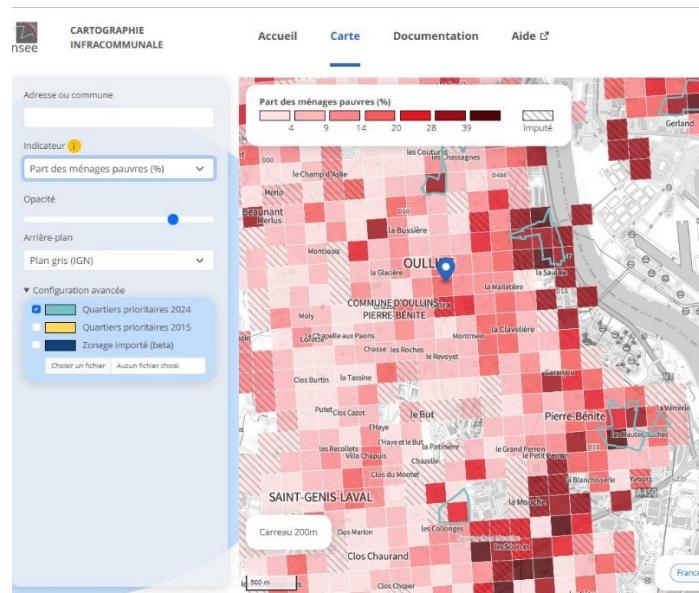
Ce chapitre vise à analyser les indicateurs sociaux relatifs à la pauvreté et à la précarité sur le territoire d'Oullins-Pierre-Bénite.

Oullins-Pierre-Bénite compte 2 zones en Quartier Prioritaire : La Saulaie et la Cadière ; d'après les chiffres INSEE de 2020⁸ le nombre total d'habitants en QPV sur la commune d'Oullins est de 1779 personnes ; Soit 1377 habitants sur la Saulaie et donc 422 sur la Cadière.

1.7.2. Taux de pauvreté⁹

Le taux de pauvreté correspond à la proportion de la population avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian national.

Oullins-Pierre-Bénite : Le taux de pauvreté a légèrement progressé pour être en 2019 légèrement supérieur à la moyenne nationale.



Part des ménages pauvres (%)

Définition

Part des ménages sous le [seuil de pauvreté](#).

Avertissement

Sur certains carreaux, le nombre de ménages fiscaux peut être inférieur à 11, seuil de confidentialité pour la source fiscale. Dans ce cas, les valeurs du carreau ne sont pas diffusées en l'état. Ces carreaux avec valeur imputée sont représentés hachurés.

Formule

(nombre de ménages pauvres) / (nombre de ménages)

Source

Insee, Filosofi 2019

Cette carte permet de visualiser les zones où se trouvent les personnes les plus précaires. Le quartier de la Saulaie est principalement touché avec plus de **40% de ménages pauvres**, mais les quartiers de la Bussière et de la Cadière également ainsi que certaines zones du centre-ville.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021

Tranche d'âge du référent fis-	France métropolitaine (%)	Oullins-Pierre-Bénite (%)
Ensemble	14,9	16,0
Moins de 30 ans	22,7	23,0
30 à 39 ans	17	15,0
40 à 49 ans	16,7	18,0
50 à 59 ans	14,4	17,0
60 à 74 ans	11,5	12,0
75 ans ou plus	11	10,0

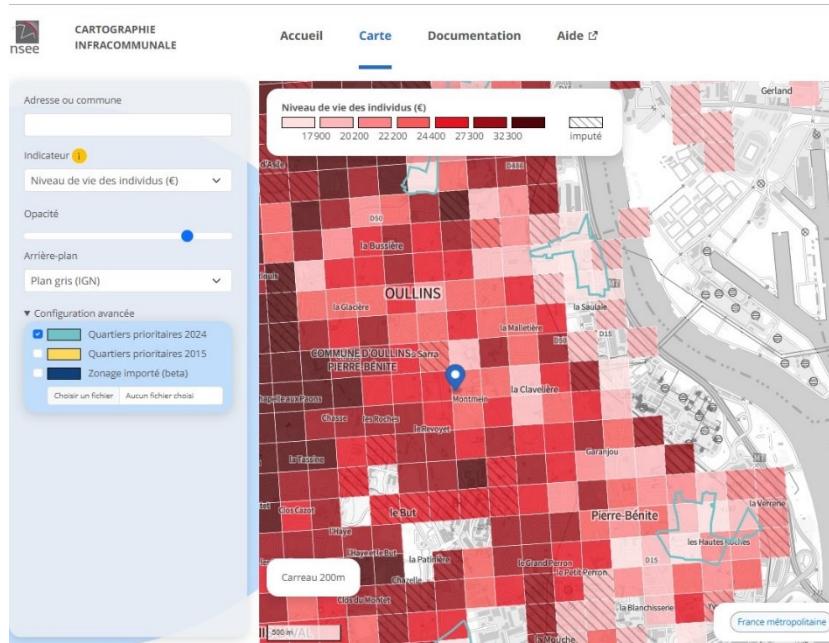
Le **taux de pauvreté** global à Oullins-Pierre-Bénite est de 16%, il est **supérieur à la moyenne nationale** (14,9 %)

Les jeunes de moins de 30 ans sont particulièrement touchés, avec un taux de pauvreté de 23% à Oullins-Pierre-Bénite, légèrement supérieur à la moyenne nationale

1.7.3 EV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2021

REV T3 - Distribution des reve-	Oullins-Pierre-Bénite	France
Indicateurs de distribution	2021	2021
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23 260	23 080
Rapport interdécile	3,2	3,4
1er décile (en euros)	11 990	12 080
9e décile (en euros)	38 200	41 230

Ces données permettent de constater que le revenus médian de la population d'Oullins-Pierre-Bénite est légèrement plus élevés que la moyenne Nationale. Cependant la cartographie ci-après illustre les disparités importantes sur le territoire sur la base des chiffres INSEE filiosi 2019. Ainsi on constate visuellement que les secteurs de la Saulaie, de la Cadière et la Clavelière présentent les niveaux de vie les plus faibles du territoire¹⁰.



1.7.4. Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)¹¹

Tableau comparatif : Répartition des foyers allocataires du RSA (décembre 2020)¹²

Commune/ Niveau	Nombre total de foyers allocataires (par population)	RSA Socle seul (%)	RSA Socle et Activité (%)	RSA Activité seul (%)
Oullins	1 200 (4,43 %)	66,7 %	25,0 %	8,3 %
Pierre-Bénite	1 000 (6,67 %)	70,0 %	20,0 %	10,0 %
France	1 900 000 (2,84 %)	64,0 %	26,0 %	10,0 %

Analyse comparative de la proportion de foyers allocataires du RSA :

- À **Oullins**, 4,43 % de la population bénéficie du RSA, soit une **proportion supérieure à la moyenne nationale** (2,84 %).
- À **Pierre-Bénite**, la proportion atteint **6,67 %, bien au-dessus de la moyenne nationale** et supérieure à Oullins.
- Ces écarts reflètent des disparités socio-économiques, avec une précarité plus marquée à Pierre-Bénite.
- **Oullins**: La proportion de **bénéficiaires du RSA est supérieure à la moyenne nationale**, mais les bénéficiaires actifs (RSA Socle et Activité) sont proportionnellement comparables à la moyenne nationale. Cela indique un potentiel d'intégration professionnelle plus actif qu'à Pierre-Bénite.
- **Pierre-Bénite** : La forte proportion de foyers bénéficiant du RSA Socle seul (70 %) met en évidence une **précarité accrue** et des **défis d'accès à l'emploi**. La commune se distingue également par une proportion totale de bénéficiaires du RSA nettement supérieure à la moyenne nationale.

1.7.5. Activité et chômage¹³

Tableau 1 : Répartition de la population active par tranche d'âge (2021)

Tranche d'âge	Nombre total	Actifs	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Taux d'activité	Taux de chômage (%)
15-24 ans	3 200	2 050	1 650	400	64,1	19,5
25-49 ans	15 500	13 000	11 800	1 200	83,9	9,2
50-64 ans	5 521	3 500	2 901	599	63,4	17,1
Total (15-64)	24 221	18 550	16 351	2 199	76,6	11,8

- Jeunes actifs (15-24 ans)** : Bien que cette tranche présente un taux d'activité relativement élevé (64,1 %), elle est également la plus touchée par le chômage avec un taux de 19,5 %.
- Tranche des 25-49 ans** : Regroupe la majorité des actifs et affiche le plus haut taux d'activité (83,9 %), ce qui est cohérent avec leur rôle clé dans l'économie.
- Seniors (50-64 ans)** : Bien que leur taux d'activité soit plus bas (63,4 %), ils restent une partie importante de la population active, mais leur taux de chômage est plus élevé.

Tableau 2 : Répartition de la population active par niveau de diplôme (2021)

Niveau de diplôme	Nombre total	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Taux de chômage (%)
Aucun diplôme	2 500	1 200	1 300	52,0
CAP/BEP	5 100	4 200	900	17,6
Baccalauréat	6 000	5 000	1 000	16,7
Bac+2 ou plus	10 621	9 951	670	6,3
Total	24 221	16 351	2 199	9,1

- Faible qualification** : Les individus sans diplôme ont un taux de chômage alarmant de 52 %, nécessitant une attention particulière pour les dispositifs de formation et d'accompagnement vers l'emploi.
- Diplômes intermédiaires (CAP/BEP)** : Cette catégorie connaît un taux de chômage notable (17,6 %), soulignant la vulnérabilité des métiers techniques en période de transition économique.
- Diplômés du supérieur** : Avec un taux de chômage de seulement 6,3 %, ils sont les mieux intégrés sur le marché du travail.

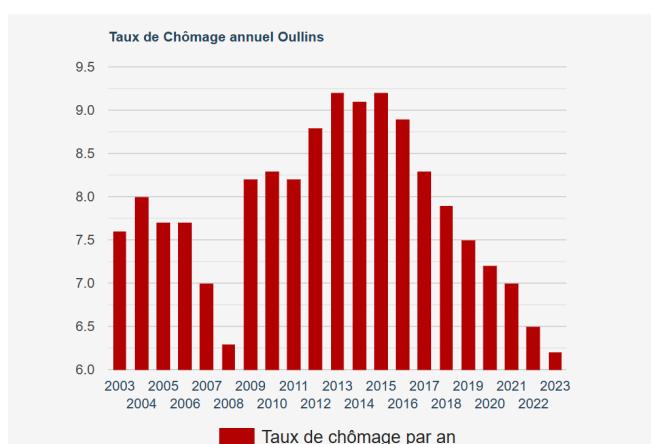
1.7.6. Taux de chômage 2024¹⁴

Le taux de chômage à Oullins-Pierre-Bénite est passé de 6,3 %, avant le début de la crise économique de 2008, à 9,2 % en moyenne en 2015, pour atteindre 6,3 % au deuxième trimestre 2024. Le taux de chômage à Oullins-Pierre-Bénite a retrouvé son niveau d'avant la crise de 2008.

Le taux de chômage progresse en 2024 dans la zone d'emploi d'Oullins-Pierre-Bénite

Selon les dernières données officielles du second trimestre 2024, le taux de Chômage à Oullins-Pierre-Bénite est actuellement de **6,3 %** de la population active. Il était de 6,2 % en 2023 à la même époque. C'est une performance locale comparable à l'évolution du chômage au niveau national. L'emploi sur le bassin d'Oullins-Pierre-Bénite reste cependant plus dynamique que la moyenne, avec un taux inférieur à celui de la France métropolitaine qui est de 7,1 %.

Historiquement, le niveau du Chômage à Oullins-Pierre-Bénite est passé de 7,6 % en 2003 à 9,2 % en 2015. Sur les 321 bassins d'emploi que nous analysons, la zone d'emploi d'Oullins-Pierre-Bénite se classe à la 108^e place, des zones ayant le plus faible taux de chômage.



Oullins-Pierre-Bénite a le même classement aujourd'hui qu'il y a 5 ans au niveau de son taux de chômage. Elle est située dans la moyenne.

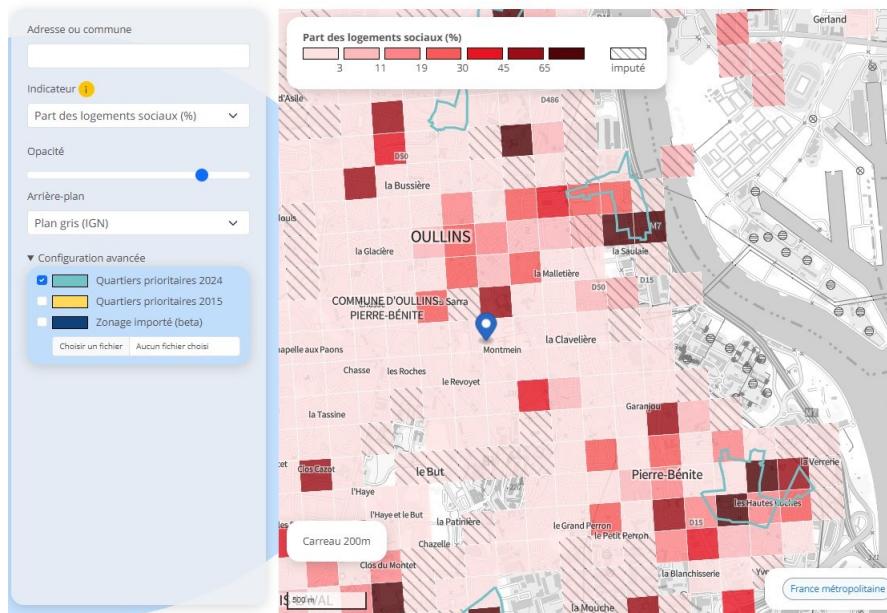
La ville d'Oullins-Pierre-Bénite fait partie de la zone d'emplois de Lyon, département du Rhône. Elle est classée 108e sur les 321 zones d'emploi comparées en matière de chômage. L'évolution du chômage à Oullins-Pierre-Bénite est moins bonne que l'évolution moyenne en France pour la période de 2018 à 2023. En effet, sur cette période, le taux de chômage moyen, en France métropolitaine, est passé de 8,8 % en 2018 à 7 % en 2023, alors que sur la même période, à Oullins-Pierre-Bénite, il passait de 7,9 % à 6,2 %.

1.8. Logement statut d'occupation des ménages en 2019¹⁵

Territoire	Propriétaires (%)	Locataires (%)	Logés gratuitement (%)	Logements sociaux (%)
France	57,7	40,6	1,7	17,0
Oullins-Pierre-	45,0	52,0	3,0	19,87

La proportion de locataires à Oullins-Pierre-Bénite est bien supérieure à la moyenne nationale et l'écart est encore plus important à la Saulaie qui compte 2 fois plus de logement sociaux que sur le territoire national.

Les logements sociaux donnent une indication des zones où le centre social peut agir en soutien à la population de son territoire.



La Saulaie, la Bussière, la Malatière et Montmein sont les secteurs qui offrent le plus de logements sociaux

Synthèse des caractéristiques de la population d'Oullins-Pierre-Bénite



- Population jeune** : Une part importante de la population est âgée de 15 à 44 ans (42 %) montrant une forte dynamique active et familiale.
- Vieillissement progressif** : Les 60 ans et plus représentent 21 % de la population, ce qui nécessite une anticipation des services dédiés aux séniors.
- Diversité socio-professionnelle** : Une part significative de cadres et professions intermédiaires (51 %) cohabite avec des employés et ouvriers (45 %).
- Densité de population** : Oullins-Pierre-Bénite affiche une densité trois fois plus élevée que celle de Pierre-Bénite, concentrée dans certains quartiers.
- Taux de pauvreté élevé** : À 16 %, le taux de pauvreté d'Oullins-Pierre-Bénite dépasse la moyenne nationale. Les jeunes (moins de 30 ans) et les quartiers comme la Saulaie sont les plus touchés.
- Disparités de revenus** : Le revenu médian est légèrement supérieur à la moyenne nationale, mais des disparités marquées existent, notamment dans les quartiers prioritaires.
- Proportion importante de foyers bénéficiant du RSA** : reflétant des fragilités économiques locales.

2. DIAGNOSTIC FAMILLES

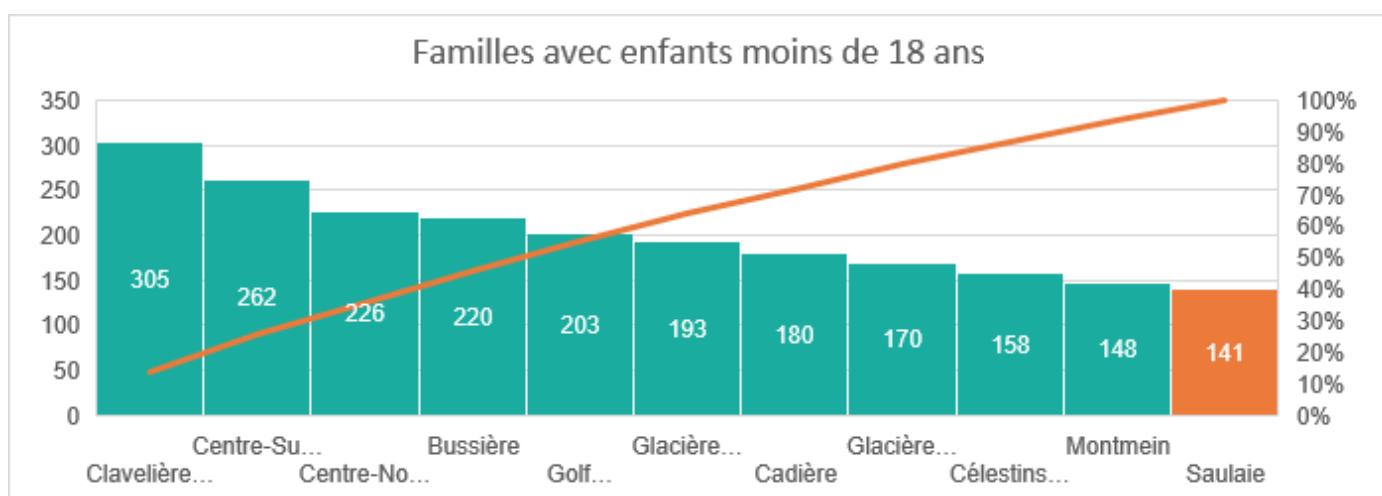
Pour alimenter le projet famille, on se reportera aussi sur les chiffres INSEE 2021 présenté au chapitre Évolution de la population d'Oullins-Pierre-Bénite composition des familles. Les données INSEE de 2021, présentent des chiffres globaux d'Oullins et Pierre Bénite. Les comparaisons temporelles exactes en distinguant les deux communes sont donc impossibles. Certaines données CAF permettent de différencier les besoins de la Populations d'Oullins hors celle de Pierre Bénite.

2.1. Analyse des données CAF locales pour 2023²³

Ces données CAF permettent un regard détaillé de la composition des familles sur les différents quartiers d'Oullins

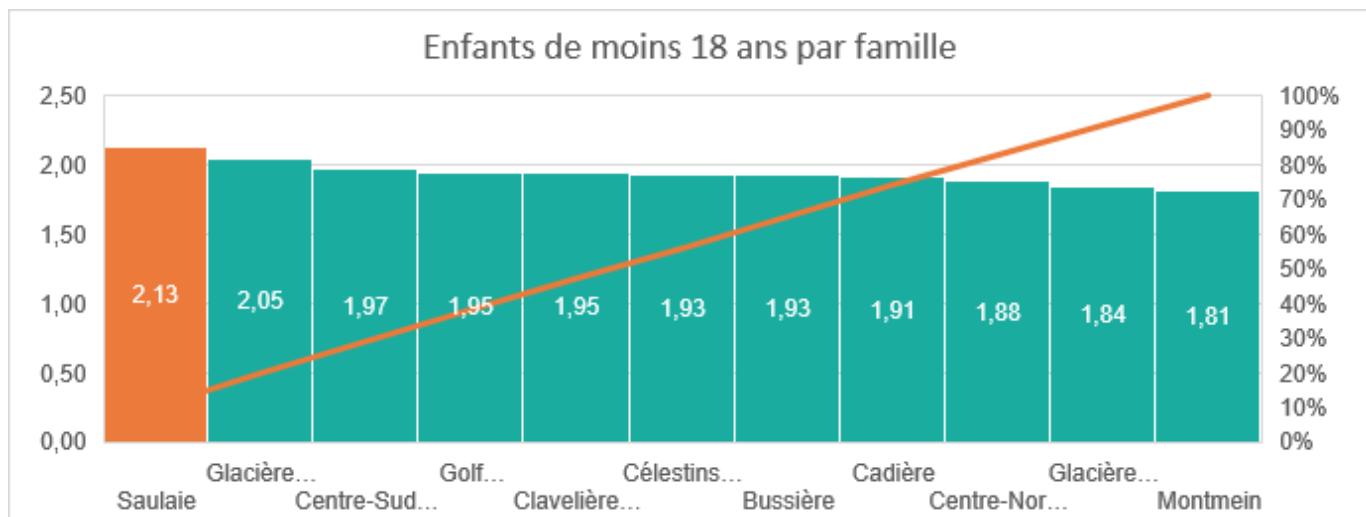
2.1.1. Familles avec enfants de moins de 18 ans

Au regard de ce graphique c'est sur le quartier de la Clavelière où se situe le plus de familles avec enfants de moins de 18 ans. On constate que la Saulaie a moins de familles avec enfants de moins de 18 ans.



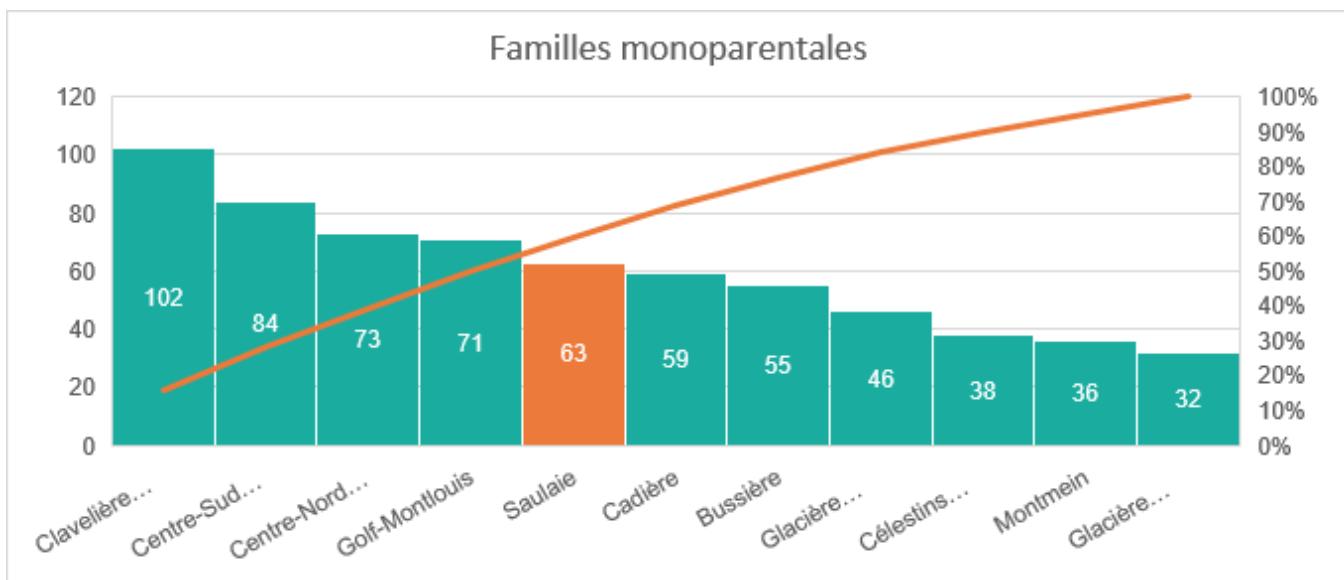
2.1.2. Enfants de moins 18 ans par famille

Cependant si l'on regarde les familles nombreuses ayant le plus d'enfants, c'est sur la Saulaie que l'on trouve la moyenne d'enfants de moins de 18 ans par famille le plus élevé soit 2,13 enfants.



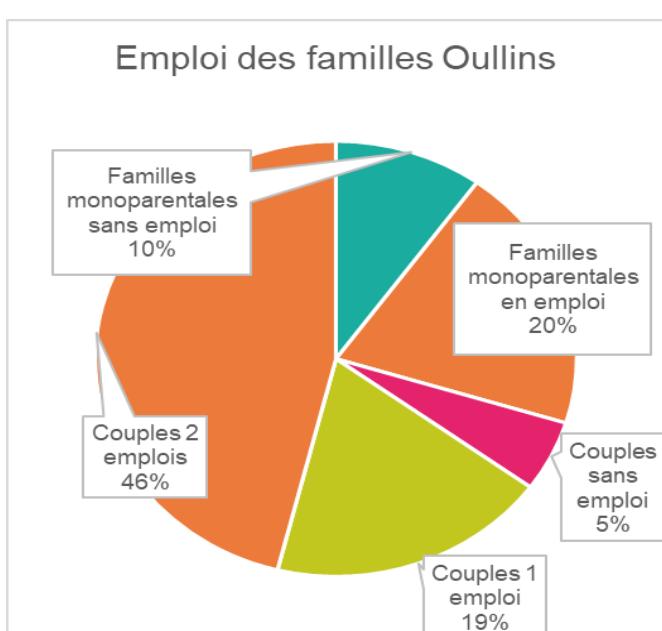
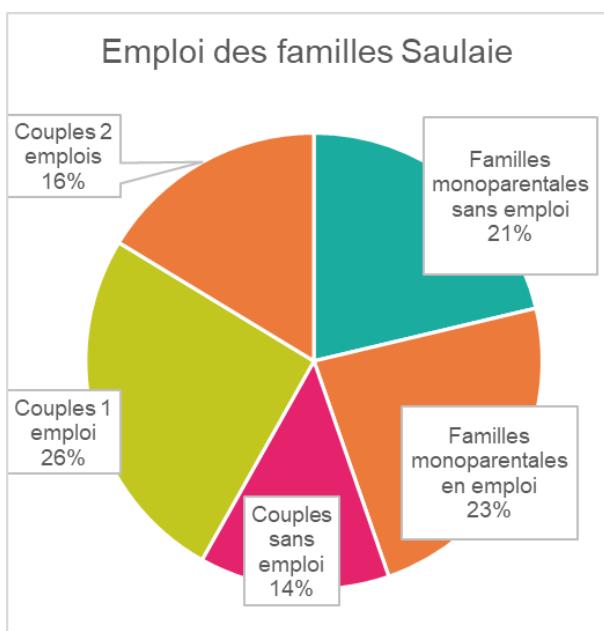
2.1.3. Familles monoparentales

Concernant les familles monoparentales c'est encore sur la Clavelière qu'elles sont les plus nombreuses, un peu moins du double que sur la Saulaie.



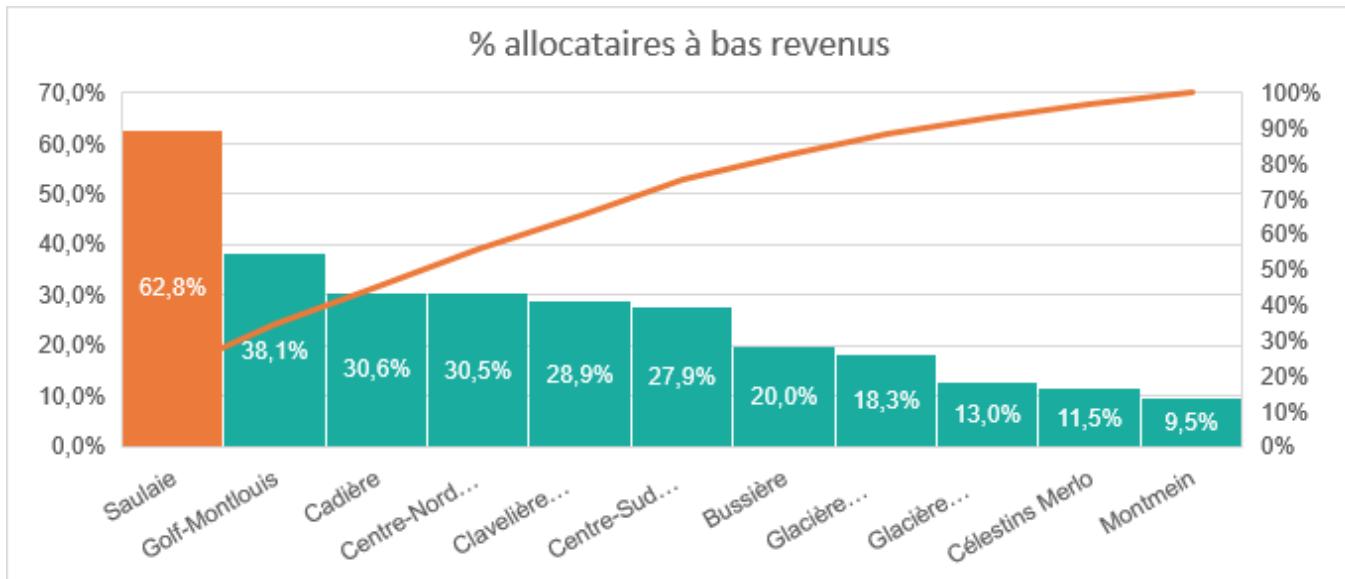
2.1.4. Emploi des familles

- Le **plus fort taux des allocataires d'Oullins sont des familles en couple où les 2 parents travaillent (46%)**, sur la Saulaie le taux est de 16%.
- Les **familles sans emploi représentent 15%**, les familles monoparentales étant les plus touchées.
- Sur la **Saulaie, les familles sans emploi représentent plus du tiers des familles (35%)**, dont **21% de familles monoparentales**.
- Ces chiffres confirment le **besoin de structures petite enfance** autant pour répondre au besoin de garde des familles en emploi que pour accompagner les familles monoparentales dans leur parentalité.
- Le **quartier de la Saulaie** présente ainsi les caractéristiques d'un **secteur à vocation d'accompagnement social plus important**.



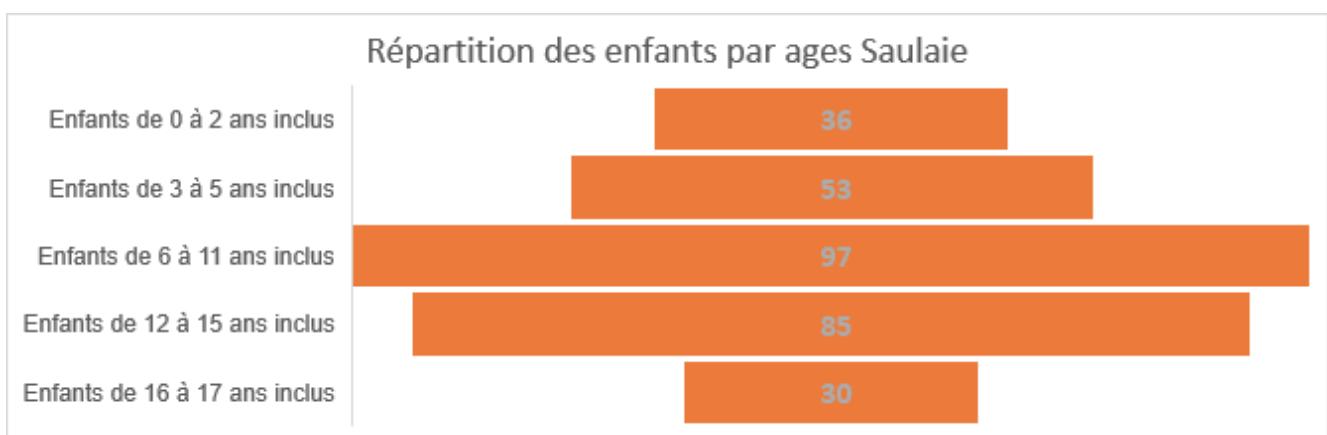
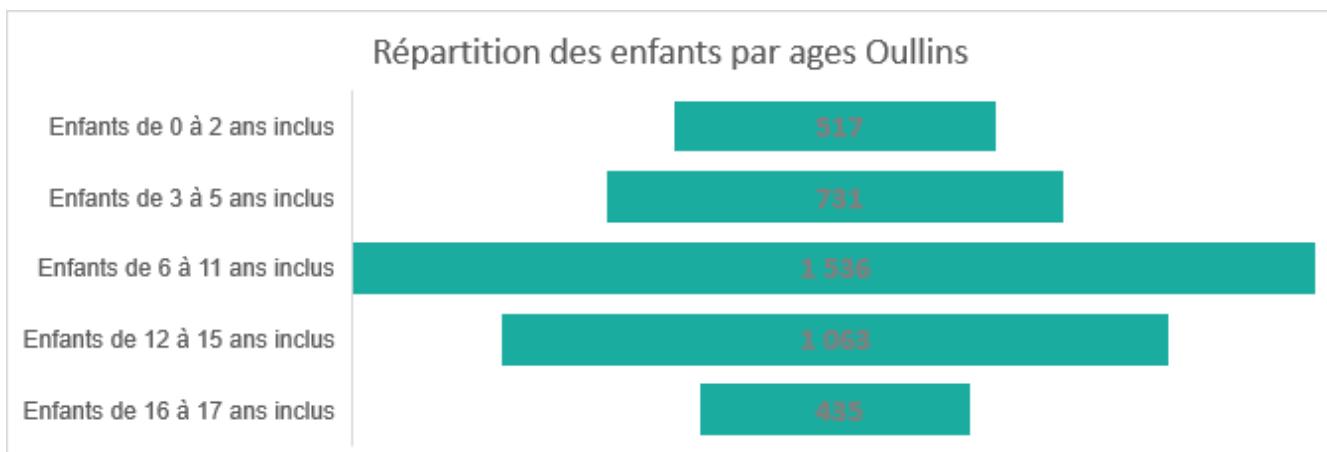
2.1.5. Revenus des familles

En regardant de plus près les revenus des familles allocataires, **la précarité des familles de la Saulaie est confirmée** comme l'indiquait plus haut les indicateurs socio-économiques. Elles sont **2 fois plus nombreuses que dans le reste des quartiers d'Oullins**.



2.1.6. Représentation des enfants par âges

Le tableau ci-après présente le nombre d'enfant par âge à Oullins. Un graphique complémentaire permet de faire le zoom sur le quartier de la Saulaie. On constate que **les enfants de 6 à 15 ans sont les plus fortement représentés à Oullins** comme à la Saulaie.



Estimation proportion des tranches d'âges : calcul des moyennes par âges des enfants

Les tranches d'âges n'étant pas équilibrées, il est difficile de faire des comparaisons. Une estimation peut permettre de distinguer la tranche d'âge la plus représenté. Un calcul des moyennes par année permet de relativiser les chiffres et de donner une tendance.

- **Les 6/11 ans restent en concentration la population la plus importante** suivis par la présence importante des 3-5 ans, constat qui nécessite pour ces tranches d'âge des structures éducatives adaptées.
- **C'est la tranche d'âge des moins de 2 ans qui est la moins représentée** questionnant le taux de natalité sur le territoire, indicateur à suivre pour répondre aux besoins de la petite enfance

Tranche d'âge	Total d'enfants	Amplitude (années)	Moyenne par année
16-17 ans	465	3	155
3-5 ans	609	3	203
6-11 ans	1 536	6	256
12-15 ans	783	4	196
16-17 ans	425	2	213

2.2. Données CAF des allocataires Comparaison Oullins et Pierre-Bénite

Pour compléter ces chiffres CAF locaux, voici des données globales sur les allocataires d'Oullins-Pierre-Bénite comparés à Pierre-Bénite.

2.2.1 Nombre de foyers allocataires et personnes couvertes

Commune	Foyers allocataires (2020)	Personnes couvertes (2020)	Foyers allocataires (2021)	Personnes couvertes (2021)
Oullins	3 700	8 500	3 750	8 600
Pierre-Bénite	1 500	3 500	1 520	3 550

Analyse :

- Entre 2020 et 2021, **Oullins a connu une augmentation de 1,4 %** du nombre de foyers allocataires, tandis que Pierre-Bénite a enregistré une hausse de 1,3 %.
- Le nombre de personnes couvertes a également augmenté dans les deux communes, reflétant une légère **croissance démographique** ou une augmentation de l'éligibilité aux prestations.

2.2.2. Répartition des prestations par thématique (2021)

Thématique	Oullins-Pierre-Bénite (%)	Pierre-Bénite (%)
Enfance-Jeunesse (PAJE ²⁴ - CMG ²⁵ - Allocation familiales)	45	50
Handicap-Dépendance (AEEH ²⁶ - PCH ²⁷)	10	12
Logement (APL ²⁸ - ALF ²⁹ - ALS ³⁰)	30	25
Minima Sociaux (RSA ³¹ - AAH ³²)	15	13

Analyse :

- **Pierre-Bénite présente une proportion légèrement plus élevée de prestations liées à l'enfance et à la jeunesse**, ce qui peut indiquer une population plus jeune ou des besoins accrus dans ce domaine.
- **Les prestations liées au handicap et à la dépendance sont similaires** dans les deux communes, avec une légère prédominance à Pierre-Bénite.
- Les **aides au logement sont plus sollicitées à Oullins**, suggérant des besoins spécifiques en matière de logement dans cette commune.

2.3. Synthèse diagnostic famille

2.3.1. Principaux constats

Composition des Familles :

Les données révèlent une forte diversité dans les structures familiales à Oullins-Pierre-Bénite, avec :

- Une majorité de ménages composés d'une ou deux personnes (43 % de ménages d'une seule personne).
- Les familles avec enfants représentent 33 % des foyers, mais la proportion de familles nombreuses varie selon les quartiers.

Familles nombreuses :

- Les quartiers comme la Saulaie comptent la plus grande proportion de familles nombreuses (plus de deux enfants).
- La moyenne du nombre d'enfants par famille dans la Saulaie est la plus élevée (2,13 enfants par famille).

Familles monoparentales :

- Une concentration importante dans des quartiers comme la Clavelière, où elles représentent presque le double de celles de la Saulaie.
- Les familles monoparentales sont souvent les plus exposées à la précarité économique et nécessitent des dispositifs d'accompagnement.

Situation économique :

- À Oullins, les familles avec deux parents actifs constituent 46 % des ménages avec enfants, mais ce chiffre tombe à 16 % dans la Saulaie.
- Plus de 35 % des familles de la Saulaie sont sans emploi, signalant un besoin de soutien en matière d'insertion professionnelle et de garde d'enfants.

Revenus des familles :

- Les foyers de la Saulaie affichent les niveaux de revenus les plus faibles, confirmant la concentration de la précarité dans ce quartier.
- Les familles allocataires dans les quartiers les plus précaires représentent une part importante des bénéficiaires des dispositifs d'aide sociale.

Enfants par tranche d'âge :

- Les enfants de 6 à 11 ans sont les plus nombreux à Oullins, et dans la Saulaie, ce qui souligne un besoin renforcé en services éducatifs et périscolaires.
- Les enfants de moins de 2 ans sont les moins nombreux, ce qui pourrait influencer les besoins en structures de petite enfance.

Axes d'interventions prioritaires que le diagnostic famille suggère

Accompagnement des Familles en difficulté :

- Mettre en place des dispositifs spécifiques pour soutenir les familles monoparentales, notamment sur le plan économique, éducatif et de la garde d'enfants.
- Développer des ateliers de parentalité dans les quartiers les plus précaires.



Renforcement des services de garde et petite enfance :

- Adapter les infrastructures de garde pour répondre aux besoins des familles nombreuses et des jeunes enfants.
- Promouvoir des dispositifs de soutien à la parentalité pour les familles sans emploi.

Éducation et jeunesse :

- Concentrer les efforts éducatifs et les activités périscolaires dans les quartiers avec une forte concentration d'enfants (Saulaie, Clavelière).

Cohésion Sociale :

- Mettre en œuvre des projets collectifs pour renforcer les liens entre les familles, particulièrement dans les zones prioritaires.

Ce diagnostic met en évidence **l'importance d'un soutien structuré et ciblé pour les familles les plus vulnérables**, tout en valorisant **la jeunesse et les structures éducatives** pour répondre aux besoins spécifiques de chaque quartier.

3. COMPLÉMENT AU DIAGNOSTIC : BESOINS DE LA JEUNESSE À OULLINS-PIERRE-BÉNITE

3.1. Introduction

Ce rapport est complémentaire aux données sociologiques apportées précédemment.

3.2 Démographie de la Jeunesse à Oullins-Pierre-Bénite ³³

3.2.1. Population totale et des jeunes à Oullins-Pierre-Bénite

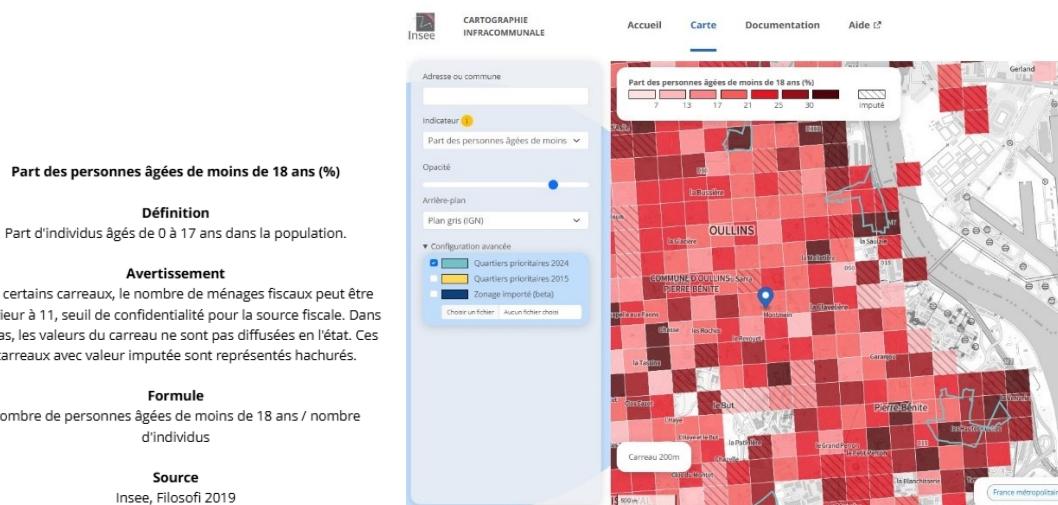
Année	Population totale	0-14 ans	15-29 ans	0-29 ans
2010	35 134	6 599	7 347	13 946
2015	36 685	6 911	7 739	14 650
2021	37 628	7 109	8 021	15 130

3.2.2 . Évolution des tranches d'âge (0-14 ans et 15-29 ans)

Année	0-14 ans (%)	15-29 ans (%)	0-29 ans (%)
2010	18,8 %	20,9 %	39,7 %
2015	18,8 %	21,1 %	39,9 %
2021	18,9 %	21,3 %	40,2 %

Analyse de l'évolution :

- Croissance de la population jeune :** La proportion des 0-29 ans est passée de 39,7% en 2010 à 40,2% en 2021, indiquant une légère augmentation de la jeunesse à Oullins-Pierre-Bénite.
- Stabilité des tranches d'âge :** Les pourcentages des 0-14 ans et des 15-29 ans sont restés relativement constants, avec une légère hausse, reflétant une stabilité démographique chez les jeunes.



- Sur la cartographie infracommunale de 2019 on constate que les **quartiers de la Saulaie et de la Maletière ont les plus fort taux de population de moins de 18 ans.**
- Constat également que sur **Pierre-Bénite** il y a une **plus forte concentration de population jeune**

3.3. Éducation et formation

Niveaux de scolarisation en 2021³⁴:

Tranche d'âge	Taux de scolarisation à Oullins-Pierre-Bénite	Taux national
3-5 ans	98 %	97 %
6-10 ans	100 %	100 %
11-14 ans	99 %	99 %
15-17 ans	90 %	92 %
18-24 ans	50 %	55 %

Analyse :

- Les **taux de scolarisation** sont globalement **conformes aux moyennes nationales jusqu'à 15 ans**.
- Le taux de scolarisation est inférieur à la moyenne nationale à partir de la tranche d'âge de 15 ans soit moins 2 points.
- Une **baisse notable** de 5 points est observée **chez les 18-24 ans**, suggérant une sortie précoce du système éducatif.

Diplômes obtenus en 2021³⁵:

Niveau de diplôme	Pourcentage des 15-24 ans à Oullins-Pierre-Bénite	Moyenne nationale
Aucun diplôme	15 %	12 %
CAP/BEP	35 %	30 %
Baccalauréat	30 %	35 %
Bac+2 et plus	20 %	23 %

Analyse :

La proportion de jeunes sans diplôme est supérieure à la moyenne nationale, ce qui peut limiter leurs opportunités professionnelles. Ils sont moins nombreux à avoir le Baccalauréat rattrapé par l'obtention d'un CAP ou BEP

3.4. Taux d'activité des moins de 25 ans³⁶

Le **taux d'activité** représente la proportion de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi la population totale de la tranche d'âge considérée.

Indicateur	Oullins-Pierre-Bénite (%)	France Métropolitaine (%)
Taux d'activité des moins de 25 ans	42,2	42,2
Taux de chômage des moins de 25 ans	21,4	17,2

- Un **taux d'activité de 42,2%** indique que moins de la moitié des jeunes de moins de 25 ans à Oullins -Pierre-Bénite sont actifs sur le marché du travail, **chiffre identique à la moyenne nationale**.
- Un **taux de chômage de 21,4%** parmi les moins de 25 ans est significatif et **supérieur de 4,2 points à la moyenne nationale**, indiquant des difficultés spécifiques d'insertion professionnelle pour les jeunes dans cette zone.

Conclusion jeunesse

- Le diagnostic met en évidence des **défis significatifs pour la jeunesse** d'Oullins-Pierre-Bénite, notamment en matière de **chômage**, de **précarité** et de **formation**.
- Le **Centre Social peut jouer un rôle central** en répondant aux **besoins spécifiques des jeunes** et en favorisant leur **inclusion sociale** et leur **émancipation**, leur apprentissage par **l'engagement solidaire** dans des actions collectives



5. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

► Les points à souligner

Dynamisme démographique :

- Oullins-Pierre-Bénite est marqué par une population jeune et active. Les 15-44 ans représentent 42 % des habitants, ce qui témoigne d'un potentiel économique et social important.
- La proportion des moins de 15 ans (19 %) montre une dynamique familiale forte.

Diversité socio-économique :

- Une part significative de cadres (21 %) et de professions intermédiaires (30 %) coexiste avec une proportion élevée d'employés et d'ouvriers (45 %). Cela reflète une diversité professionnelle à fort potentiel, mais avec des disparités d'accès aux ressources.

Pauvreté et précarité :

- Le taux de pauvreté global (16 %) est supérieur à la moyenne nationale (14,9 %). Les jeunes de moins de 30 ans sont particulièrement touchés (23 %), ainsi que les quartiers prioritaires comme la Saulaie, où le taux de pauvreté dépasse 40 %.
- Une proportion notable de foyers bénéficie du RSA (4,43 %), nécessitant un accompagnement renforcé.

Vieillissement progressif :

- Les 60 ans et plus représentent 21 % de la population. Ce vieillissement implique des besoins croissants en matière de santé, de mobilité, et de lutte contre l'isolement social.

Logement :

- Avec 52 % de locataires, la précarité résidentielle est plus marquée que la moyenne nationale. Les logements sociaux représentent 19,87 % des habitations, une proportion concentrée principalement dans des quartiers comme la Saulaie.

► Les atouts

Population jeune et active :

- Un potentiel pour développer des initiatives éducatives, sportives, et culturelles.

Richesse sociale :

- Une diversité socio-professionnelle et une attractivité pour les cadres, pouvant dynamiser le tissu économique local.

Projets d'aménagement :

- Le réaménagement de la Saulaie et la construction de nouveaux logements pourrait attirer une population mixte, augmentant l'attractivité de la ville.

► Suggestions d'orientations pour le Centre Social à partir de l'analyse des données froides

Renforcer les propositions pour les jeunes :

- Créer des espaces dédiés aux activités culturelles et sportives et des actions émancipatrices d'engagement des jeunes
- Participer aux dispositifs d'accompagnement des jeunes en décrochage scolaire.

Soutenir les familles :

- Développer des solutions de garde pour les jeunes enfants
- Proposer des ateliers parentaux pour les familles monoparentales ou en précarité.

Accompagner les séniors :

- Organiser des activités pour prévenir l'isolement des personnes âgées.

Valoriser la cohésion sociale :

- Promouvoir des projets intergénérationnels pour renforcer les liens entre les habitants.
- Soutenir des initiatives locales dans les quartiers prioritaires.



Synthèse globale

Les **atouts d'Oullins-Pierre-Bénite** résident dans sa **population jeune, active et diversifiée**.

Cependant, les **inégalités sociales**, la **précarité économique**, et les **besoins croissants des séniors et des jeunes** demandent des actions spécifiques.

Les **projets urbains en cours**, notamment dans la **Saulaie**, offrent une opportunité pour transformer ces défis en **leviers de développement social et économique**.

Notes et références des données présentées dans le diagnostic :

¹Sources : INSEE - Commune d'Oullins, INSEE - Commune de Pierre-Bénite

² Evolution et structure de la population en 2021 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8200783?geo=COM69149&sommaire=8200811>

³ Répartition par âge (2021) : Source :[INSEE - Structure par âge et sexe.](#)

⁴ <https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357/map.html#>

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-69149>

⁶ Catégories socio-professionnelles : Source : [INSEE - Catégories et population active](#)

⁷ Evolution et structure de la population en 2021 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8200783?geo=COM-69149&sommaire=8200811>

⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8210600?sommaire=8186144>

⁹ INSEE [dossier complet](#) (tenant compte de la fusion Oullins/Pierre Bénite)

INSEE - Revenus et pauvreté des ménages.

¹⁰ <https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357/map.html>

¹¹ Nombre d'allocataires RSA : Oullins et Lyon : Les données proviennent de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) Rhône. Accessible via : CAF - Données sociales locales.

France : Statistiques nationales sur le RSA publiées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

Accessible via : CNAF - Observatoire des Territoires.

¹² Données nationales issues de l'INSEE et [CAF Open Data - RSA](#)

¹³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8202916?sommaire=8205947&q=chomage#consulter>

¹⁴ <https://ville-data.com/chomage/Oullins-69-69149>

¹⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2415555?utm>

¹⁶ <https://www.webvilles.net/quartiers/69149-04-saulaie-claveliere.php>

¹⁷ <https://www.cityzia.fr/villes-et-quartiers/se-reenseigner/auvergne-rhone-alpes/rhone-69/oullins-69600/saulaie/>

¹⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8210600?sommaire=8186144>

¹⁹ <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/le-quartier-de-la-saulaie-a-oullins-transforme-a-horizon-2033>

²⁰ DREETS AUVERGNE-RHONE-ALPES

²¹ <https://www.bien-dans-ma-ville.fr/oullins-69149/>

²² <https://www.bien-dans-ma-ville.fr/oullins-69149/quartier-saulaie-claveliere/>

²³ Source CAF : fichier allocataires "allstat.fr2" au 31/12/2023.

²⁴ Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

²⁵ Le complément de libre choix du mode de garde (CMG)

²⁶ Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : Aide spécifique aux familles avec un enfant en situation de handicap.

²⁷ Prestation de compensation du handicap (PCH) : Concernant les besoins d'accompagnement ou d'aide technique pour les personnes handicapées.

²⁸ Aide personnalisée au logement (APL) : Aide pour réduire le coût du logement.

²⁹ Allocation de logement familial (ALF) : Pour les familles avec enfants ou les personnes dépendantes.

³⁰ Allocation de logement social (ALS) : Destinée aux locataires ou résidents en foyer.

³¹ Revenu de solidarité active (RSA) : Soutien minimum pour les foyers en situation de précarité économique.

³² Allocation adulte handicapé (AAH) : Soutien spécifique pour les adultes handicapés avec ressources limitées.

³³ Sources : INSEE - Évolution et structure de la population en 2021

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8201904?sommaire=8202287>

³⁴ Source : INSEE - Scolarisation

³⁵ Source : [INSEE - Diplômes](#)

³⁶ Source : [INSEE - Emploi-Population active en 2021](#)

Statistiques internes et enquêtes de besoins

1. INTRODUCTION

Nous avons établi **des statistiques** à partir des données recueillies dans notre **base de données concernant nos usagers**. Elles permettent de visualiser rapidement les caractéristiques principales de nos adhérents, et de faire quelques comparaisons avec les statistiques du territoire. Elles qualifient notre public.

Nous avons aussi réalisé de **nombreuses enquêtes en direction des habitants** pour recueillir leurs besoins, à la suite du diagnostic de territoire et en fonction de lui ainsi qu'en tenant compte de **l'analyse de nos partenaires**. Suite à l'analyse de l'ensemble de ces données, une **infographie synthétique** présentée en **débat d'enjeux** et au **séminaire projet** a permis de faire un état de ce qui nous a collectivement semblé le plus important et le plus pertinent pour nourrir le nouveau projet, ainsi que comparer nos statistiques internes avec celles du territoire : nous la reprendrons ici.

Les enquêtes menées sur le territoire



Un questionnaire habitants
Un questionnaire partenaires
Un questionnaire qualité de vie au travail
Un questionnaire vie associative



3 Grandes Lessives pendant 3 semaines



Un apéro des parents



Un goûter en famille à la saulaie



La galette des bénévoles



Une animation « porteur de paroles à la saulaie »



137

Réponses à nos questionnaires



31

Réponses de nos partenaires à notre questionnaires



854

Réponses à l'occasion de nos animations



1/3

Des personnes interrogées sont des habitants de la Saulaie



300

Personnes interrogées

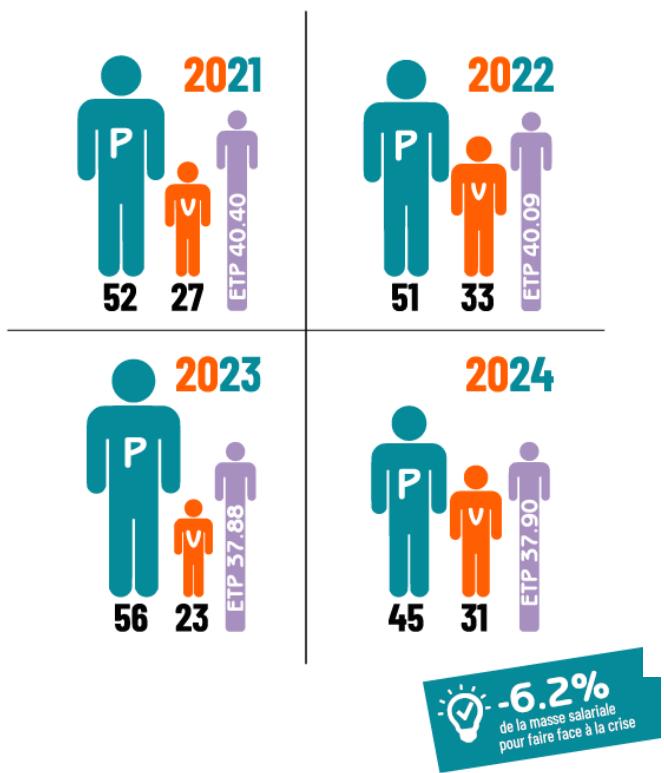


221

Propositions d'action adressées à l'ACSO

2. LES DONNÉES INTERNES

I'ACSO et ses salariés Permanants | Vacataires | ETP

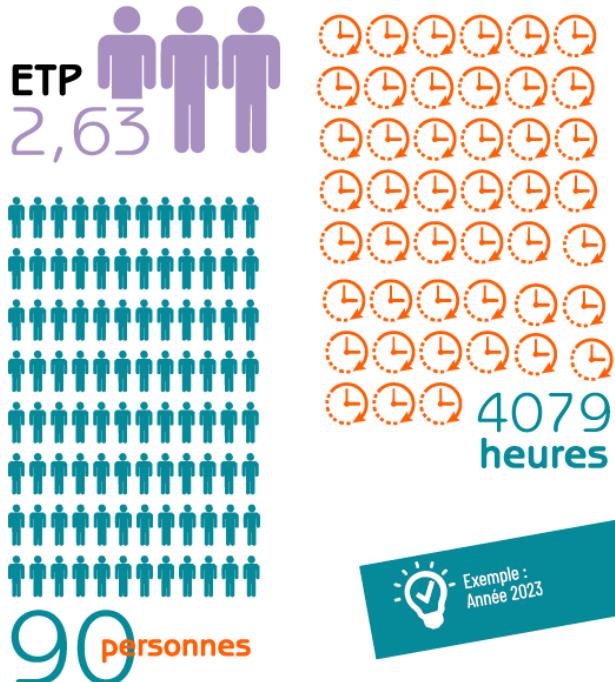


Les adhérents inscrits à l'ACSO

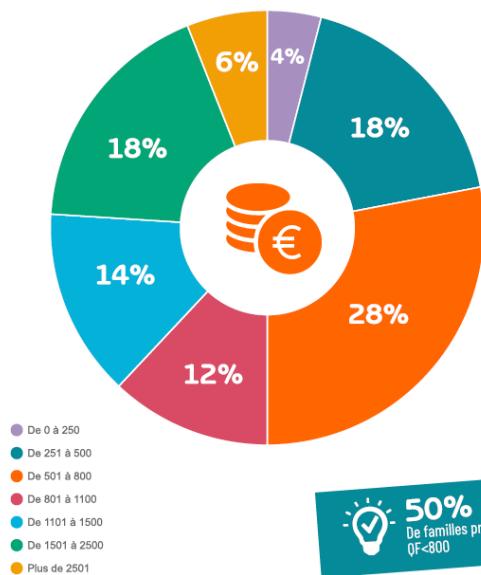


Le bénévolat à l'ACSO

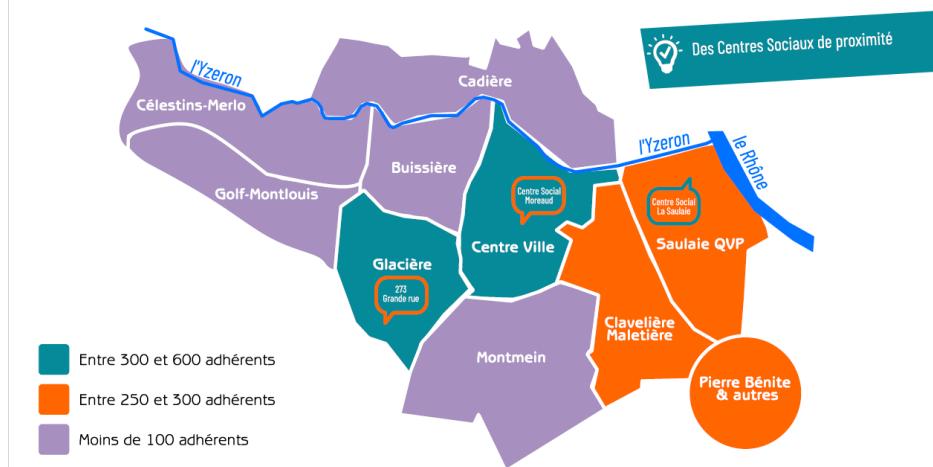
Administrateurs, Professeurs de Français Langues Etrangères, Bourses aux vêtements, Bibliothèque de rue, VRAC, Téléthon, Vendredi Communs, Musique, chant, lecture en crèche...



Les adhérents par QF Un QF médian à 800



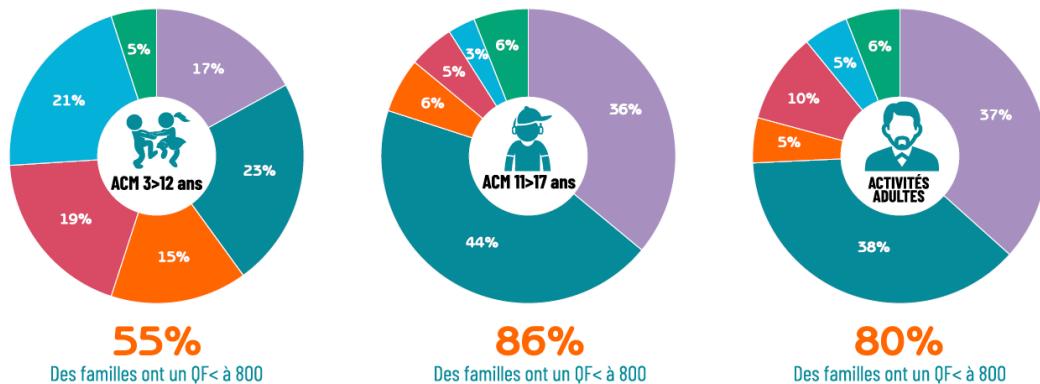
Les adhérents inscrits à l'ACSO



Les adhérents par QF

Selon les secteurs

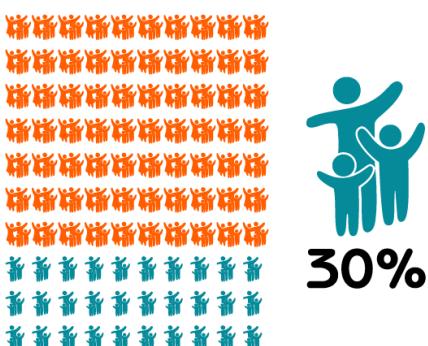
● De 0 à 250 ● De 251 à 500 ● De 501 à 800 ● De 801 à 1100 ● De 1101 à 1500 ● De 1501 à 2500



Les familles précaires sont moins nombreuses sur les centres de loisirs ; très présentes sur les activités jeunesse et adultes

Familles monoparentales

Sur les centres de loisirs



Participations familiales par jour d'ACM de 2021 à 2024



 Des tarifs inchangés depuis 2009 mais des familles aux revenus qui augmentent régulièrement sur l'ensemble de nos centres de loisirs



Des tarifs inchangés depuis 2009 mais des familles aux revenus qui augmentent régulièrement sur l'ensemble de nos centres de loisirs.



6>12 ans

2021>18,50 €
2022>18,50 €
2023>19,50 €
2024>**19,50** €

3. L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DU TERRITOIRE PAR NOS PARTENAIRES

► L'analyse des préoccupations majeures des habitants

Pour nos partenaires les **préoccupations principales** des habitants sont :

- **Le soutien à la parentalité** (dont monoparentalité)
- **La lutte contre l'isolement et le développement des liens sociaux**
- **L'accès aux loisirs** pour tous

Arrivent ensuite les questions suivantes :

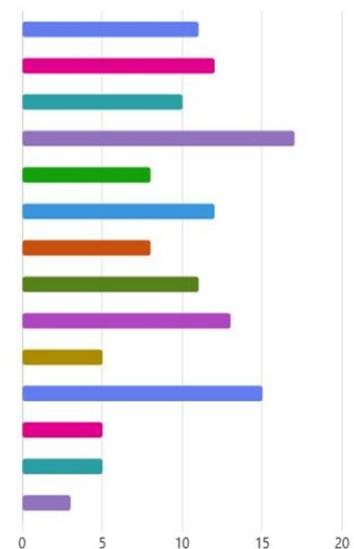
- **La santé et l'accès à une alimentation saine**
- **L'accès aux droit**
- Les questions liées aux **numériques**
- **Le logement**

Pour nos partenaires les points suivants sont les moins prégnants :

- Être bien informé
- Être acteur de son territoire
- La garde des enfants

23. Parmi les propositions suivantes, quelles sont selon vous les 5 préoccupations majeures de la vie quotidienne des oullinois et ouillinoises qui fréquentent votre structure ? (0 point)

● Les questions du numérique (les usages ; la maîtrise ; l'éducation, l'accès aux droits, autres...)	11
● L'accès aux droits	12
● La scolarité des enfants	10
● L'accès aux loisirs (Pour la famille / pour les adultes/pour les enfants)	17
● Le soutien à la famille monoparentale	8
● Soutien à la parentalité	12
● L'accès à une alimentation saine	8
● La santé	11
● Le logement	13
● La garde des enfants	5
● Le lien social et la lutte contre l'isolement	15
● Être bien informé – éducation aux médias	5
● Se sentir acteur de son territoire	5
● Autres, à précisez	3



► Perceptions des difficultés des habitants concernant l'accompagnement à la scolarité

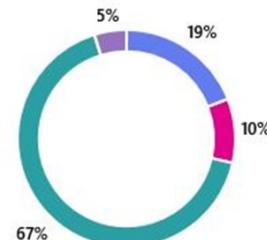
Pour nos partenaires, les **difficultés liées à la scolarité rencontrée par les habitants** sont par ordre d'importance :

1. Liées à la maîtrise de la langue française
2. Le besoin d'aide aux devoirs
3. Les questions liées aux champs relatifs de l'état de santé
4. La relation à l'institution (enseignant ou plateforme)
5. La déscolarisation

67% des partenaires identifient que les habitants méconnaissent les solutions existantes.

25. Concernant l'accompagnement à la scolarité (0 point)

● les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et les utilisent	4
● les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et ne les utilisent pas	2
● les personnes ne connaissent pas les solutions existantes	14
● il n'existe pas à ma connaissance de possibilité d'accompagnement pour ce sujet	1



► Perceptions des difficultés rencontrées par les habitants concernant l'accès au droit et le non-recours

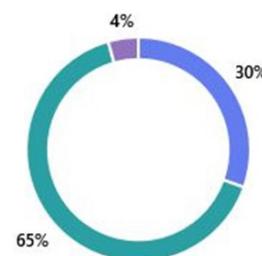
Pour nos partenaires, les **difficultés liées à l'accès aux droits** rencontrée par les habitants sont **par ordre d'importance** :

1. Complexité des démarches
2. Maitrise de la langue française
3. Difficultés à trouver un interlocuteur
4. Méconnaissance des dispositifs
5. Maitrise des outils, numériques

Ils identifient que :

- 65% identifient que les **habitants méconnaissent les solutions** existantes.
- 30% utilisent les solutions existantes

les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et les utilisent	7
les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et ne les utilisent pas	0
les personnes ne connaissent pas les solutions existantes	15
il n'existe pas à ma connaissance de possibilité d'accompagnement pour ce sujet	1



► Perceptions des difficultés des habitants concernant le lien social et l'isolement des personnes

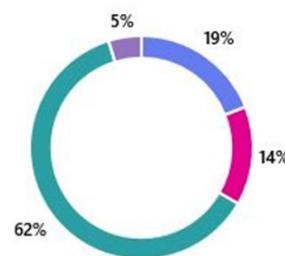
Pour nos partenaires, les **difficultés liées à l'isolement** par les habitants sont **par ordre d'importance** :

1. Vieillissement
2. Problème de santé
3. Maitrise de la langue française
4. Arrivée récente sur la ville

Ils identifient que 65% identifient que les habitants **méconnaissent les solutions** existantes.

29. Concernant le lien social et l'isolement (0 point)

les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et les utilisent	4
les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et ne les utilisent pas	3
les personnes ne connaissent pas les solutions existantes	13
il n'existe pas à ma connaissance de possibilité d'accompagnement pour ce sujet	1



► Perceptions des difficultés des habitants concernant la famille (parentalité, vieillissement, situation familiale ...).

Pour nos partenaires, les difficultés liées à la famille rencontrées par les habitants sont par ordre d'importance :

1. Parent solo
2. L'accès à un mode de garde
3. Questions liées à l'adolescence
4. Questions liées à la petite enfance
5. Violences intrafamiliales

Ils identifient que 64% identifient que les habitants **méconnaissent les solutions** existantes.

► Perceptions des difficultés rencontrées par les habitants concernant la situation économique

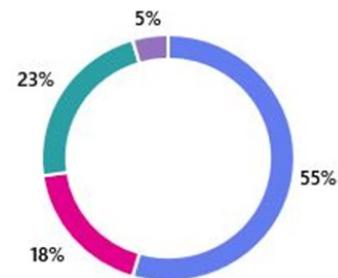
Pour nos partenaires, les **difficultés liées à la situation économique** rencontrées par les habitants sont **par ordre d'importance :**

1. Bien se loger
2. Accès à la santé
3. Fréquenter des lieux de socialisation (gratuits ou payants)
4. Accès aux loisirs, sports, cultures
5. Accès à une alimentation saine

Selon eux, **55% des habitants connaissent les solutions existantes** et les utilisent.

40% n'utilisent pas les solutions existantes car ils ne les connaissent pas ou ne sollicitent pas les solutions qu'ils connaissent.

● les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et les utilisent	12
● les personnes identifient les possibilités d'accompagnement existantes et ne les utilisent pas	4
● les personnes ne connaissent pas les solutions existantes	5
● il n'existe pas à ma connaissance de possibilité d'accompagnement pour ce sujet	1



A retenir

Dans la majorité des situations, les partenaires **soulignent une méconnaissance des solutions existantes** par les habitants.



Sans surprise, les **difficultés liées à la maitrise du français** sont perçues par les partenaires comme une difficulté transversale aux enjeux quotidiens des habitants..



PROJET ASSOCIATIF 2026-2030

1. INTRODUCTION : DU DÉBAT D'ENJEUX À L'ÉLABORATION DU PROJET

L'élaboration du projet a été initiée à l'occasion d'un **débat d'enjeux** (21 mars) qui réunissait salariés, Administrateurs et **partenaires du territoire**. Ce débat a permis, à partir d'une animation qui présentait le résultat des travaux précédents, de **recueillir le point de vue des partenaires** sur les quatre problématiques de territoire que se proposait d'approfondir le Centre Social. Ces **quatre enjeux** ont été déterminés par le Comité de Pilotage, parce que manifestés par quatre groupes de **besoins des habitants**, parmi ceux recensés à travers les travaux précédents. Des **cartes ressources** synthétiques des élément essentiels de notre diagnostic détaillant ces besoins ont été présentées lors du débat d'enjeux : nous les reprendrons ici en premier lieu.



Des familles fragilisées dans leur fonction parentale, notamment autour des **questions scolaires et éducatives**, en particulier pour les familles monoparentales.



Soutenir les familles du territoire dans leur rôle éducatif et parental



Autour de l'enjeu n°1

Accompagner les familles du territoire en soutenant la fonction parentale
(première problématique des familles du territoire selon nos partenaires)

23% des questionnés rencontrent des difficultés dans leur vie de parents

17 parents rencontrés évoquent spontanément le besoin d'une aide aux devoirs

16% des questionnés rencontrent des difficultés dans la scolarité de leurs enfants

L'aide aux devoirs est le deuxième facteur de difficulté des familles dans l'accompagnement à la scolarité suivant nos partenaires, après la maîtrise de la langue

17% des questionnés rencontrent des difficultés dans la garde de leurs enfants

13 personnes évoquent des groupes de soutien à la parentalité lors de la Grande Lessive

38% des questionnés rencontrent des difficultés dans l'accès aux loisirs et à la culture



Des **difficultés** sont éprouvées par les habitants **à accéder aux loisirs et à la culture**, ainsi qu'à des **espaces de rencontres** conviviaux et collectifs.

ENJEU 2

Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

CARTE RESSOURCE



Autour de l'enjeu n°2

Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement
(deuxième problématique des familles du territoire selon nos partenaires)



Le vieillissement, les problèmes de santé et la maîtrise de la langue sont les **trois premiers facteurs d'isolement** suivant nos partenaires

32% des questionnés connaissent des difficultés pour rencontrer d'autres personnes

46 personnes souhaitent lors de la Grande Lessive plus d'évènements qui favorisent la mixité et la connaissance des voisins, et les sorties et spectacles en famille



L'accès à la culture et aux loisirs sont la troisième problématique des familles du territoire suivant nos partenaires



Plus de 40 % à Oullins regrettent l'absence d'animations et de lieux de rencontre, mais presque **10 % à à Saulaie**

38% des questionnés rencontrent des difficultés dans l'accès aux loisirs et à la culture



Une forte proportion de familles en grande précarité au sein des Centres Sociaux sur un territoire où les écarts de richesse s'agrandissent. Se signalent de notables difficultés liées au numérique, en particulier d'accès aux droits, et des inégalités d'accès à la culture et aux loisirs, en particulier d'accès à nos centres de loisirs enfance.

ENJEU 3



Maintenir la mixité au sein des Centres Sociaux et porter une attention particulière aux publics les plus précaires

CARTE RESSOURCE



Autour de l'enjeu n°3

Maintenir la mixité des publics et porter une attention particulière aux plus précaires

30% des questionnés ont des difficultés pour bien se soigner ; **presque 10 % signalent un manque de soignants**, particulièrement pour les enfants

11.5% des questionnés à la Saulaie déplorent une insalubrité des logements à la Saulaie

38% des questionnés connaissent des **difficultés avec le numérique** (dont 62 % pour défaut de maîtrise) ; 6 % connaissent des difficultés d'**accès aux droits** pour ces raisons de défaut d'usage

50% des adhérents de l'ACSO ont un QF<800

11% des questionnés à la Saulaie déplorent un manque d'accompagnement aux démarches administratives

86% des inscrits aux projets jeunesse de l'ACSO ont un QF<800



- Un **besoin antagonique de cadre collectif et de liberté**
- Un **manque d'autonomie et de maturité** des jeunes, et des **situations de détresse** de plus en plus nombreuses
- Les jeunes **manquent de confiance** en leurs compétences et en leur capacité à agir
- **Peu de jeunes issus des Centres de Loisirs Enfance** poursuivent leurs parcours au sein du secteur jeunes
- **Peu de mixité** : 80 % QF< 500

ENJEU 4



- Apprendre aux jeunes à **être libres et consentir aux contraintes**
- Un **besoin d'accompagnement individuel renforcé**
- Développer la **confiance en soi** et la **capacité d'agir des jeunes**
- **Mixité des publics**

A la suite du débat d'enjeux et en tenant compte des apports qu'il a constitués, **un séminaire d'élaboration du projet Social** (29 mars), réunissant salariés, Administrateurs et bénévoles, a formalisé les axes de travail et les objectifs généraux à poursuivre ces prochaines années pour nos deux Centres sociaux, qui répondent chacun aux constats et aux enjeux parcourus :

- **Axe 1 : Soutenir la parentalité** : Accompagner et soutenir les familles dans leur parcours éducatifs et leurs besoins spécifiques
- **Axe 2 : Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement** : Encourager la convivialité, la participation citoyenne et l'implication bénévole
- **Axe 3 : Réduire les inégalités d'accès aux droits, au numérique, à la culture, aux loisirs** : Accompagner les habitants les plus fragiles pour faciliter leurs conditions de vie, et soutenir leur émancipation
- **Axe 4 : Emanciper une jeunesse responsable** :
 - Offrir un cadre sécurisant, encourageant les choix et en stimulant la créativité
 - Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes en les rendant acteurs de leur vie quotidienne et de leurs loisirs
 - Favoriser l'émancipation des jeunes par l'ouverture à la culture, par la découverte de nouveaux mondes, de nouvelles pratiques, de la vie collective
 - Favoriser l'interconnaissance entre jeunes d'horizons différents

A la suite du séminaire, des travaux en **Comité de pilotage** et en **réunions d'équipe salariée** ont complété et développé le travail d'élaboration du projet : plans d'actions complets, déclinaison du projet entre Centre Social Moreaud et Centre Social Saulaie, planification, budgets et modalités d'évaluation. Une présentation synthétique en **débat d'orientation** auprès des institutions et des partenaires a pu se tenir le 20 juin pour aborder cette version finale des projets et des actions.

On trouvera dans les arbres à objectifs suivants une présentation infographiée de ces travaux. Ces arbres ne contiennent pas le plan d'action complet élaboré, mais en sont une présentation synthétique des actions principales : nous savons que notre devoir d'agilité et d'adaptation aux sollicitations les modifie toujours au fil de l'eau et à la marge, mais la ligne de force en est tracée.

L'**Axe 1** qui est notre **projet famille**, constitue le cœur de notre fonctionnement spécifique de Centre Social, et nous commencerons par en faire une présentation plus complète. L'axe 4, lui est consacré à la Jeunesse et mérite une présentation particulière.

2. PRESENTATION DES ARBRES A OBJECTIFS

Les « arbres à objectifs » constituent la **colonne vertébrale** du projet social 2026-2029. Ils traduisent en une **vision claire et partagée les ambitions** de l'ACSO, les constats issus du diagnostic de territoire et les attentes exprimées par les habitants, bénévoles, salariés et partenaires.

Cet outil pédagogique et stratégique permet :

- D'identifier les enjeux majeurs pour le territoire,
- De décliner des objectifs généraux et opérationnels,
- De donner une lisibilité commune aux actions qui seront menées dans les quatre prochaines années.

Au-delà d'une logique administrative, il incarne la volonté de l'ACSO de **renforcer le pouvoir d'agir des habitants, de consolider le lien social et de faire vivre concrètement les valeurs** de dignité, de solidarité et de démocratie.

Les arbres à objectifs du projet social 2026-2029 de l'ACSO incarnent **une ambition partagée** : accompagner les familles, renforcer le lien social, réduire les inégalités et soutenir l'émancipation de la jeunesse. Il s'appuie sur des constats solides, des témoignages d'habitants et des dynamiques collectives déjà à l'œuvre.

Ce document témoigne de la volonté du centre social d'inscrire ses actions dans une logique participative, inclusive et durable. Il constitue une feuille de route claire pour les quatre prochaines années, au service des habitants et du territoire.



Axe 1 – Soutenir la parentalité

L'accompagnement des familles est au cœur de la mission des centres sociaux. Face aux évolutions sociales et aux difficultés rencontrées par certains parents, l'ACSO souhaite proposer des actions renforçant les compétences parentales, favorisant les passerelles éducatives et offrant des espaces de soutien et de répit.

► Objectifs généraux

- **Accompagner et valoriser les parents** dans leur rôle éducatif
- Répondre de manière adaptée et inclusive aux **besoins spécifiques des familles** du territoire (familles en situation de monoparentalité, de handicap ou en insertion sociale ou professionnelle)

► Actions phares

- **Passerelles éducatives** avec écoles et collèges.
- **Espaces d'échanges** : cafés-goûters, causeries, permanences de psychologue.
- **Ateliers parents/enfants** : Créajoy, mini-randos, sorties familiales.
- **Actions inclusives** : garde ponctuelle, dispositifs AVIP/AVIS, adaptation des locaux.



Axe 2 - Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

Le **vivre-ensemble** repose sur la **qualité du lien social**. Dans un contexte où **l'isolement progresse** et où certains habitants peinent à trouver leur place, l'ACSO entend **développer des initiatives conviviales et participatives**, afin de faire émerger des dynamiques collectives et citoyennes.

► Objectifs généraux

- Développer les **animations festives et conviviales** de proximité
- Favoriser la **participation citoyenne** au sein de l'ACSO et sur la commune

► Actions phares

- **Animations festives** : fêtes de quartier, repas partagés, after-crèche, bal des séniors.
- **Projets d'habitants** : tables d'hôtes, vendredis communs, mamans en goguette.
- **Espaces d'expression** : cafés de parents, points écoute adultes, groupes de parole.
- **Animations de rue et réaménagement des espaces d'accueil** (Saulaie, 273 Grande Rue).



Axe 3 - Réduire les inégalités d'accès : droits, numérique, culture, loisirs

Les **inégalités sociales et numériques** constituent un **frein majeur à la participation des habitants**. Consciente de ces enjeux, l'ACSO souhaite agir concrètement pour lever ces obstacles, en **facilitant l'accès aux droits**, en **réduisant la fracture numérique** et en **rendant la culture et les loisirs accessibles à tous**.

► Objectifs généraux

- Faciliter l'accès aux droits & favoriser l'**inclusion numérique**
- Agir sur les **conditions de vie**
- Garantir l'**accessibilité de nos actions aux publics précaires**
- Rendre **culture et loisirs accessibles**

► Actions phares

- **Permanences sociales et juridiques, accompagnement administratif.**
- **Ateliers numériques** pour séniors, **postes en libre accès**.
- **Cours de FLE, bourses** aux vêtements et jouets.
- **Sorties culturelles** à tarifs modulés, **séjours** accessibles, partenariats culturels.



Axe 4 - Emanciper une jeunesse responsable

La jeunesse représente une richesse pour le territoire, mais elle est confrontée à de **nombreux défis** : manque de confiance, difficulté d'insertion, besoin de reconnaissance. L'ACSO souhaite **offrir** aux jeunes des **espaces sécurisants et stimulants**, favoriser leur **autonomie** et leur **engagement citoyen**, et développer des **parcours inclusifs et mixtes**.

► Objectifs généraux

- Créer les conditions d'un **cadre d'accueil facilitant l'écoute, l'information, et l'orientation**
- Créer un **cadre d'accompagnement individuel** et **consolider la fonction éducative** à destination des 12-25 ans
- Accompagner les jeunes sur la **création de projets collectifs**
- Proposer des **séjours en vie collective**
- Accueillir, soutenir et accompagner les **initiatives des jeunes**
- Renforcer la **place de la culture** dans le parcours éducatif et social des jeunes
- Accompagner les jeunes à **s'investir dans la vie locale** du territoire
- Mobiliser les **jeunes qui ne fréquentent pas les structures** M
- Créer un **parcours enfance/jeunesse à l'ACSO** M

► Actions phares

- **Espace jeunes** : espace chill à Moreaud, accueil estival à Jean Macé.
- **Accompagnement individuel et collectif** : emploi, prévention, sensibilisation santé.
- **Projets collectifs** : séjours autonomes, actions citoyennes, espace projets.
- **Partenariats culturels** : Théâtre de la Renaissance, projets jeunes programmateurs.
- **Aller-vers** : interventions en pied d'immeuble, collèges, lycées, réseaux sociaux. M

3. FOCUS – ALLER VERS ET DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

L'ACSO affirme sa volonté de dépasser les murs de ses équipements pour aller à la rencontre des habitants là où ils vivent. Cette démarche d'« **aller vers** » constitue un **levier essentiel** pour toucher les publics les plus éloignés des institutions, créer des espaces accessibles à toutes et tous et **favoriser la participation citoyenne**.

Comme le souligne **Yann Le Bossé**, chercheur spécialiste du développement du pouvoir d'agir, « **aller vers** » ne signifie pas seulement se déplacer physiquement, mais surtout reconnaître la légitimité des habitants à être auteurs de leur propre vie, en s'appuyant à la fois sur leurs savoirs d'usage et les savoirs professionnels.

Cette orientation rejoint la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (2018), qui fait de l'« **aller vers** » et de l'**accompagnement global des personnes** des priorités d'action, et s'inscrit dans la continuité des valeurs de l'**éducation populaire**, visant l'**émancipation et la participation active des habitants**.

Ainsi, l'ACSO place au cœur de son projet 2026-2029 deux piliers : **aller vers** et **développement du pouvoir d'agir**, pour renforcer son ancrage territorial et répondre aux enjeux contemporains : **lutte contre l'isolement, égalité femmes-hommes, accès à la culture et aux loisirs, engagement des jeunes et transformation des quartiers** par et pour leurs habitants.

Les zooms qui suivent mettent en lumière plusieurs **initiatives** qui incarnent ces orientations et leurs impacts sur le territoire.

► Aller vers

L' « aller vers » constitue une méthode d'intervention privilégiée pour toucher les habitants les plus éloignés des structures traditionnelles et favoriser leur inclusion. Trois initiatives emblématiques illustrent cette démarche.

Zoom : Bibliothèque de rue

Depuis 2021, l'ACSO anime chaque semaine une **bibliothèque de rue** à la sortie de l'école de la Saulaie. Cette action vise à rendre la **lecture et la culture accessibles à tous**, en particulier aux enfants et familles des quartiers populaires. Depuis 2024, l'activité se poursuit même durant l'hiver grâce à l'utilisation de la **salle d'animation du Centre Social de la Saulaie**, garantissant une continuité. En 2024, **76 enfants et 31 parents** ont participé à au moins une séance, renforçant ainsi le **lien entre école, familles et centre social**.

Zoom : Animations quartiers d'été

Lancé en 2020, le projet estival a connu un essor majeur avec **l'union des communes d'Oullins et de Pierre-Bénite** en 2024. Sous la coordination de l'ACSO jusqu'en 2023 puis de l'équipe politique de la Ville depuis 2024. Avec la participation de **24 structures partenaires**, ce sont **77 ateliers** et **8 événements festifs** qui ont été organisés, rassemblant **1 620 habitants en 2024**.

Ces animations, gratuites et implantées au cœur des quartiers (notamment QPV et QPM), favorisent la **mixité sociale**, la **convivialité** et l'**accès à la culture et aux loisirs** pour les familles qui en sont le plus éloignées.

Zoom : Médiation sur le quartier de la Saulaie (adulte relais)

Le dispositif « **adulte relais** » a été déployé au Centre Social de la Saulaie dès **2017** avec la mission d'assurer une **présence sociale de proximité**.

Historique : poste occupé par **Cécile MENEZ (2017-2020)**, puis par **Vincent VILANUEVA (2021-2023)**. Depuis **janvier 2025**, **Pauline DURET** occupe le poste de médiatrice sociale.

Objectifs :

- **Accueillir, écouter et orienter** les Sauléens,
- Accompagner et **renforcer la fonction parentale**,
- **Favoriser** et valoriser les **démarches collectives et participatives**.

Cette présence régulière au cœur du quartier permet d'assurer un **lien direct avec les habitants**, de prévenir les situations de rupture et de faire émerger des **initiatives citoyennes**. L'adulte relais contribue à **renforcer la confiance envers le centre social** et à consolider son rôle de médiateur entre habitants, institutions et partenaires locaux. Un travail particulier est mis en œuvre avec l'adulte-relais de la Commune installé dans l'école de la Saulaie.

► Développement du pouvoir d'agir

Au-delà de l'accès aux services, l'ACSO soutient les habitants dans leur **capacité à initier et à porter des projets**. Deux expériences récentes illustrent cette dynamique.

Zoom : Groupe des Gilets Roses

Né en 2022 à la Saulaie, le collectif des **Gilets Roses** réunit une douzaine de femmes mobilisées autour de la **lutte contre le harcèlement de rue** et les **violences sexistes**. L'ACSO, en lien avec le PIVO et plusieurs partenaires (Janus, VIFFILAVI, Handsaway, etc.), accompagne ce collectif.

Objectifs : développer le **pouvoir d'agir des femmes**, favoriser la **participation citoyenne** et contribuer à la **revalorisation de l'image de la Saulaie**.

Actions menées (2022-2024) : formations à la **méthode des 5D**, sorties culturelles, participation à des événements publics, organisation de stands et actions de sensibilisation. Le collectif a aussi expérimenté des projets innovants (boxe, vélo, balades militantes). En 2023, il a reçu la **Palme du civisme et de la citoyenneté** de la Préfecture du Rhône.

Perspectives 2025 : ateliers de sensibilisation (résidence Alliade, groupe F4, association Singa), participation à projets artistiques (*FEMMAGE, mémoire des lieux*), poursuite d'actions de solidarité et **autonomisation durable du groupe**.

Au-delà de leurs actions, les Gilets Roses incarnent un **exemple de mobilisation citoyenne féminine** qui transforme le quotidien du quartier, renforce la solidarité entre habitantes et fait évoluer les représentations collectives sur la **place des femmes dans l'espace public**.

Zoom : Jeunes programmateurs

Depuis 2021, le comité des **Jeunes Programmateurs**, en partenariat avec le **Théâtre de la Renaissance**, permet à une douzaine d'adolescents de **découvrir, sélectionner et promouvoir des spectacles vivants**. Après une immersion au Festival d'Avignon, les jeunes deviennent **acteurs de la vie culturelle** du territoire.

Ce projet innovant favorise leur **implication citoyenne**, développe leur **esprit critique** et valorise leur rôle dans la **gouvernance culturelle**.

Conclusion :

Les expériences menées par l'ACSO illustrent combien **aller vers et développer le pouvoir d'agir** sont aujourd'hui des **leviers incroyables** des politiques sociales. Ces démarches rejoignent les recommandations de l'UNICEF, de l'UNESCO et de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui insistent sur la nécessité de **renforcer la participation active des habitants** et d'**adapter l'action sociale aux réalités locales**.

En plaçant la **proximité**, la **participation** et l'**émancipation** au cœur de son projet social 2026-2029, l'ACSO contribue à bâtir une société locale plus **solidaire**, plus **inclusive** et plus **citoyenne**.

4. PRÉSENTATION DE L'AXE 1 – PROJET FAMILLE

► Une démarche fondée sur la parole des parents

Depuis la fin de l'année 2021, l'ACSO organise régulièrement des **causeries de parents**, temps d'échange animés par une salariée et un psychologue, pensés comme des espaces bienveillants, ouverts à la parole, à l'écoute et au partage. À la mi-juillet 2025, 34 séances avaient été organisées, réunissant 42 parents différents, dont 18 issus du quartier de la Saulaie et 11 du centre-ville.

Afin de faciliter la participation des parents **célibataires, divorcés ou séparés** (représentant 15 participants), un système de **garde d'enfants** a été mis en place dès 2022. Il permet aussi à des parents de pouvoir venir en couple.



« Au pays, on a plus de temps pour flâner, profiter du soleil. En France, j'ai plus de rendez-vous et de papiers que je n'en avais dans mon bureau en Algérie ! Là-bas la famille aide. La garde des enfants pendant la causerie des parents, c'est comme la famille là-bas. »

Au fil de ces rencontres, deux **thématisques majeures** sont ressorties :

- **L'accompagnement scolaire des enfants dits « porteurs de handicap »,** que nous préférons nommer «enfants remarquables», pour valoriser leur singularité.
- **La question de l'emprise du numérique et des écrans,** soulevant des inquiétudes sur de leur usage précoce et qui affecte la relation familiale.

Au fur et à mesure des échanges, la question de la **place du parent et de sa légitimité** a été, elle aussi, souvent soulevée, entre solitude, surcharge et désir de mieux faire.

« Les enfants vont-ils être en sécurité, aimés, si je ne suis pas là ? »

« C'est toujours moi qui fais tout, qu'est-ce qui se passe si je ne suis pas là ? Ce n'est bon ni pour mes enfants, ni pour moi. J'essaie de les préparer si un jour on doit être encore séparés. »

« Avec les devoirs je deviens folle. Ça crée des tensions, c'est lourd sur mes épaules. »

Les témoignages soulignent également le besoin d'un **accompagnement adapté**, qui **reconnaisse la charge mentale** portée par les parents (notamment les mères) et les soutienne dans leur **rôle éducatif complexe**.

« Les mères s'occupent de l'administratif, elles sont psychologues, éducatrices, enseignantes pour leurs enfants, cuisinières, femme de ménage pour leur famille et n'ont pas le droit d'être malade ! Il faut que la dictature finisse ! »

« Je suis tellement exténuée que je m'endors en lisant une histoire à mon enfant le soir ou dès que je m'assois. »

« Pendant 15 ans je ne me suis occupée que de mes enfants, je n'avais pas de temps pour moi, même pas pour un café... Maintenant c'est mon tour, ça va être un renversement ! »

« Parfois j'envie les parents séparés : quand les enfants sont chez le papa, la maman retrouve la liberté d'être seule. »

L'ensemble de ces témoignages a constitué une **matière** riche, consignée dans des comptes-rendus exhaustifs, sur laquelle nous nous sommes appuyés pour construire notre démarche de **recensement des besoins partagés par les parents**. En effet, nous avons élaboré notre questionnaire à partir de ces échanges, puis nous l'avons diffusé, afin de vérifier la pertinence des thématiques repérées et de croiser les regards.

Ensuite, répondant à une demande forte exprimée lors des causeries – **que tout ne passe pas uniquement par l'écrit** – nous avons développé des **formats complémentaires** pour recueillir la parole des parents : ateliers de rue, cafés ou goûters parents, qui favorisaient **les échanges oraux, la proximité, l'accessibilité et l'implication des familles les plus isolées**.

« Il faudrait que le centre social puisse recenser puis transmettre de façon orale les informations intéressantes pour les familles. »

L'analyse de l'ensemble des données recueillies, expression d'expériences à la fois intimes et universelles, nous a permis de poser les bases d'**un projet famille en phase avec la réalité des quartiers et le vécu des familles**.

► L'accompagnement à la parentalité dans une démarche transversale et partagée

Notre projet famille se base sur la conviction que l'éducation des enfants ainsi que l'accompagnement des parents **ne se segmentent pas** : chaque secteur d'activités contribue, avec ses spécificités, à prendre soin des enfants et de leurs familles, dans une logique de continuité, de cohérence et de confiance. Chaque salarié, des professionnels de la petite-enfance jusqu'à ceux du secteur adulte veillent ainsi, au quotidien, à s'impliquer dans cette démarche.

C'est donc en réunissant l'ensemble des salariés de l'ACSO, ses administrateurs et ses bénévoles lors de séminaires, que les fondements de notre projet famille ont été déterminés collectivement, et déclinés en **3 grands objectifs généraux** :

1. Favoriser la cohérence éducative en articulant les différents temps et espaces de la vie de l'enfant

Il s'agit de garantir aux enfants **un parcours sécurisé, fluide et cohérent** dans les différents lieux qu'il fréquente : des passerelles, en interne ou au-delà de nos murs, en collaboration avec nos partenaires du territoire, permettent aux enfants de grandir dans un environnement stable, où ils conservent leurs repères et où les adultes référents collaborent. Cette organisation permet de rassurer les parents et d'éviter contradictions éducatives et changements brutaux. L'engagement partenarial nous permet de **renforcer notre capacité à accompagner les familles** et de participer à la construction d'**un parcours éducatif local**.

2. Accompagner et valoriser les parents dans leurs rôles éducatifs

Dans tous les espaces de l'ACSO – crèche, centres de loisirs, activités jeunesse ou familles, nous voulons accompagner les parents dans leur rôle, **sans jugement mais au contraire en valorisant leurs compétences**. Nous pensons que chaque parent, quelles que soient ses conditions de vie, ses fragilités ou ses ressources, **fait de son mieux**.

Notre rôle est de **soutenir, d'écouter, de proposer**. Cet accompagnement prend de nombreuses formes : temps de rencontre informels, espaces de paroles, ateliers parent-enfant, mini- rando, etc. mais aussi co-construction de temps de répit permettant de **souffler, de prendre du recul, de retrouver de la confiance en soi**. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une logique de proximité, d'accessibilité et d'ouverture, pour aller à la rencontre de toutes les familles, **y compris les plus fragiles et les plus isolées**.

3. Répondre de manière adaptée et inclusive aux besoins spécifiques des familles

Chaque famille est différente et nous tenons compte de cette diversité pour construire des **réponses ajustées aux besoins repérés**. Nous accordons aussi une attention particulière à **l'inclusion** des familles qui rencontrent des difficultés sociales, administratives, linguistiques ou éducatives.

Nous avons construit un projet famille qui est bien plus qu'un programme d'actions : c'est une posture partagée par tous les salariés, **une manière de faire qui s'appuie sur le lien et la co-construction**. Et c'est cette cohérence d'ensemble qui permet aux enfants de grandir sereinement, et aux parents de trouver leur juste place, reconnus, soutenus et considérés.















5. PRÉSENTATION DE L'AXE 4 : EMANCIPER UNE JEUNESSE RESPONSABLE

Nous avions défini, en concertation avec la Ville et la CAF, avant même de commencer les travaux des nouveaux Projets Sociaux, qu'ils porteraient une **ambition spécifique concernant la Jeunesse**. D'une part, du fait des transformations du territoire et de la mise en œuvre d'une **coordination Jeunesse par la commune d'Oullins-Pierre-Bénite** ; d'autre part, du fait d'un projet en mutation avec la **création d'un Espace Jeunes au Centre Social Moreaud en 2023**.

L'idée centrale du travail consistait en l'approfondissement du **diagnostic Jeunesse**, au fondement de notre projet actuel : il s'agissait d'aller vers les jeunes et de s'assurer de leur participation et de leur questionnement pour confirmer, enrichir et nourrir notre regard ainsi que le projet élaboré l'année dernière, comme nous l'avions initié avec le public adulte adhérent.

L'absence exceptionnelle d'une équipe Jeunesse d'octobre à avril a empêché que toute l'ambition soit portée sur l'ensemble de l'année comme nous le souhaitions. Nous avons néanmoins pu retrouver les jeunes à partir du mois de mai, et quelques groupes ont été sollicités par une nouvelle équipe. Les travaux d'élaboration du projet portent la marque de leurs retours : essentiellement, ce sont les **séjours**, notamment vers des destinations lointaines, qui mobilisent spontanément leur attention.

De grands cadres et référentiels permettent de décliner les objectifs poursuivis par notre équipe Jeunesse : le **dernier schéma des services aux familles**, qui développe des ambitions que l'ACSO poursuit et souhaite continuer à suivre (autonomie des jeunes et numérique).

Les travaux ayant abouti à la **signature de la Convention Territoriale Globale entre la CAF et les communes d'Oullins, Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval** détaillent les enjeux, les ressources et les actions programmatiques liés à la jeunesse, dans lesquels ceux de l'ACSO s'inscrivent pleinement.

La nouvelle commune a déjà lancé une **réécriture de son Projet Éducatif de Territoire** et propose d'animer dorénavant une **Commission Jeunesse**, dont les réunions se tiennent depuis juin 2024.

L'interconnaissance des différents acteurs et de leurs spécificités, les enjeux de leur coordination et de la mutualisation de l'ensemble des moyens, ainsi que la **construction d'une culture commune**, figurent à l'ordre du jour. Ces rencontres ont été concomitantes à l'élaboration du nouveau Projet Social.

On retrouvera donc, sans grande surprise, dans l'**arbre à projet Jeunesse**, les **objectifs généraux et opérationnels déterminés en 2024**, qui contiennent cependant les **orientations majeures nouvelles** engagées par les travaux présentés en amont et portés par une nouvelle équipe, dans un contexte bouleversé :

► **Un travail partenarial considérablement renforcé avec les acteurs de la jeunesse du territoire**

- Un **partenariat est à reconstruire** avec le nouveau club de prévention jeunesse : la Sauvegarde, acteur historique du territoire, le quitte en **juillet 2025** et doit être remplacée par les **AJD**, conformément à la nouvelle cartographie de la Métropole. La collaboration était étroite entre l'équipe d'éducateurs spécialisés et l'ACSO : il faudra retrouver le même dynamisme et la même synergie.
- Un **travail d'aller-vers collaboratif** et de nouvelles actions entre acteurs s'esquisse : avec le **Centre Social Graine de Vie**, avec la **Mission Locale**, porteurs de propositions pendant le débat d'orientations.
- La **mobilisation systématique des acteurs du territoire** (culturels et sportifs) accompagnera la construction des temps de vacances afin de diffuser les ressources auprès des jeunes et de faciliter leur circulation entre les acteurs.
- Une **immersion dans les collèges** sera développée pour toucher de nouveaux publics, leur faire connaître les propositions et être à l'écoute de la jeunesse.

► Un travail de fond sur les projets passerelles internes à l'ACSO

- **Objectif** : résoudre l'**absence de circulation des plus jeunes** des centres de loisirs vers les espaces jeunesse.
- **Actions passerelles à chaque période de vacances**
 - ◊ Animées conjointement par les **animateurs Enfance** et les **animateurs Jeunesse**.
 - ◊ La **relation de confiance avec les animateurs** est fondamentale pour favoriser la transition entre activités.
 - ◊ Une **coordination unique Enfance-Jeunesse** doit faciliter la construction de ces passerelles.
- **Projet Jeunes Programmateurs avec le Théâtre de la Renaissance**
 - ◊ Travail en amont sur le secteur Enfance pour faciliter la **participation des jeunes oullinois**.
 - ◊ **Mobilisation des jeunes** : en partenariat avec **Graine de Vie** et les **MJC**.

► Une dynamique pour améliorer la mixité des jeunes,

- **Objectif du projet :**
 - ◊ Améliorer la **mixité des jeunes**.
 - ◊ Favoriser l'**ouverture à la différence** et aux conditions réelles du **vivre-ensemble**.
 - ◊ Développer l'**interconnaissance des habitants du territoire**, dans toute leur diversité.
- **Constats issus du diagnostic :**
 - ◊ Forte **précarité des jeunes usagers**.
 - ◊ **80 %** des jeunes ont un **QF inférieur à 500**.
 - ◊ **86 %** ont un **QF inférieur à 800**
- **Enjeu :**
 - ◊ Non pas éviter ce public, mais au contraire l'accueillir et **favoriser la rencontre avec d'autres jeunes** n'ayant pas les mêmes difficultés ni les mêmes entraves.

Centre Social Moreaud
Du 7 juillet au 5 aout 2025



**ACCUEIL DE LOISIRS 11-17 ANS
PROGRAMME ETE 2025**

Ecole Jean Macé- 52 Rue Fleury, 69600 Oullins

Viens t'inscrire pour les grandes vacances d'été.
Attention les places sont limitées.

Ouverture des inscriptions à partir du 24 JUIN

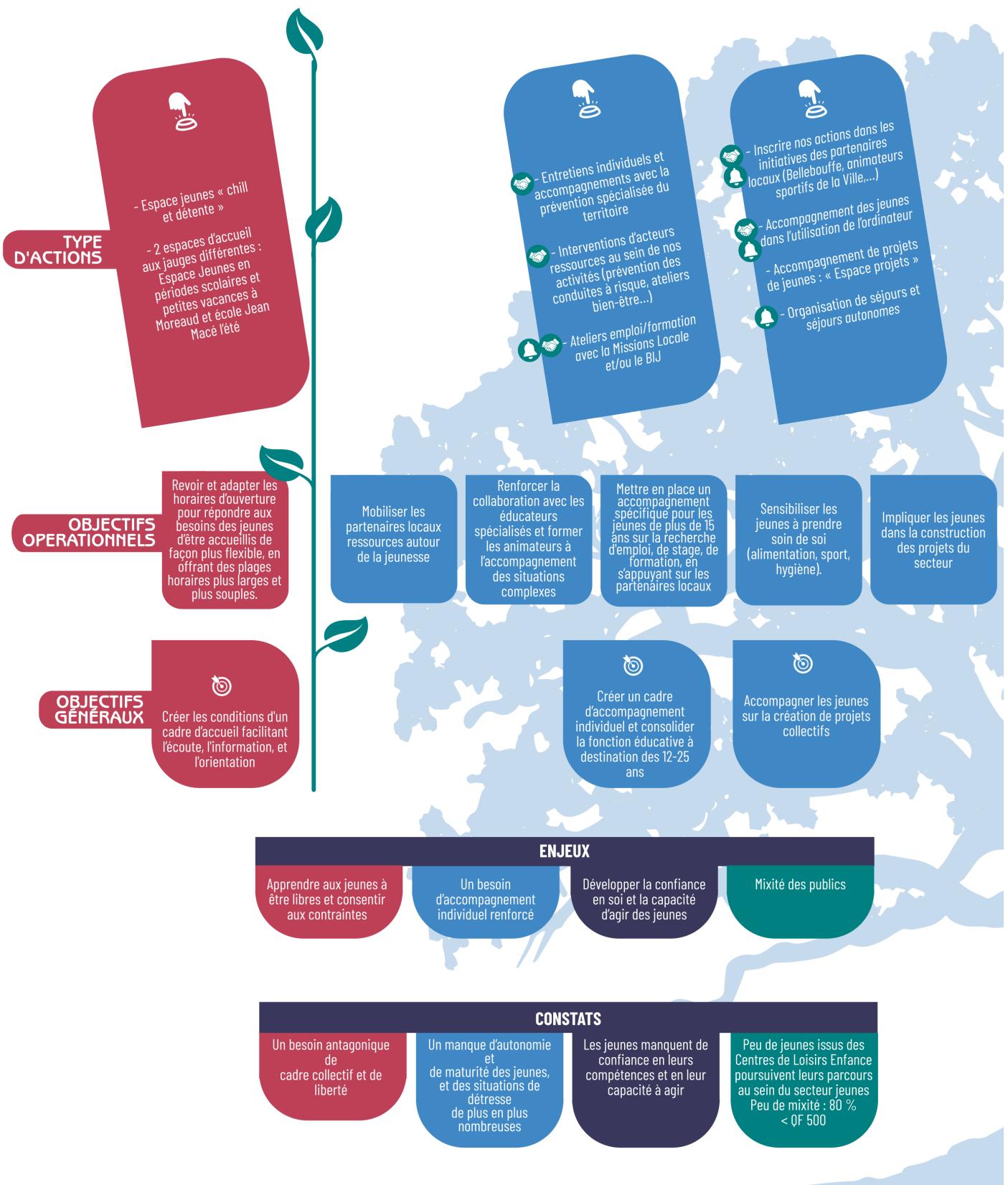
Association des Centres Socio-Culturels d'Oullins

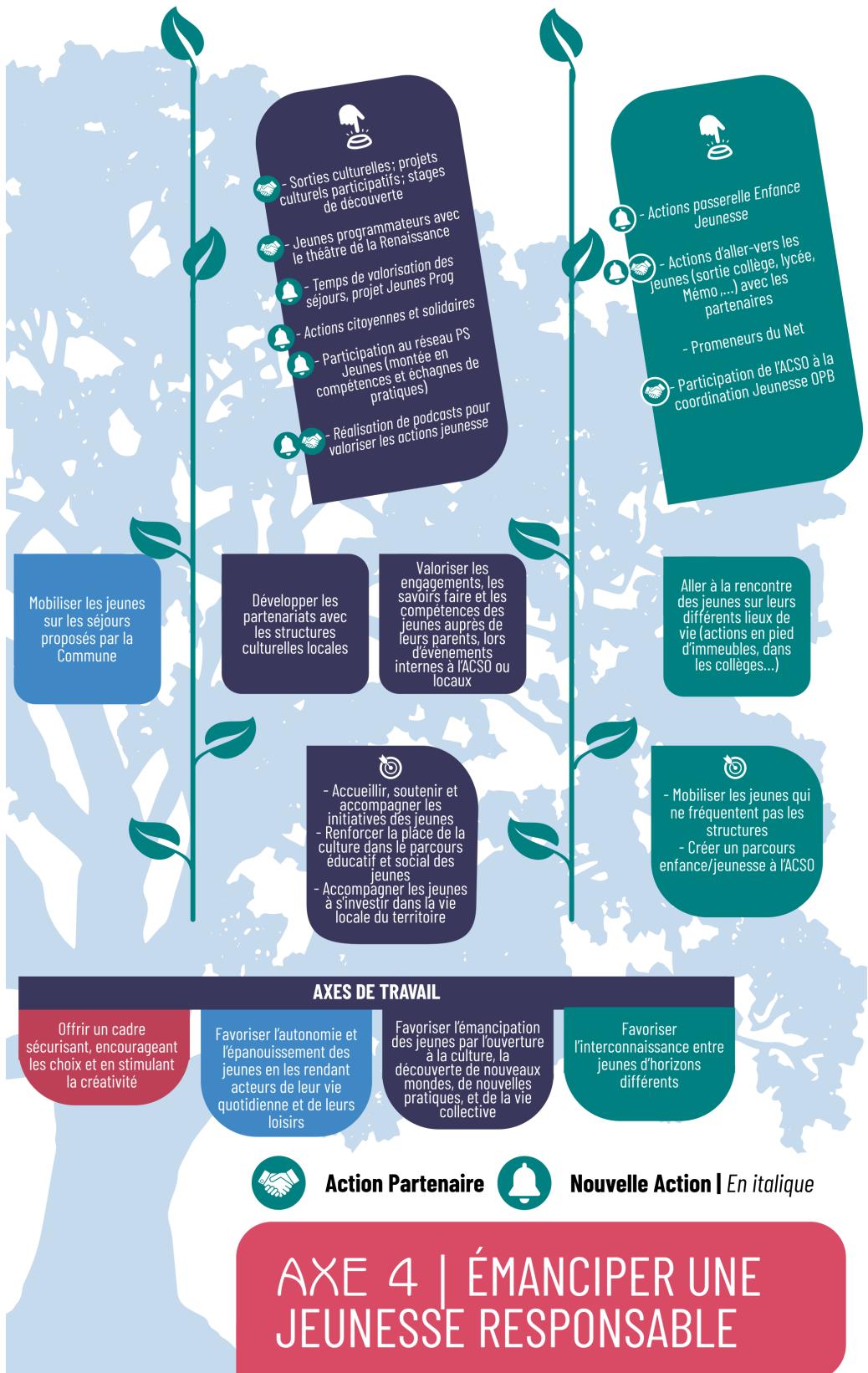
91, Rue de la république | 69600 Oullins

11, Rue de la convention | 69600 Oullins

04 72 66 39 39 | www.csoullins.org







Extraits de l'Arbre à Objectifs (complet en annexes) - planification d'actions

	Nouvelles actions
	Spécifique Saulaie
	Spécifique Mo-

AXE 1- SOUTENIR LA PARENTALITÉ : (AXE FAMILLE)

Constats: Des familles fragilisées dans leur fonction parentale, notamment autour des questions scolaires et éducatives, en particulier pour les familles monoparentales.

Enjeux : Soutenir les familles du territoire dans leur rôle éducatif et parental.

Axe de travail : Accompagner et soutenir les familles dans leur parcours éducatifs et leurs besoins spécifiques

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	TYPE D'ACTIONS	PLAN D'ACTION				
					N (2026)	N+1 (2027)	N+2 (2028)	N+3 (2029)	
					<p>- Structurer des projets passerelles entre les différents secteurs de l'ACSO (petite enfance, enfance, jeunesse) et avec les partenaires éducatifs (écoles, collèges, PRÉ)</p> <p>- Meilleure continuité éducative</p> <p>- Implication renforcée des familles dans le parcours de leur enfant</p> <p>- favoriser l'implication des familles</p> <p>- Engager une réflexion collective sur le territoire quant à l'aide aux devoirs</p> <p>Favoriser la cohérence éducative en articulant les différents temps et espaces de vie de l'enfant</p>	<p>- Nombre de projets passerelles réalisés</p> <p>- Nombre d'actions inter-secteurs réalisées</p> <p>- Taux de fréquentation sur les projets inter secteurs</p> <p>- Réduction du risque de décrochage scolaire</p>	<p>- Commencer à accompagner, en plus de l'animation in situ, les familles sur la bibliothèque de rue Place Convention et au Centre Social pendant l'hiver</p> <p>- Eveiller les mamans et les enfants aux livres et au plaisir de lire par une animation in situ 1 fois par mois, sur des séances courtes (20 mn) puis plus longues (1 heure)</p> <p>- Au moins 1 réunion partenariale organisée sur la problématique de l'accompagnement à la scolarité</p> <p>- Participation active de l'ACSO au PRÉ</p>	<p>- Bibliothèque de rue/Tiny houses</p> <p>- Développer une bibliothèque transitionnelle « de plain air » au cocon :</p> <p>Passerelles externes / partenariales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les familles des tiny houses à fréquenter la bibliothèque de rue et la Mémo (en partenariat avec Notre Dame des Sans Abris) 	<p>- Accompagner les familles des tiny houses à fréquenter la bibliothèque de rue et la Mémo.</p>

AXE 2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Constats: Des difficultés sont éprouvées par les habitants à accéder aux loisirs et à la culture, ainsi qu'à des espaces de rencontres conviviaux et collectifs.

Enjeux : Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

Axe de travail: Encourager la convivialité, la participation citoyenne et l'implication bénévole

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTATS	TYPE D'ACTIONS	PLAN D'ACTION		
					N (2026)	N+1 (2027)	N+2 (2028)
Favoriser la participation citoyenne au sein de l'ACSO et sur la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers participatifs et des projets collectifs co-construits - Encourager l'entraide et le bénévolat 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de bénévoles - Renforcement du pouvoir d'agir - Développement du sentiment d'utilité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets co-construits - Taux d'engagement bénévole - Nombre de réunions participatives ou groupes projet 	<p>Engagement bénévole et citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets d'habitants :    <p>Espaces d'expression et de lien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer une réflexion partenariale autour de l'animation du Golf    	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les mamans de la Saulaie, lors des ateliers parents-enfants et des sorties familles et compagnon - Composier un « groupe répit » à leur demande. - Accompagner le groupe répit comme un projet collectif émancipateur des mamans autour de temps de loisirs pour apporter du répit 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le groupe répit pour l'établissement d'un programme de sorties adaptée à destination des parents sans leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du groupe aux autres mamans
					<ul style="list-style-type: none"> - Exposition et animation au Golf à destination des partenaires (diagnostic avec les habitants, histoire de l'ACSO dans le quartier) ; création d'un comité de pilotage « la balle au Golf » avec les partenaires et des représentants des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion du comité de pilotage, ateliers dhabitants (Éducateurs spécialisés ; Jardiniers du Golf ; Sytral ; Ville d'OPB ; IRA SF ; CAF ; Métropole, Etat ; Police Nationale ; partenaires associatifs du territoire) 	

AXE 3- REDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS : DROITS, NUMÉRIQUE, CULTURE, LOISIRS

Constats: Une forte proportion de familles en grande précarité au sein des Centres Sociaux sur un territoire où les écarts de richesse s'agrandissent. Se signalent de notables difficultés liées au numérique, en particulier d'accès aux droits, et des inégalités d'accès à la culture et aux loisirs, en particulier d'accès à nos centres de loisirs Enfance.

Enjeux : Maintenir la mixité au sein des Centres Sociaux et porter une attention particulière aux publics les plus précaires

Axe de travail : Accompagner les habitants les plus fragiles pour faciliter leurs conditions de vie, et soutenir leur émancipation

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	TYPE D'ACTIONS	PLAN D'ACTION			
					N (2026)	N+1 (2027)	N+2 (2028)	N +3 (2029)
					<ul style="list-style-type: none"> - Postes informatiques en libre accès 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic technique des besoins (connexion, matériel, sécurité des données) - Achat et installation de postes informatiques dans les accueils de Moreaud et de la Saulaie - Élaboration d'un budget prévisionnel et au besoin, recherche de financements - Mise en place d'un règlement d'utilisation et d'un accompagnement par les équipes (médiation numérique). - Première communication auprès des habitants - Taux de satisfaction des participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de temps d'accompagnement collectif (ateliers de découverte numérique, aide aux démarches en ligne) - Crédit d'un suivi statistique régulier des usages (profils utilisateurs, types de démarches effectuées) - Renforcement éventuel du partenariat avec la Mission Locale, la CAF et les structures de médiation numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation du dispositif : intégration des postes informatiques comme service permanent de l'ACSO - Évaluation de l'impact social et éducatif du dispositif - Organisation d'un temps fort de valorisation (bilan et témoignages)

Cette présentation de la planification de nos actions sur la durée du projet n'est évidemment pas exhaustive, et n'est présentée ici qu'à titre indicatif.

Des groupes projets transversaux formés par les salariés se réunissent tous les quinze jours pour planifier et mettre en œuvre les actions passerelles transversales, et les **réunions d'équipe** sont chargées de l'organisation et la planification des actions de chaque secteur d'activité. A ces réunions d'équipe thématiques s'ajoute la **réunion de coordination** qui rassemble Direction et coordinations pour assurer le pilotage du Projet.

Comme l'a engagé le Projet Social précédent, un **séminaire annuel d'évaluation** des actions, et de planification des actions de l'année suivante, sera organisé à chaque rentrée scolaire. Il permet de revisiter le plan d'action annuel, de le réguler et de le mettre à jour, d'assurer le suivi du Projet Social et Famille par l'ensemble des salariés, des bénévoles et des Administrateurs

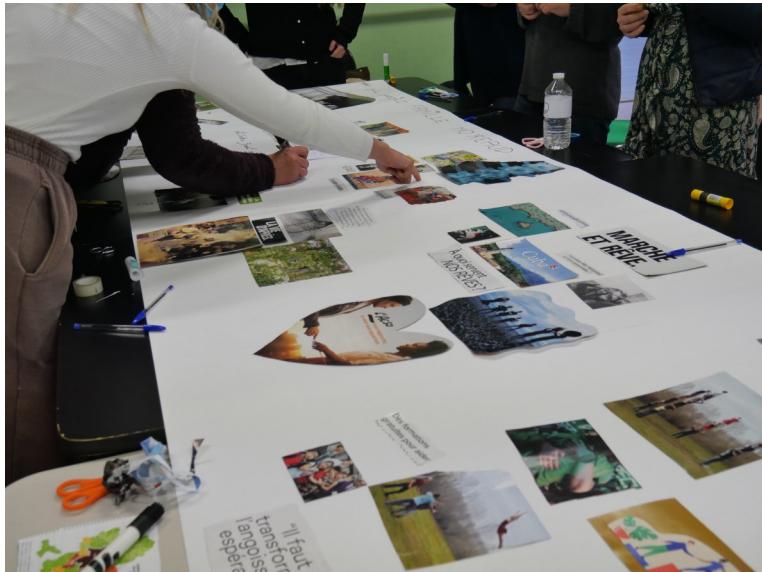
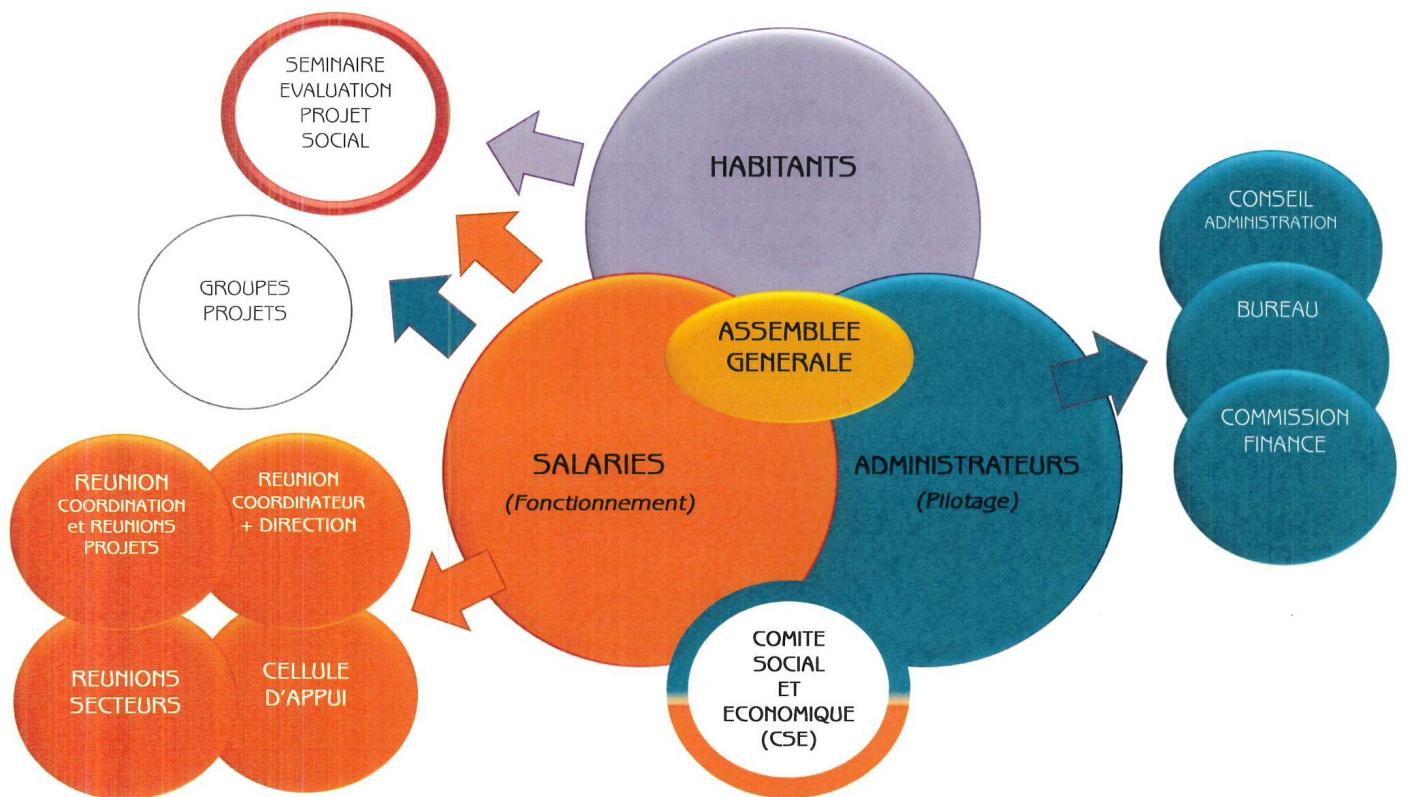


Schéma de la Gouvernance de l'association



L'ÉVALUATION DU PROJET

1. LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION

► Une démarche participative

- Nous souhaitons que l'évaluation du projet 2026-2029 soit collective et partagée. Cette évaluation se fera en plusieurs temps : Évaluation permanente des plans d'actions de chaque secteur sur le terrain grâce à des outils, des indicateurs et une démarche systématique
- Evaluation annuelle intermédiaire par les salariés et Administrateurs à l'occasion d'un séminaire annuel Projet Social
- Validation annuelle de l'évaluation par l'Assemblée Générale Ordinaire
- Evaluation finale au terme de l'agrément

► Une démarche standardisée

Des travaux se mettent en place au sein de chaque équipe pour construire une démarche d'évaluation standardisée et adaptée par activité.

► Une démarche d'adaptation et de prospective

Les plans d'action des secteurs seront ajustés après chaque évaluation annuelle en séminaire. Cette démarche vise à garantir la cohérence entre le projet social et le territoire, mais également à réajuster les actions au fil de l'eau selon les besoins des habitants.

2. LES INSTANCES DE L'ÉVALUATION

LES EQUIPES DE CHAQUE SECTEUR réalisent des plans d'actions et des fiches de bilans d'actions ou de projets.

UN SEMINAIRES REGROUPANT SALARIES ET ADMINISTRATEURS se réunit pour une évaluation annuelle du projet de l'association.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE valide le travail réalisé annuellement par l'équipe de pilotage.

3. RESULTATS ATTENDUS, INDICATEURS ET EVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

► Introduction à la démarche d'évaluation

L'évaluation constitue une étape essentielle du projet social de l'ACSO 2026-2029. Elle permet non seulement de mesurer la réalisation des actions entreprises, mais aussi d'analyser leur portée sur les habitants, les familles et les jeunes du territoire. Dans un contexte de précarisation et de fortes attentes sociales, il est indispensable de disposer d'outils permettant de rendre compte des effets produits et de valoriser l'impact social des initiatives mises en œuvre.

Cette démarche s'articule autour de trois niveaux complémentaires :

- **Les résultats attendus**, qui traduisent les effets concrets recherchés pour les publics (par exemple, soutien accru à la parentalité, renforcement du lien social, réduction des inégalités d'accès, émancipation des jeunes).
- **Les indicateurs de suivi**, quantitatifs et qualitatifs, qui offrent des repères mesurables pour apprécier la progression du projet au fil du temps.
- **L'évaluation de l'impact social**, qui vise à identifier les changements profonds et durables générés par les actions de l'ACSO sur la qualité de vie, l'inclusion, la cohésion sociale et l'autonomie des habitants..

La méthode retenue associe données chiffrées (fréquentation, participation, profils des bénéficiaires) et analyses qualitatives

(témoignages, récits de vie, focus groups). Elle s'appuie également sur une dynamique partenariale avec les acteurs du territoire, afin de croiser les regards et de mieux mesurer les effets collectifs.

L'évaluation n'est pas seulement un outil de contrôle, mais un véritable levier de **pilotage, d'amélioration continue et de reconnaissance** du rôle de l'ACSO. Elle vise à nourrir la réflexion interne, à favoriser l'adaptation permanente des actions aux besoins des habitants et à rendre compte auprès des partenaires institutionnels et financiers de la pertinence des choix effectués.

► AXE 1 - Soutenir la parentalité

L'ACSO vise à conforter les familles dans leur rôle éducatif et à renforcer la cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant.

Résultats attendus

- **Les familles trouvent soutien, cohérence éducative et valorisation dans leur rôle parental.**
- Les familles, y compris les plus fragilisées (monoparentales, en insertion, en situation de handicap), trouvent des espaces de soutien, d'écoute et de répit.
- Les parents sont davantage associés aux projets des structures et se sentent valorisés dans leurs compétences éducatives.
- Les passerelles entre petite enfance, enfance, jeunesse et partenaires éducatifs favorisent des parcours fluides et sécurisants pour les enfants.
- Les dispositifs d'accompagnement spécifiques (aide aux devoirs, accueil adapté, garde ponctuelle) permettent de réduire les inégalités scolaires et sociales.

Impact social attendu

- Renforcement des compétences parentales et diminution du sentiment d'isolement éducatif.
- Amélioration de la relation parent-enfant et de la cohérence éducative sur le territoire.
- Parents mieux informés et orientés, avec un accès facilité aux dispositifs locaux.

Évaluation de l'impact

- Témoignages de parents sur l'évolution de leur confiance éducative.
- Mesure de l'implication parentale dans les activités de l'ACSO (co-animation, participation aux instances).

Indicateurs de suivi

- Nombre de familles participantes aux actions parentalité (cafés, ateliers, causeries, sorties).
- Questionnaire aux parents sur le soutien éducatif apporté en fin de projet social.
- Nombre de passerelles mises en œuvre entre secteurs (petite enfance/enfance/jeunesse).
- Participation des parents aux instances de co-construction (ateliers, co-animations).
- Nombre de familles bénéficiaires de dispositifs spécifiques (garde ponctuelle, accompagnement individualisé, orientation vers partenaires).

► AXE 2 - Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

L'ACSO s'attache à créer des espaces de convivialité et de rencontre pour rompre l'isolement et favoriser la participation citoyenne.

Résultats attendus

- **Les habitants participent à des temps conviviaux et s'impliquent davantage dans la vie collective et l'association.**
- Les habitants disposent de lieux et d'occasions régulières pour se rencontrer, partager et initier des projets collectifs.
- Les événements festifs et conviviaux contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance au territoire et la mixité sociale.
- Les habitants deviennent acteurs des projets (chantiers participatifs, animations locales, initiatives habitantes) et trouvent leur place dans la vie associative.
- Le bénévolat et l'engagement citoyen sont valorisés, entraînant une montée en compétences et une reconnaissance des habitants impliqués.

Impact social attendu

- Réduction de l'isolement des familles, des séniors et des nouveaux arrivants.
- Renforcement du sentiment d'appartenance à la commune et aux quartiers.
- Développement d'une culture de solidarité et d'entraide entre habitants.

Évaluation de l'impact

- Évaluation qualitative via des animations collectives sur la perception du « vivre ensemble ».
- Indicateurs de mixité dans les événements (âge, QF, quartiers).

Indicateurs de suivi

- Nombre et diversité des événements conviviaux organisés (repas, fêtes, soirées thématiques).
- Mesure de la participation des habitants (fréquentation, répartition par âge, QF, quartiers).
- Nombre de projets initiés par les habitants et accompagnés par l'ACSO.
- Nombre de bénévoles impliqués et évolution de leur implication (heures de bénévolat, missions réalisées, nouveaux administrateurs).
- Niveau de satisfaction des habitants concernant la qualité du lien social (via questionnaires ou groupes de parole).

► AXE 3 – Réduire les inégalités d'accès : droits, numérique, culture, loisirs

Dans un contexte de précarisation et d'inégalités croissantes, l'ACSO se positionne comme un acteur facilitateur d'accès aux droits, aux loisirs et à la culture.

Résultats attendus

- **Les publics précaires accèdent davantage à leurs droits, au numérique, à la culture et aux loisirs.**
- Les familles et habitants les plus fragiles bénéficient d'un accompagnement individualisé dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales.
- Les habitants développent leurs compétences numériques grâce à des ateliers et permanences accessibles, réduisant ainsi l'exclusion digitale.
- L'accès aux loisirs et à la culture est renforcé : sorties, séjours, partenariats culturels et actions inclusives permettent à tous, quel que soit le quotient familial, de participer.
- Les espaces d'accueil et d'animation s'adaptent mieux aux contraintes des publics précaires (horaires, tarifs, accessibilité physique et linguistique).

Impact social attendu

- Réduction des inégalités d'accès aux droits et aux services de proximité.
- Amélioration de l'autonomie numérique, notamment des séniors et familles en insertion.
- Élargissement des pratiques culturelles et de loisirs pour des publics jusque-là éloignés.

Évaluation de l'impact

- Étude des trajectoires des familles accompagnées (démarches réussies, maintien dans les activités culturelles).
- Collecte de quelques récits de vie illustrant la levée de freins matériels ou sociaux.

Indicateurs de suivi

- Nombre de permanences sociales, juridiques, numériques et administratives tenues, et nombre de bénéficiaires accompagnés.
- Accès à la culture : nombre de sorties et séjours proposés, nombre de bénéficiaires, répartition par QF.
- Part des activités ayant bénéficié d'une tarification modulée ou solidaire.
- Nombre de partenariats mobilisés (culture, logement, santé, inclusion).
- Évolution de la fréquentation des activités par les publics allophones et précaires.

► AXE 4 – Un projet jeunesse à co-construire

L'ACSO accompagne les jeunes dans leur parcours d'autonomie, leur ouverture culturelle et leur engagement citoyen.

Résultats attendus

- **Les jeunes développent autonomie, confiance en soi, ouverture culturelle et engagement citoyen.**
- Les jeunes bénéficient d'espaces sécurisants et adaptés à leurs besoins de socialisation, de détente et d'expression.
- Les parcours d'accompagnement individuel et collectif renforcent la confiance en soi, l'autonomie et la capacité à agir des jeunes.
- Les projets culturels, citoyens et solidaires leur permettent de découvrir de nouvelles pratiques et de s'investir dans la vie locale.
- La mixité sociale et territoriale est favorisée grâce à des actions passerelles entre enfance et jeunesse, ainsi qu'à des dé-marches d'« aller-vers » sur l'espace public et dans les établissements scolaires.
- Les jeunes les plus éloignés des structures trouvent progressivement leur place dans les activités, réduisant ainsi le risque de rupture sociale.

Impact social attendu

- Meilleure estime de soi et capacité des jeunes à agir pour eux-mêmes et pour la collectivité.
- Transition facilitée vers l'autonomie (emploi, formation, mobilité, citoyenneté).
- Élargissement des horizons culturels et sociaux, contribuant à la mixité.

Évaluation de l'impact

- Suivi des parcours individuels (emploi, formation, engagement associatif).
- Témoignages de jeunes sur leur évolution personnelle (compétences, confiance, ouverture).
- Évaluation de la mixité dans les activités jeunesse et des passerelles entre enfance et jeunesse.

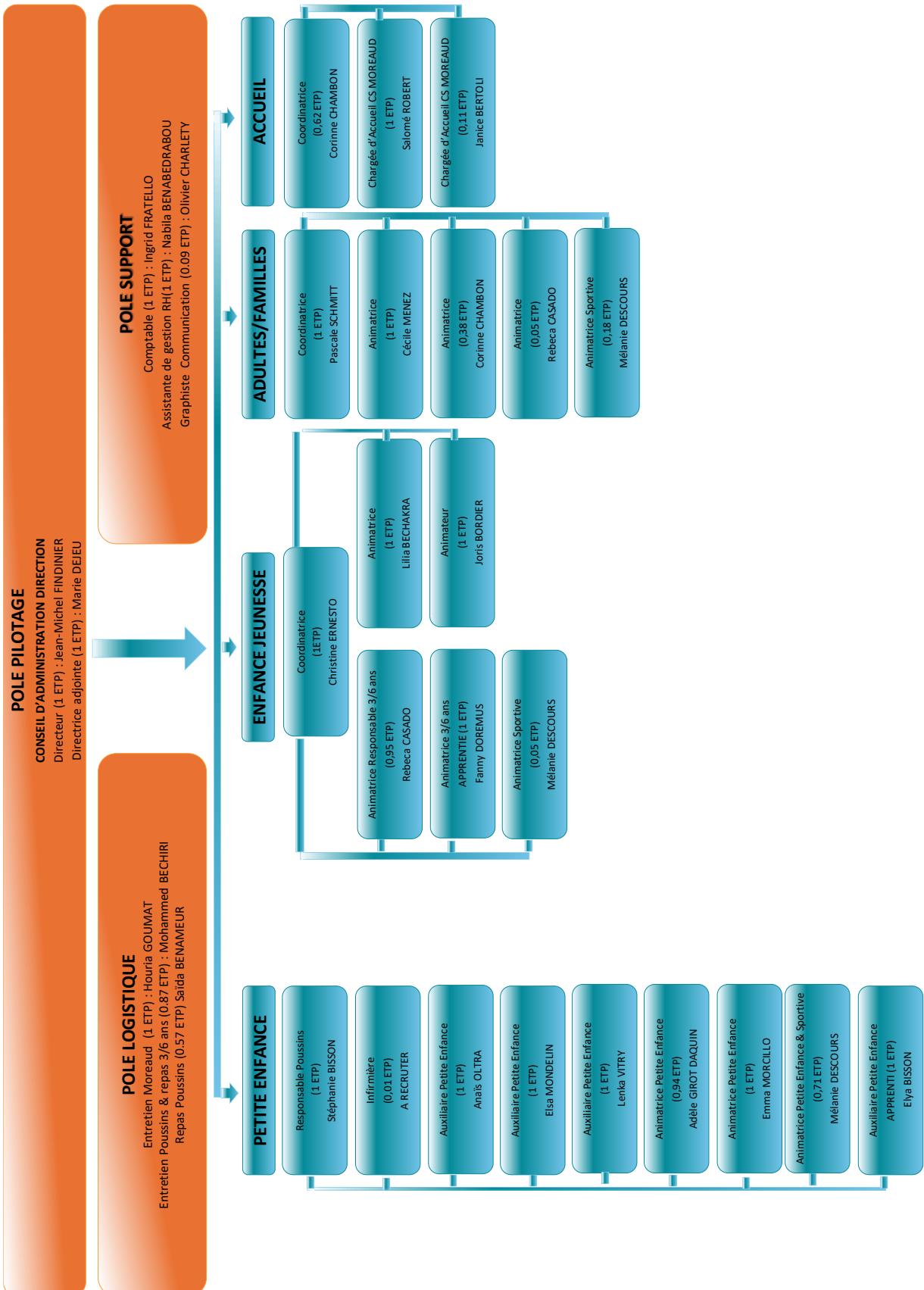
Indicateurs de suivi

- Nombre de jeunes accueillis par secteur (11-13, 14-17, 18-25 ans).
- Nombre de projets portés par des jeunes et accompagnés par l'ACSO.
- Taux de participation des jeunes aux séjours.
- Nombre d'actions citoyennes ou solidaires menées par les jeunes (chantiers, projets collectifs, partenariats).
- Evolution de la mixité sociale au sein du secteur jeunes (part de jeunes QF > 500 dans les activités).

Méthodologie d'évaluation de l'impact social (transversal)

- Quantitatif : suivi annuel des indicateurs de participation et d'accès (bases de données ACSO, bilans d'activité).
- Qualitatif : focus groups et enquêtes auprès des familles, jeunes et habitants pour recueillir les effets vécus.
- Partenarial : échanges réguliers avec écoles, collèges, associations et institutions pour mesurer les effets indirects
- Mixité et équité : analyse des profils des publics bénéficiaires (âge, genre, QF, quartier) pour vérifier l'atteinte des publics prioritaires.

L'organigramme du Centre Social Moreaud



Ressources

Les Budgets 2026 à 2028



BUDGET PREVISIONNEL 2026 ACSO

CHARGES		PRODUITS	
ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT	92 474	PARTICIPATIONS USAGERS	176 577
EAU GAZ ELECTRICITE	3 060	PARTICIPATIONS DES USAGERS déductibles PS	116 123
CARBURANTS	500	CAF - P. DE SERVICE ORDINAIRE (PSO)	52 759
PETIT EQUIPEMENT	6 800	CAF - P. DE SERVICE UNIQUE (PSU)	415 438
PRODUITS D'ENTRETIEN	7 000	CAF - HEURES DE CONCERTATION	4 219
FOURNITURES DE BUREAU	3 000	CAF - P. DE SERVICE JEUNE	22 179
AUTRES FOURNITURES	100	CAF - P. DE SERVICE ACF	54 040
LOCATION MOBILIÈRE ET ACTIVITES	4 520	CAF - P. DE SERVICE AG	161 528
ENTRETIEN REPARATION	1 000	CAF - BONUS MIXITE SOCIALE	7 200
ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	300	CAF - BONUS INCLUSION HANDICAP	8 037
MAINTENANCE	20 000	CAF - BONUS ATTRACTIVITE	42 680
ASSURANCE	7 000	CAF - JOURNEES PEDAGOGIQUES	8 756
DOCUMENTATION GENERALE	400	CAF - BONUS TERRITOIRE	126 595
PERSONNEL INTERIMAIRE	45 900	PARTICIPATION FRAIS SALLE	3 590
HONORAIRES	16 180	COMPTE 70	1 199 719
INTERVENANT D'ACTIVITE	22 490	ETAT - FONJEP	3 553
PUBLICITES INFORMATIONS PUBLICATIONS	2 500	ETAT - POLITIQUE DE LA VILLE	9 500
TRANSPORT D'ACTIVITE	-	ASP - ADULTE RELAI	15 641
COMMISSION ANCV CESU	200	ASP - APPRENTIS	15 488
MISSIONS ET RECEPTIONS	7 000	POLE EMPLOI - EMPLOI FRANC	4 014
FRAIS POSTAUX	600	METROPOLE	73 500
FRAIS TELECOM	7 740	VILLE - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	399 948
FRAIS BANCAIRES	2 410	VILLE - AUTRES SUBVENTIONS	7 800
COTISATIONS	16 500	CAF - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	165 378
SORTIES D'ACTIVITES	-	CAF - AUTRES SUBVENTIONS	5 360
FORMATION	-	CAF - SUBVENTIONS FPT	12 000
COMPTE 60 A 62	267 674	CAF - SUBVENTIONS V.V.V	4 100
TAXE SUR LES SALAIRES	75 376	COMPTE 74	716 282
SALAIRES BRUTS	1 146 158	CONTRIBUT° FINANC. AUTRES ORGANISMES	12 500
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	4 843	ADHESIONS	5 320
PROV. PRECARITE/C. PAYES/H.COMPL.	-	ADHESIONS ASSOCIATIONS	500
CHARGES PATRONALES	387 629	COTISATION A L'ACTIVITE	800
MEDECINE DU TRAVAIL	4 800	AUTRES PRODUITS	1 460
COMPTE 63 A 64	1 618 806	COMPTE 75	20 580
CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	-	PRODUITS FINANCIERS	2 500
BOURSES ACCORDEES AUX USAGERS	500	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 000	QUOTE PART SUBV. INVESTISSEMENT	12 530
EQUILIBRE DU BUDGET	23 120	REPR. PROV. RISQUES	-
DOT. PROV. R&CH.	16 522	TRANSFERT DE CHARGES	2 220
DOT. AMORTISSEMENT	25 000	TRANSFERT DE CHARGES - MUTUELLE	240
IMPOTS SUR LES INTERETS	450	TRANSFERT DE CHARGES - FORMATION	-
COMPTE 65 A 69	67 592	COMPTE 76 A 79	17 490
TOTAL DES CHARGES ACSO	1 954 072		
FLUIDES	28 880	TOTAL DES PRODUITS ACSO	1 954 072
REPAS ET GOUTER	92 399	VILLE - MISE A DISPOSITION	433 110
LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	267 680		
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	37 911		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	6 240		
TOTAL DES CHARGES CONSOLIDÉES	2 387 182		
		TOTAL DES PRODUITS CONSOLIDÉES	2 387 182

CHARGES		PRODUITS	
ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT	43 598	PARTICIPATIONS USAGERS	87 909
EAU GAZ ELECTRICITE	1 890	PARTICIPATIONS DES USAGERS déductibles PS	65 142
CARBURANTS	250	CAF - P. DE SERVICE ORDINAIRE (PSO)	24 559
PETIT EQUIPEMENT	3 400	CAF - P. DE SERVICE UNIQUE (PSU)	174 906
PRODUITS D'ENTRETIEN	3 500	CAF - HEURES DE CONCERTATION	1 831
FOURNITURES DE BUREAU	1 500	CAF - P. DE SERVICE JEUNE	11 090
AUTRES FOURNITURES	50	CAF - P. DE SERVICE ACF	27 020
LOCATION MOBILIÈRE ET ACTIVITES	2 260	CAF - P. DE SERVICE AG	80 764
ENTRETIEN REPARATION	500	CAF - BONUS MIXITE SOCIALE	-
ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	150	CAF - BONUS INCLUSION HANDICAP	-
MAINTENANCE	10 000	CAF - BONUS ATTRACTIVITE	19 400
ASSURANCE	3 500	CAF - JOURNEES PEDAGOGIQUES	3 980
DOCUMENTATION GENERALE	200	CAF - BONUS TERRITOIRE	42 138
PERSONNEL INTERIMAIRE	17 680	PARTICIPATION FRAIS SALLE	3 590
HONORAIRES	7 580	COMPTES 70	542 327
INTERVENANT D'ACTIVITE	11 245	ETAT - FONJEP	-
PUBLICITES INFORMATIONS PUBLICATIONS	1 250	ETAT - POLITIQUE DE LA VILLE	5 550
TRANSPORT D'ACTIVITE	-	ASP - ADULTE RELAI	-
COMMISSION ANCV CESU	100	ASP - APPRENTIS	9 494
MISSIONS ET RECEPTIONS	3 500	POLE EMPLOI - EMPLOI FRANC	2 609
FRAIS POSTAUX	300	METROPOLE	45 950
FRAIS TELECOM	3 870	VILLE - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	204 930
FRAIS BANCAIRES	1 205	VILLE - AUTRES SUBVENTIONS	2 850
COTISATIONS	8 250	CAF - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	93 089
SORTIES D'ACTIVITES	-	CAF - AUTRES SUBVENTIONS	2 680
FORMATION	-	CAF - SUBVENTIONS FPT	3 333
COMPTES 60 A 62	125 778	CAF - SUBVENTIONS V.V.V	875
TAXE SUR LES SALAIRES	35 045	COMPTES 74	371 360
SALAIRES BRUTS	544 532	CONTRIBUT° FINANC. AUTRES ORGANISMES	3 500
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	2 610	ADHESIONS	2 660
PROV. PRECARITE/C. PAYES/H.COMPL.	-	ADHESIONS ASSOCIATIONS	250
CHARGES PATRONALES	187 583	COTISATION A L'ACTIVITE	350
MEDECINE DU TRAVAIL	2 400	AUTRES PRODUITS	1 460
COMPTES 63 A 64	772 170	COMPTES 75	8 220
CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	-	PRODUITS FINANCIERS	1 250
BOURSES ACCORDEES AUX USAGERS	250	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 000	QUOTE PART SUBV. INVESTISSEMENT	6 265
EQUILIBRE DU BUDGET	9 056	REPR. PROV. RISQUES	-
DOT. PROV. R&CH.	8 588	TRANSFERT DE CHARGES	-
DOT. AMORTISSEMENT	12 500	TRANSFERT DE CHARGES - MUTUELLE	144
IMPOTS SUR LES INTERETS	225	TRANSFERT DE CHARGES - FORMATION	-
COMPTES 65 A 69	31 619	COMPTES 76 A 79	7 659
TOTAL DES CHARGES ACSO	929 566	TOTAL DES PRODUITS ACSO	929 567
FLUIDES	19 395	VILLE - MISE A DISPOSITION	270 656
REPAS ET GOUTER	46 281		
LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	179 952		
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	25 028		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	-		
TOTAL DES CHARGES CONSOLIDÉES	1 200 222	TOTAL DES PRODUITS CONSOLIDÉS	1 200 222

Les Budgets 2026 à 2028



BUDGET PREVISIONNEL 2027

	CHARGES	PRODUITS	
ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT	92 474	PARTICIPATIONS USAGERS	176 577
EAU GAZ ELECTRICITE	3 060	PARTICIPATIONS DES USAGERS déductibles PS	116 123
CARBURANTS	500	CAF - P. DE SERVICE ORDINAIRE (PSO)	52 759
PETIT EQUIPEMENT	6 800	CAF - P. DE SERVICE UNIQUE (PSU)	415 438
PRODUITS D'ENTRETIEN	7 000	CAF - HEURES DE CONCERTATION	4 219
FOURNITURES DE BUREAU	3 000	CAF - P. DE SERVICE JEUNE	22 179
AUTRES FOURNITURES	100	CAF - P. DE SERVICE ACF	54 040
LOCATION MOBILIÈRE ET ACTIVITES	4 520	CAF - P. DE SERVICE AG	161 528
ENTRETIEN REPARATION	1 000	CAF - BONUS MIXITE SOCIALE	7 200
ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	300	CAF - BONUS INCLUSION HANDICAP	8 037
MAINTENANCE	20 000	CAF - BONUS ATTRACTIVITE	42 680
ASSURANCE	7 000	CAF - JOURNEES PEDAGOGIQUES	8 756
DOCUMENTATION GENERALE	400	CAF - BONUS TERRITOIRE	126 595
PERSONNEL INTERIMAIRE	45 900	PARTICIPATION FRAIS SALLE	3 590
HONORAIRES	16 180	COMPTE 70	1 199 719
INTERVENANT D'ACTIVITE	22 490	ETAT - FONJEP	3 553
PUBLICITES INFORMATIONS PUBLICATIONS	2 500	ETAT - POLITIQUE DE LA VILLE	9 500
TRANSPORT D'ACTIVITE	-	ASP - ADULTE RELAI	15 641
COMMISSION ANCV CESU	200	ASP - APPRENTIS	15 488
MISSIONS ET RECEPTIONS	7 000	POLE EMPLOI - EMPLOI FRANC	4 014
FRAIS POSTAUX	600	METROPOLE	73 500
FRAIS TELECOM	7 740	VILLE - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	399 948
FRAIS BANCAIRES	2 410	VILLE - AUTRES SUBVENTIONS	7 800
COTISATIONS	16 500	CAF - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	165 378
SORTIES D'ACTIVITES	-	CAF - AUTRES SUBVENTIONS	5 360
FORMATION	-	CAF - SUBVENTIONS FPT	12 000
COMPTE 60 A 62	267 674	CAF - SUBVENTIONS V.V.V	4 100
TAXE SUR LES SALAIRES	76 230	COMPTE 74	716 282
SALAIRES BRUTS	1 145 666	CONTRIBUT° FINANC. AUTRES ORGANISMES	12 500
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	4 843	ADHESIONS	5 320
PROV. PRECARITE/C. PAYES/H.COMPL.	-	ADHESIONS ASSOCIATIONS	500
CHARGES PATRONALES	401 440	COTISATION A L'ACTIVITE	800
MEDECINE DU TRAVAIL	4 800	AUTRES PRODUITS	1 460
COMPTE 63 A 64	1 632 979	COMPTE 75	20 580
CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	-	PRODUITS FINANCIERS	2 500
BOURSES ACCORDEES AUX USAGERS	500	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 000	QUOTE PART SUBV. INVESTISSEMENT	12 530
EQUILIBRE DU BUDGET	8 947	REPR. PROV. RISQUES	-
DOT. PROV. R&CH.	16 522	TRANSFERT DE CHARGES	2 220
DOT. AMORTISSEMENT	25 000	TRANSFERT DE CHARGES - MUTUELLE	240
IMPOTS SUR LES INTERETS	450	TRANSFERT DE CHARGES - FORMATION	-
COMPTE 65 A 69	53 419	COMPTE 76 A 79	17 490
TOTAL DES CHARGES ACSO	1 954 072		
FLUIDES	28 880		
REPAS ET GOUTER	92 399		
LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	267 680		
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	37 911		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	6 240		
TOTAL DES CHARGES CONSOLIDÉES	2 387 182		
TOTAL DES PRODUITS ACSO		1 954 072	
VILLE - MISE A DISPOSITION		433 110	
TOTAL DES PRODUITS CONSOLIDÉES		2 387 182	

CHARGES		PRODUITS	
ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT	43 598	PARTICIPATIONS USAGERS	87 909
EAU GAZ ELECTRICITE	1 890	PARTICIPATIONS DES USAGERS déductibles PS	65 142
CARBURANTS	250	CAF - P. DE SERVICE ORDINAIRE (PSO)	24 559
PETIT EQUIPEMENT	3 400	CAF - P. DE SERVICE UNIQUE (PSU)	174 906
PRODUITS D'ENTRETIEN	3 500	CAF - HEURES DE CONCERTATION	1 831
FOURNITURES DE BUREAU	1 500	CAF - P. DE SERVICE JEUNE	11 090
AUTRES FOURNITURES	50	CAF - P. DE SERVICE ACF	27 020
LOCATION MOBILIÈRE ET ACTIVITES	2 260	CAF - P. DE SERVICE AG	80 764
ENTRETIEN REPARATION	500	CAF - BONUS MIXITE SOCIALE	-
ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	150	CAF - BONUS INCLUSION HANDICAP	-
MAINTENANCE	10 000	CAF - BONUS ATTRACTIVITE	19 400
ASSURANCE	3 500	CAF - JOURNEES PEDAGOGIQUES	3 980
DOCUMENTATION GENERALE	200	CAF - BONUS TERRITOIRE	42 138
PERSONNEL INTERIMAIRE	17 680	PARTICIPATION FRAIS SALLE	3 590
HONORAIRES	7 580	COMPTES 70	542 327
INTERVENANT D'ACTIVITE	11 245	ETAT - FONJEP	-
PUBLICITES INFORMATIONS PUBLICATIONS	1 250	ETAT - POLITIQUE DE LA VILLE	5 550
TRANSPORT D'ACTIVITE	-	ASP - ADULTE RELAI	-
COMMISSION ANCV CESU	100	ASP - APPRENTIS	9 494
MISSIONS ET RECEPTIONS	3 500	POLE EMPLOI - EMPLOI FRANC	2 609
FRAIS POSTAUX	300	METROPOLE	45 950
FRAIS TELECOM	3 870	VILLE - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	204 930
FRAIS BANCAIRES	1 205	VILLE - AUTRES SUBVENTIONS	2 850
COTISATIONS	8 250	CAF - SUBV. DE FONCTIONNEMENT	93 089
SORTIES D'ACTIVITES	-	CAF - AUTRES SUBVENTIONS	2 680
FORMATION	-	CAF - SUBVENTIONS FPT	3 333
COMPTES 60 A 62	125 778	CAF - SUBVENTIONS V.V.V	875
TAXE SUR LES SALAIRES	36 217	COMPTES 74	371 360
SALAIRES BRUTS	544 306	CONTRIBUT° FINANC. AUTRES ORGANISMES	3 500
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	2 610	ADHESIONS	2 660
PROV. PRECARITE/C. PAYES/H.COMPL.	-	ADHESIONS ASSOCIATIONS	250
CHARGES PATRONALES	190 724	COTISATION A L'ACTIVITE	350
MEDECINE DU TRAVAIL	2 400	AUTRES PRODUITS	1 460
COMPTES 63 A 64	776 257	COMPTES 75	8 220
CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	-	PRODUITS FINANCIERS	1 250
BOURSES ACCORDEES AUX USAGERS	250	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 000	QUOTE PART SUBV. INVESTISSEMENT	6 265
EQUILIBRE DU BUDGET	4 970	REPR. PROV. RISQUES	-
DOT. PROV. R&CH.	8 588	TRANSFERT DE CHARGES	-
DOT. AMORTISSEMENT	12 500	TRANSFERT DE CHARGES - MUTUELLE	144
IMPOTS SUR LES INTERETS	225	TRANSFERT DE CHARGES - FORMATION	-
COMPTES 65 A 69	27 533	COMPTES 76 A 79	7 659
TOTAL DES CHARGES ACSO	929 567	TOTAL DES PRODUITS ACSO	929 567
FLUIDES	19 395	VILLE - MISE A DISPOSITION	270 656
REPAS ET GOUTER	46 281		
LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	179 952		
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	25 028		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	-		
TOTAL DES CHARGES CONSOLIDÉES	1 200 223	TOTAL DES PRODUITS CONSOLIDÉES	1 200 222



ASSOCIATION DES CENTRES SOCIOCULTURELS **D'OULLINS**

l'écho quartiers

www.csoullins.org